



RAPPORT ANNUEL 2008



Groupe BCGE

CHIFFRES CLÉS CONSOLIDÉS DU GROUPE BCGE	2008	2007	2006	2005	2004
Bilan (en CHF millions)					
Total du bilan	13'690	12'498	12'571	12'783	13'892
Avances à la clientèle	10'017	10'305	10'362	10'996	11'386
Dépôts de la clientèle et emprunts	12'072	11'207	11'175	11'569	12'782
Fonds propres	912	888	814	705	654
Résultats (en CHF millions)					
Résultat des opérations d'intérêts	213	201	192	183	179
Commissions	93	98	95	88	81
Résultat du négoce	17	17	17	14	9
Autres résultats ordinaires	-4	6	19	10	9
Total des produits d'exploitation	319	322	323	295	278
Charges d'exploitation	218	210	205	195	199
Bénéfice brut	101	112	118	101	79
Amortissements, correctifs de valeurs, provisions et pertes et résultats extraordinaires	33	35	57	55	47
Résultat intermédiaire (en CHF millions)	62	101	106	58	24
Bénéfice net (en CHF millions)	68	77	61	46	32
Actifs gérés et administrés (en CHF milliards)	16.7 *	14.1	13.2	12.5	10.9
Effectif total					
• en unités de travail à plein temps	788.6	783.6	775.5	762.7	773.2
• en personnes	845	848	843	832	845
Ratios (en %)					
Fonds propres/Total du bilan	6.7	7.1	6.5	5.5	4.7
Bénéfice brut sur fonds propres	11.1	12.6	14.5	14.3	12.1
Bénéfice net sur fonds propres (ROE)	7.5	8.7	7.5	6.5	4.9
Charges/Produits	68.3	65.2	63.5	65.9	71.6
Données par action au porteur (en CHF)					
Fonds propres	253	247	226	196	182
Résultat brut	28	31	33	28	22
Résultat net	19	21	17	13	9
Dividende	6 **	6	5	3	1
Données boursières (maison mère)					
Cours extrêmes des actions au porteur (en CHF)					
• plus haut	282	297	245	197	198
• plus bas	210	240	190	182	174
• clôture	220	282	240	190	187
Capitalisation boursière (en CHF millions au 31 décembre)	792	1'015	864	684	673
Nombre d'actions en milliers	5'721	5'721	5'721	5'721	5'721
Fonds propres comptables/nombre d'actions	260	253	231	200	187

* Voir page 34.

** Proposition soumise à l'assemblée générale du 21 avril 2009.

Rating Standard & Poor's

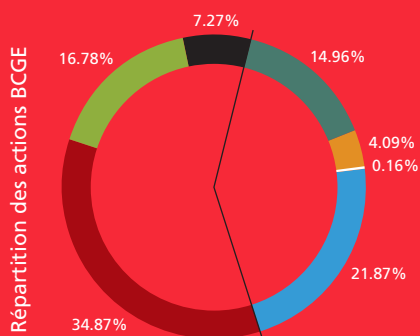
Banque Cantonale de Genève : A/A-1/Stable
(dernière notation le 12 décembre 2008)

Référence pour la cotation BCGE (symbole)

Cotation en bourse	Bourse suisse, SIX Swiss Exchange
Reuters	BCGE.S
Bloomberg	BCGE SW
Telekurs	BCGE
Numéro de valeur	164268
Numéro ISIN	CH 0001642682

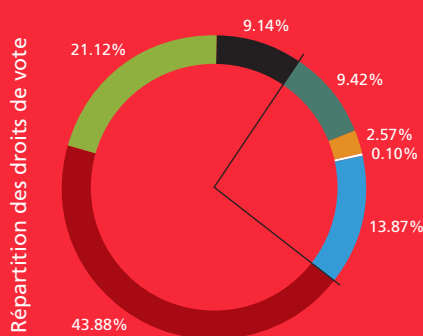
Structure du capital BCGE de CHF 360 millions

	Nombre d'actions
Actions nominatives "A" de CHF 50 nominal	2'651'032
Actions nominatives "B" de CHF 50 nominal	1'590'620
Actions au porteur de CHF 100	1'479'179



Nominatives
Etat de Genève
Ville de Genève
Communes genevoises

Au porteur
Etat de Genève
Ville de Genève
Communes genevoises
Actionnaires privés



Nominatives
Etat de Genève
Ville de Genève
Communes genevoises

Au porteur
Etat de Genève
Ville de Genève
Communes genevoises
Actionnaires privés

Renseignements

E-mail: actionnaires@bcge.ch

Groupe Banque Cantonale de Genève
Communication et relations investisseurs
Nicolas de Saussure

Téléphone: +41 (0)58 211 21 00

Téléfax: +41 (0)22 809 22 11

Adresse postale

Case postale 2251

CH - 1211 Genève 2

BCGE : des solutions bancaires made in Geneva

BANQUE UNIVERSELLE DEPUIS 1816, LA BCGE PROPOSE AUX PARTICULIERS, AUX ENTREPRISES ET AUX INSTITUTIONS DE GENÈVE ET DE LA RÉGION, DES PRESTATIONS BANCAIRES TRÈS COMPÉTITIVES ET DE HAUTE QUALITÉ. LA BCGE OPÈRE DANS DES MÉTIERS AUSSI DIVERS QUE LES SERVICES BANCAIRES QUOTIDIENS, LE PRIVATE BANKING, L'ASSET MANAGEMENT, LA PRÉVOYANCE, LES FINANCEMENTS HYPOTHÉCAIRES ET LES CRÉDITS AUX ENTREPRISES ET COLLECTIVITÉS PUBLIQUES. ELLE EXPLOITE UNE SALLE DES MARCHÉS ET OFFRE DES SERVICES D'INGÉNIERIE FINANCIÈRE, DE CORPORATE FINANCE ET DE GLOBAL COMMODITY FINANCE. LE GROUPE BCGE COMPREND AUSSI UNE FILIALE ACTIVE EN RHÔNE-ALPES, LA BANQUE CANTONALE DE GENÈVE (FRANCE) À LYON ET ANNECY. LE GROUPE OCCUPE 845 PERSONNES (789 ÉQUIVALENTS À PLEIN TEMPS).

Chiffres clés	Rabat 2^e de couverture
Message du président du conseil d'administration	3
Message du président de la direction générale	5
Mission et stratégie	8
Sept entreprises internes complémentaires	14
Organigramme général	16
Votre banque à votre service près de chez vous	18
Les marchés financiers en 2008	22
L'économie genevoise face à l'adversité	24
Marché des affaires en 2008	30
Les faits marquants de 2008	
Solidité	38
Particuliers	39
Private Banking et Asset Management	41
Entreprises	44
Institutions financières et collectivités publiques	47
Modernisation	48
Un contrôle des risques intégré à la stratégie de la banque	52
Talents et compétences	60
Informations aux actionnaires, gouvernance d'entreprise	67
Comptes consolidés 2008 et annexes groupe BCGE	83
Comptes annuels 2008 et annexes maison mère	111
Adresses	Rabat 3^e de couverture



Message du président du conseil d'administration

C'est dans la tempête que l'on reconnaît les meilleurs marins

Qui eût imaginé, il y a un an, que la tornade qui frappe les activités financières de la planète depuis le début de l'année 2008 serait d'une telle ampleur? On a vu des mâts se briser, des voiles partir en lambeaux, des navires, prétendument insubmersibles, couler. Peu nombreux ont été ceux qui ont réussi à réduire la voile à temps, à s'abriter dans un port ou à garder le cap. Dans ce contexte éprouvant, la stratégie de prudence, suivie par la banque depuis 2000, a déployé tous ses effets et s'est avérée, plus que jamais, adaptée aux conditions prévalant sur les marchés. Cette stratégie a amené la banque à se concentrer sur des affaires porteuses de rendements qualitatifs et à long terme, dont elle tire désormais les bénéfices.

A/A-1/Stable: rehaussement du rating S&P

Dans le contexte turbulent de la fin de l'année, le rehaussement par l'agence de notation Standard & Poor's du rating de la BCGE est venu confirmer, le 12 décembre, la justesse de nos choix stratégiques. Le rapport de l'agence qui accompagne cette amélioration du *rating* relève un nombre conséquent de points positifs, tant dans le profil financier que dans le modèle d'affaires de la banque, qui sont de nature à réjouir ses actionnaires et ses clients et à conforter les organes supérieurs de la banque de renoncer à succomber aux chants des sirènes. Un résumé en est donné en page 38.

Pas de subprime, pas de Madoff

L'excellente gestion des risques de la banque a tenu tant ses clients qu'elle-même à l'abri des grands produits destructeurs de valeurs qui ont défrayé la chronique en 2008. Notre établissement continue sur la voie du soutien à l'économie réelle dont la simplicité n'a d'égal que le bon sens, à savoir ne proposer à ses clients que des prestations dont il maîtrise totalement le contenu et partage les principes d'architecture. Il est convaincu que cette méthodologie le prémunit contre une part importante de risques non souhaités, notamment ceux de fraude ou liés à des spéculations.

Bonne résistance des revenus stratégiques

Les revenus de la banque issus de ses métiers stratégiques se sont bien comportés, compte tenu du climat général. Ainsi, la marge d'intérêts a particulièrement bien résisté, grâce, principalement, à une forte progression des crédits hypothécaires. Elle s'établit à CHF 212.8 millions (+5.8%) et constitue ainsi les deux tiers des produits du groupe. Malgré les fortes baisses sur les marchés financiers, les commissions se sont bien maintenues, puisqu'elles n'accusent qu'une réduction de 5.1% à CHF 92.7 millions. Les fonds gérés et administrés se montent à CHF 16.7 milliards (voir page 34). La banque a su attirer les fonds de nombreux nouveaux clients.

Dividende maintenu au niveau de 2007 et contribution substantielle à la collectivité publique

Estimant que la baisse du bénéfice net reflète principalement les effets de la conjoncture et qu'elle n'est pas à imputer à une réduction de la capacité opérationnelle de la banque, le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale un dividende inchangé par rapport à celui de l'excellent exercice 2007. Le versement serait ainsi de 6% de la valeur nominale, soit CHF 6 par action au porteur et une distribution globale de CHF 21.6 millions. La contribution globale aux collectivités publiques, Canton en tête, se montera ainsi à CHF 30.1 millions, en hausse de 0.7 million.

Modernisation de l'outil informatique

Le conseil d'administration a suivi de près les colossaux travaux de préparation de la migration informatique, ainsi que sa mise en œuvre. Un projet de cette envergure sollicite fortement les équipes. Le Conseil est reconnaissant à chacun de son engagement, qui contribue à assurer la compétitivité de l'établissement pour douze à quinze ans. Au plan budgétaire, le projet a été bien conduit et permettra d'alléger les charges informatiques de ces prochaines années. Les surcoûts ont été strictement limités à des améliorations souhaitées ou à des modifications du périmètre formellement consenties. Dans ce contexte, le conseil d'administration a décidé de consacrer une partie limitée de la réserve pour risques bancaires généraux à la couverture de ces excédents.

Un secret bancaire doit être maintenu

Le début de 2009 ouvre un large débat sur le secret bancaire. Pour notre part, nous rappelons notre total attachement à cette spécificité helvétique qui, appliquée avec rigueur et déontologie, contribue à faire de Genève une des meilleures places financières du monde.

Vers la fin de l'ère Fondval

En juin 2008, la dissolution de la Fondation de valorisation des actifs de la Banque Cantonale de Genève a marqué la disparition d'un témoin du passé de la banque. Les créances, reprises en 2000 par la Fondation de valorisation, se sont ainsi fortement réduites, puisqu'elles ne se montent, au bilan 2008, plus qu'à CHF 297.8 millions, ce qui représente 5.9% du montant initial. La cession de 34 immeubles, dans les premières semaines de 2009, à l'Etat de Genève, par le biais d'une prise de capital dans une société immobilière importante, a encore contribué à réduire ce montant. C'est l'occasion de souligner une fois encore le très bon travail réalisé par la Fondation qui, certes aidée par un marché immobilier favorable, a pu se défaire de beaucoup d'objets à des prix nettement supérieurs aux estimations originelles. Ce faisant, elle a ramené le taux de pertes global en dessous de 39%, alors qu'il était estimé à 50% initialement.

Remerciements aux collaborateurs et à la direction

Le conseil d'administration se joint à moi pour féliciter la direction générale de la conduite judicieuse de ses tâches. Il exprime sa reconnaissance à l'ensemble des cadres et des collaborateurs, dont il se plaît à souligner les compétences et l'efficacité. Dans la tempête concurrentielle et conjoncturelle actuelle, ce sont assurément les meilleurs équipages qui sont susceptibles d'arriver sans casse à bon port. Ceux de la BCGE en font clairement partie et nous pouvons en être fiers.



Michel Mattacchini
Président du conseil d'administration



Message du président de la direction générale

2008: année d'épreuve, année de progrès

Rien, l'an passé, n'aura été épargné aux instituts bancaires, de quelque taille qu'ils soient ou quel que soit le lieu de leurs opérations. Des événements extrêmes¹ et des variations d'indices d'une amplitude sans précédent se sont succédés à un rythme effréné. Dans cette série de "vagues scélérates", chaque établissement a été testé sur son positionnement stratégique, sur son dispositif de sécurité et de défense contre les risques et sur sa capacité de conserver son image de sérieux et son crédit.

La BCGE sort renforcée de ce temps d'épreuve. Elle a plus de clients, elle a accru ses parts de marché dans des segments stratégiques, elle voit sa notation rehaussée et elle a exécuté une mutation technologique de grande dimension; son effectif s'est même légèrement accru. Toutes ces évolutions lui permettent d'aborder 2009 et son développement à moyen terme avec des forces vives et la placent en position stratégique pour saisir les opportunités qui se présentent sur un marché bancaire en recomposition.

Plus de clients

12'600 clients (11'900 particuliers et 700 entreprises) en plus, c'est là une croissance exceptionnelle, certes accélérée par la déception de la clientèle à l'égard de certains instituts plus exposés à la crise financière internationale. Cette évolution est due à l'amélioration constante de l'offre de prestations de la BCGE. Offre accrue dans de nombreuses dimensions: conseil patrimonial global, conseil en planification de la prévoyance et de la succession et disponibilités technologiques élargies dans la banque sur internet. Offre accrue aussi en matière d'infrastructure: création d'une nouvelle agence au cœur d'un quartier qui incarne la Genève du futur, modernisation de plusieurs agences et renforcement du parc de banquiers. Offre accrue aussi pour les entreprises, avec la création d'un véhicule d'investissements en capitaux propres. Enfin une capacité de financement élargie pour les collectivités publiques, grâce à un *joint venture* réussi avec des partenaires bancaires français.

A noter aussi la fidélisation croissante de la clientèle. On relèvera ici la satisfaction affirmée de nos clients en gestion de fortune grâce à une méthode de gestion restée sûre et prudente. Pas de produits structurés, pas de *hedge funds* fictifs. Pas de promesses de rendement absolu non honorées. En un mot, pas d'assignats et pas de tontines. La qualité de notre gestion, et en particulier la résistance de nos performances dans un contexte de crise extrême, nous dote d'une réputation de sérieux qui fonde un important potentiel de croissance en private banking² et en asset management.

Plus de parts de marché

Parfois citée pour sa conduite prudente par certains, la BCGE a pu encaisser, en 2008, les dividendes d'une stratégie de retenue et de haute sélectivité de ses risques. Disposant d'une base de fonds propres solidifiée d'année en année, d'un volant de liquidités considérable³, d'un coût de refinancement parmi les plus favorables du marché, la BCGE a pu reprendre des parts de marché dans de nombreux domaines, dont un stratégique, par exemple, le financement immobilier hypothécaire. Plus de CHF 399 millions de crédits hypothécaires de croissance nette auprès de clients de haute qualité et dans un profil de risque peu élevé. Deuxième exemple, dans le domaine des financements aux entreprises, la BCGE a pu, aidée en cela par une redistribution des cartes sur le marché, conquérir de nombreuses nouvelles compagnies, y compris de très grands groupes suisses. De même, auprès des PME et des indépendants, elle a renforcé encore son rôle central d'appui au tissu économique régional.

Plus de crédibilité

L'amélioration d'une notation de crédit par une grande agence internationale, au cours d'un exercice comme celui de 2008, témoigne du caractère résilient et anticyclique de la BCGE. Ne se laissant pas tenter par la finance facile, la banque a gagné en crédibilité par rapport à l'ensemble de ses concurrents.

Plus de puissance technologique et opérative

Pour 2008, la BCGE s'était fixé plusieurs buts de très haut niveau:

- réaliser une migration informatique sur la plateforme retenue par la majorité des banques cantonales,
- mettre en commun le trafic des paiements avec deux autres banques cantonales,

- intégrer sous l'égide BCGE sa filiale de gestion institutionnelle Synchrony Asset Management,
- dynamiser sa filiale de private banking Anker Bank, en la transformant en un réseau de succursales de private banking au plan national,
- et introduire un système de gestion électronique intégral des documents (le bureau sans papier).

L'objectif de ces transformations profondes a été pleinement atteint. Même s'il faut relever que c'est au prix d'efforts hors du commun dans toutes les entités de la banque. La BCGE est reconnaissante de la patiente fidélité de sa clientèle, comme de l'engagement exceptionnel de ses collaborateurs, qui ont permis d'absorber ce choc technologique et culturel avec flexibilité et détermination.

Si la qualité de service a connu un abaissement passager dans quelques domaines, les données ont été transférées dans leur intégralité et dans les délais prévus. De plus, de nouvelles facilités ont été mises à disposition de la clientèle, sur *netbanking* notamment.

Cette étape majeure franchie, la banque s'emploie aujourd'hui à capitaliser sur les avantages du nouveau système et à perfectionner la qualité de la production et de la disponibilité du service. Cette plateforme ultramoderne va aussi permettre progressivement d'élever la productivité à un niveau d'excellence.

Coïncidant avec l'arrivée d'un nouveau chef du private banking au second semestre, Jean-Louis Platteau, l'intégration d'Anker Bank est une pleine réussite et les succursales BCGE de private banking à Zurich, Lausanne et Lugano, constituent maintenant des bases de développement solides sur le marché suisse. Il en va de même pour l'activité d'asset management qui, au côté d'un exercice de qualité, a pris pied en Suisse alémanique.

2008, malgré des résultats un peu freinés par l'effort d'investissement et la conjoncture, constitue une année de progrès remarquable. Votre banque est bien armée pour affronter un environnement profondément transformé et très risqué. Les perspectives conjoncturelles ne seront pas de nature à faciliter sa tâche. Pour réussir, elle compte sur un réservoir de talents de haut niveau, unis et organisés. Un principe simple domine l'esprit des cadres: la qualité engendre la quantité. Sa stratégie et ses forces lui permettront de continuer à accroître son rendement sur les fonds propres, déjà élevés, et sa valeur intrinsèque. Le marché boursier devrait reconnaître l'important potentiel de l'action⁴, dès lors que la crise bancaire généralisée montrera ses premiers signes de détente. Elle pourra aussi distribuer une somme croissante à tous ses *stakeholders*, comme c'est le cas aujourd'hui.



Blaise Goetschin

Président de la direction générale

¹ "Les pertes des banques (environ USD 3'600 milliards) pourraient dépasser leur capitalisation boursière", hypothèse formulée par le professeur Nouriel Roubini, S. Frochaux, *L'Agefi*, 23 janvier 2009.

² "BCGE showing higher revenue margins and asset net inflow than swiss average", *Mc Kinsey Private Banking Survey 2008*, janvier 2009.

³ "All you need is cash", titrait *The Economist* du 22 novembre 2008, résumant l'importance cruciale de détenir une liquidité confortable au cœur de la crise bancaire.

⁴ "Malgré une gestion prudente, la BCGE est sous-évaluée par rapport à ses homologues d'autres cantons", interview des animateurs du fonds AMG Substanzwerte Schweiz, *Le Temps*, 19 janvier 2009.



« La banque, comme le pain, n'a pas besoin
d'être industrielle pour être exquise. »

Ghezal Hakami est cheffe de l'agence BCGE du Grand-Saconnex. Son équipe de cinq personnes est à disposition des particuliers et entreprises de la région. L'agence du Grand Saconnex a récemment été entièrement modernisée. Située entre l'aéroport, Palexpo et le quartier des organisations internationales, elle attire une clientèle aux besoins très variés.



Services bancaires quotidiens

ESSENTIELLE

A LA MANIÈRE DE L'ARTISAN BOULANGER QUI TRANSFORME CHAQUE JOUR LES CÉRÉALES EN
TOUTES SORTES DE PAINS SAVOUREUX, LES QUELQUES 300 CONSEILLERS À LA CLIENTÈLE DE LA
BCGE ACHÈVEMENT QUOTIDIENNEMENT DES SOLUTIONS FINANCIÈRES DE HAUTE QUALITÉ ET DE
GRANDE TRADITION DANS 23 CENTRES D'ACCUEIL ET DE CONSEIL.

Mission et stratégie

Une stratégie innovante fondée sur des services bancaires de haute qualité – *made in Geneva*

Le groupe BCGE est présent sur le marché genevois principalement, mais également dans le reste de la Suisse et en France. Il propose des services bancaires à une clientèle de particuliers, d'entreprises et d'institutionnels. Le groupe est constitué de la maison mère Banque Cantonale de Genève, à Genève et dans ses succursales de Zurich, Lausanne et Lugano, et de sa filiale Banque Cantonale de Genève (France) à Lyon et Annecy. Il comprend également Capital Transmission, filiale spécialisée dans le financement de haut de bilan, lors de transmission d'entreprises, et Swiss Public Finance Solutions (SPFS), *joint venture* avec le Groupe Crédit Foncier de France, active dans le conseil et l'intermédiation de financement des collectivités publiques sur le marché suisse. Au 31 décembre 2008, le groupe emploie 845 personnes (788.6 postes à plein temps) et affichait un total du bilan de CHF 13.7 milliards.

PORTRAIT DU GROUPE BCGE

BCGE

1816 Aujourd'hui, banque universelle régionale, la Banque Cantonale de Genève (BCGE) met au service de la collectivité le réseau bancaire le plus dense du canton avec 23 agences, trois espaces 24h/24 et 106 automates bancaires. La BCGE constitue le pilier central dans la banque pour les particuliers ainsi que du financement des entreprises, en particulier du tissu des PME et du secteur immobilier genevois. La BCGE offre également des services de private banking, ainsi que de la gestion d'actifs financiers pour clients institutionnels. Elle exerce une fonction vitale de soutien et de dynamisation de l'économie régionale. La BCGE est cotée à la bourse suisse SIX Swiss Exchange (code: BCGE). Elle emploie 809 collaborateurs.

Banque Cantonale de Genève (France) SA

1994 Avec son siège à Lyon et une succursale à Annecy, la Banque Cantonale de Genève (France) SA est une filiale à 100 % de la BCGE. Elle propose des activités de financement d'entreprises et d'immobilier à une clientèle d'entreprises et d'indépendants, ainsi que de la gestion de patrimoines à une clientèle de particuliers. La BCGE France constitue le prolongement logique et efficient d'un axe économique qui se construit avec dynamisme entre Lyon et Genève. En matière de refinancement, la filiale française bénéficie du soutien de sa maison mère. La Banque Cantonale de Genève (France) emploie 36 personnes.

CAPITAL TRANSMISSION SA

2008 Capital Transmission SA finance et investit dans des opérations de transmission et d'expansion d'entreprises de la région. Elle dispose d'un fonds de CHF 50 millions qui permet de financer l'expansion à long terme d'entreprises ou de permettre leur consolidation et leur transmission, par des prises de participation minoritaires ou de la mezzanine finance. Capital Transmission n'intervient pas dans la conduite des entités financées. Elle privilégie les entreprises disposant d'un potentiel de contribution à l'économie régionale et susceptibles de créer des places de travail. La société complète les prestations des services de *corporate finance* de la BCGE.



2007 Bénéficiant d'une capacité de levée de financements publics importants et de l'expérience de spécialistes suisses et français du financement des collectivités publiques, Swiss Public Finance Solutions (SPFS) propose des modèles de financement aux collectivités publiques genevoises et suisses, ainsi qu'aux corporations de droit public. Elle développe également des solutions de refinancement à long terme aux autres banques cantonales et régionales. SPFS a son siège à Genève et est détenue à 50% par la BCGE, à 40% par le Crédit Foncier de France et à 10% par la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes. SPFS établit le contact, définit les besoins et conçoit le concept d'intervention. Le financement à proprement parler est exécuté par les banques actionnaires.

Mission et stratégie

Une gamme complète de services bancaires et financiers

La BCGE, unique banque universelle suisse dont le centre de décision est à Genève, offre une gamme très complète de services bancaires adaptés aux besoins des divers segments de marché de l'économie régionale. Le portefeuille d'activités est destiné aussi bien aux particuliers résidant ou travaillant à Genève, qu'aux entreprises ou institutions publiques et privées.



SERVICES AUX PARTICULIERS

Services bancaires quotidiens

Le réseau bancaire le plus dense du canton

La BCGE exploite un réseau d'agences répondant aux besoins de la population du canton. Elle met à disposition les compétences de 224 conseillers et collaborateurs, répartis dans ses 23 agences, trois espaces 24h/24 ainsi que les services de 106 automates bancaires.

Une offre riche de banque à distance

La banque met également à disposition ses compétences technologiques à travers la banque à distance, par internet (www.bcge.ch), téléphone portable (message SMS) ou par téléphone (serveur vocal BCGE Openline 0848 80 00 80). Les conseillers en ligne proposent des solutions au 022 809 22 24.

Tous les services bancaires courants

La banque offre des services bancaires tels que comptes courants, comptes salaires, dépôts et retraits, opérations de change, coffres-forts ou cartes de crédit. Elle propose également des financements d'appui – leasing, crédits personnels – permettant de réaliser un projet à court terme.

Nombreuses solutions d'épargne

Dans la gestion de l'épargne, la BCGE propose une palette de produits de placement à court, moyen et long terme, des bons de caisse, des fonds monétaires et obligataires et des placements fiduciaires, à d'excellentes conditions.

Experts dans le financement de l'immobilier

La BCGE est l'un des leaders du financement hypothécaire dans le canton de Genève. Elle assure le financement de résidences principales ou secondaires à Genève, en Suisse et en France voisine. Par le biais de la BCGE (France), le groupe opère dans l'immobilier des particuliers et des professionnels dans toute la France.

Private banking original et rassurant

Banque de gestion de patrimoines pour la clientèle privée et institutionnelle, la BCGE propose une gamme complète de prestations adaptées à chaque segment de clientèle. Sa présence à Genève, Zurich, Lausanne, Lugano, ainsi qu'à Lyon et Annecy permet de servir les clients sur l'ensemble du territoire suisse, en Rhône-Alpes et en France.

Une philosophie d'investissement transparente

Le groupe recommande l'adoption d'un modèle financier sécurisant et économique, qui bénéficie d'un *track record* de nombreuses années et qui est présenté de façon transparente dans la brochure intitulée *La philosophie d'investissement du groupe BCGE*. Celle-ci est concrétisée par la gamme des mandats de gestion BCGE Best of. Cette gestion est centralisée, elle est donc strictement homogène, quelle que soit l'importance de la fortune et l'entité du groupe qui la met en œuvre. En fonction des objectifs d'investissement du client, les portefeuilles peuvent également être gérés par l'intermédiaire de services consultatifs.

Gestion de patrimoine de proximité

Beaucoup de clients des agences apprécient de confier leur patrimoine à leur conseiller proche de chez eux. Pour aller à la rencontre de cette préférence, les 23 agences BCGE mettent à leur disposition des conseillers spécialisés qui leur proposeront des prestations de haute qualité, privilégiant la conservation du patrimoine et une performance adaptée à leur capacité d'assumer les risques.

Véritable gestion de fortune *made in Geneva*

Le groupe offre aussi les prestations complètes du private banking, allant du conseil patrimonial, fiscal et successoral à la gestion de patrimoines. La philosophie de gestion, et la méthodologie rigoureuse qui la met en application dans chaque portefeuille, a montré une résistance remarquable dans la période de marchés troublés.

BANQUE DES PME ET DES GRANDES ENTREPRISES

Avec près d'une entreprise genevoise sur deux qui est sa cliente, la banque joue un rôle incontournable dans le tissu économique du canton. Le volume de financement aux PME est très important et permet à de nombreuses sociétés de travailler et d'assurer leur développement. Pour les entreprises de la région, la BCGE constitue une alternative essentielle aux grandes banques, notamment en termes de conditions et d'adaptabilité des solutions.

Vaste gamme de solutions de financement d'entreprises

La BCGE, comme sa filiale française, propose des solutions de financement et de gestion de la trésorerie aux entreprises, qu'il s'agisse d'indépendants, de PME, de professions libérales ou de sociétés plus importantes. La maison mère dispose de départements spécialisés en fonction de ces divers segments de clientèle. En outre, elle propose des solutions de financement, telles que limites en comptes courants, avances à terme fixe, leasing de biens d'équipement ou toutes autres solutions nécessaires aux entreprises.

Spécialiste de l'immobilier et de la construction

Tant les investisseurs immobiliers que les promoteurs et les entreprises de construction trouvent à la BCGE des solutions de financement de la construction, de la rénovation et des hypothèques pour tous types d'objets, qu'il s'agisse d'immeubles de logements, de bureaux ou d'activités. En France, ces prestations sont proposées en particulier en Rhône-Alpes et en Ile-de-France.

Expert en financement du négoce international

La BCGE dispose d'un pôle d'excellence dans le financement des transactions liées aux matières premières, un secteur économique central à Genève, une des capitales mondiales du négoce international. L'unité d'affaire Global commodity finance de la banque intervient dans la structuration et la mise à disposition de financements transactionnels à court terme, liés au négoce de matières premières. Elle est active de façon équilibrée dans le financement de pétrole, d'énergie, de métaux, de grains et de produits agricoles. Enfin, elle exploite un portefeuille bien ciblé d'interventions dans le domaine des crédits structurés.

Transmission et acquisition d'entreprises

Les transmissions et les acquisitions d'entreprises sont des opérations qui vont bien au-delà de la relation commerciale traditionnelle entre banque et entreprise. Pour cette raison, la BCGE dispose d'une équipe spécialisée, entièrement dévolue à l'accompagnement des chefs d'entreprises, sur des questions de haut de bilan, de *corporate finance* et de structuration du financement des fonds propres. Elle opère également par le biais de sa filiale Capital Transmission (voir page 8).

Ingénierie financière pour entreprises

Sous l'égide de BCGE Club CFO (Choix Financiers Optimisés), la banque propose aux responsables financiers des entreprises et collectivités publiques, ainsi qu'aux dirigeants de sociétés dans le domaine de l'immobilier, un service de conseil et d'expertise en matière de gestion des engagements, de maîtrise du risque de change et d'optimisation de la trésorerie, centré sur les entreprises et les collectivités publiques. Sur la base d'un diagnostic détaillé des positions, le BCGE Club CFO soumet différentes stratégies de couverture en fonction du niveau de risque souhaité. Le BCGE Club CFO est également conçu comme un lieu d'échange sur les thèmes de la gestion financière et de la maîtrise des risques.

Plusieurs fois par année, il organise des rencontres avec des chefs d'entreprises qui permettent de traiter un thème de l'actualité économique et financière et de présenter les études et réflexions de notre activité de conseil CFO.

Salle des marchés dynamique sur la place financière de Genève

La BCGE est l'une des rares banques, à Genève, à faire profiter ses clients d'un accès facilité et personnalisé aux marchés financiers, en sa qualité de membre de la bourse suisse SIX Swiss Exchange, titulaire d'une licence A. La salle des marchés opère en architecture ouverte et reste totalement indépendante dans le choix des produits qu'elle recommande. La taille de ses équipes favorise un suivi personnalisé de la clientèle et une parfaite exécution des ordres de bourse. Elle intervient dans les domaines des changes, des billets, des actions, des obligations, des produits dérivés/structurés et des fonds de placement. Par ailleurs, la salle des marchés participe de façon active à la gestion du bilan de la banque, *asset and liability management (ALM)*.

Compétences reconnues en asset management

Le groupe BCGE propose des solutions et des conseils sophistiqués pour la gestion d'actifs financiers, intégrant une gestion quantitative et indicielle, pour une clientèle institutionnelle et d'entreprises. Sa philosophie, basée sur l'architecture ouverte, garantit une totale indépendance dans le choix des fonds. Le groupe propose également des produits tournés vers la gestion durable et la responsabilité sociale, ainsi que des fonds sur les valeurs secondaires suisses.

PARTENAIRE PRIVILEGIÉ DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES

A l'écoute des communes genevoises

La BCGE entretient des relations suivies avec les collectivités publiques genevoises, leur proposant des solutions adaptées de financement et de gestion financière. Elle développe et leur propose une gamme de produits et services performants, flexibles et compétitifs répondant à leurs besoins. Elle met à leur disposition son savoir-faire en matière de gestion de la dette, d'optimisation des charges d'intérêt et de maîtrise des risques financiers.

Financements importants et à long terme

La filiale SPFS (voir page 8) a été créée pour répondre spécifiquement aux besoins des collectivités publiques suisses en matière de financements pour des montants importants et sur de très longues durées. Ces solutions s'adressent également aux corporations de droit public. SPFS propose aussi des solutions de refinancement à long terme aux banques cantonales et régionales.

PARTICULIERS

Services bancaires quotidiens

Opérations courantes
Netbanking
 Comptes salaires
 Comptes jeunes
 Solutions pour frontaliers et pendulaires

Gestion de l'épargne

Court, moyen et long terme
 Bons de caisse

Financement du logement

Résidence principale
 Résidence secondaire
 Crédits de construction

Private banking

Mandats discrétionnaires
 Conseil de placements
 Prévoyance
 Crédits sur titres
 Gérants de fortune indépendants

Financement d'appui

Cartes de crédit
 Leasing véhicules
 Crédits personnels

ENTREPRISES

Financement d'entreprises et gestion de la trésorerie

PME
 Grandes entreprises
 Professions libérales et indépendants

Financement de l'immobilier et de la construction

Investisseurs immobiliers
 Promotion immobilière
 Tertiaire immobilier et régies
 Entreprises de construction

Financement de l'immobilier et de l'entreprise en France

Promotion immobilière en Rhône-Alpes et Ile-de-France
 Financement de la transmission d'entreprises
 Financement à moyen terme de l'entreprise

Financement du négoce international

Financements transactionnels négoce
 Financements structurés matières premières

Services et marchés financiers

Devises
 Actions – fonds de placement
 Obligations
 Trésorerie

Conseil aux entreprises, BCGE Corporate finance

Conseil en gestion financière et gestion des risques
 Financements en fonds propres

INSTITUTIONNELS

Financement et gestion des collectivités publiques

Etat et entités satellites
 Communes et fondations immobilières communales
 Institutions para-étatiques et églises
 Fondations immobilières de droit public
 Collectivités publiques hors canton GE

Services et marchés financiers

Devises
 Actions – fonds de placement
 Obligations
 Trésorerie

Asset Management

Mandats passifs – gestion indicelle
 Mandats actifs à risque contrôlé
 Mandats actifs "Finest of"
 Fonds de placement
 Gestion durable *small and mid caps* suisses
 Conseil en placement actif

Choix financiers optimisés (CFO)

Gestion financière et gestion des risques
 Gestion de la trésorerie
 Gestion de la dette

STATUTS ET CAPITAL

Un actionnariat diversifié

La Banque Cantonale de Genève est une société anonyme de droit public au sens de l'article 763 du Code des obligations, créée selon la Loi constitutionnelle du 12 mars 1993, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1994, par la fusion de la "Caisse d'Épargne de la République et canton de Genève" (fondée en 1816) et de la "Banque Hypothécaire du canton de Genève" (fondée en 1847). Son actionnaire premier est le Canton de Genève, qui détient 49.8% du capital-actions. La Ville de Genève et les communes du canton détiennent 28.3% du capital.

8'460 clients actionnaires forment le pôle de l'actionnariat privé de titres au porteur. Il faut encore ajouter les actionnaires ayant déposé leurs titres dans des établissements tiers. Au total, les actions en circulation se montent à 21.9% du capital.

Contribuer au développement de l'économie locale

Conformément à l'article 2 de la Loi sur la Banque Cantonale de Genève du 24 juin 1993, "la banque a pour but principal de contribuer au développement économique de la région. En sa qualité de banque universelle, elle traite toutes les opérations autorisées par la Loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne du 8 novembre 1934. Elle est gérée selon les principes éprouvés de l'économie et de l'éthique bancaire."

Garantie de l'Etat sur les dépôts d'épargne

Le Canton de Genève garantit le remboursement en capital et intérêts des dépôts d'épargne et de prévoyance auprès de la banque. Le montant maximal garanti est fixé par l'article 4 de la Loi sur la BCGE. Il se monte à CHF 500'000 par épargnant et CHF 3 millions pour les avoirs de libre passage de chaque adhérent déposé en cash à la banque et pour chaque institution de prévoyance. Cette garantie, que la banque rémunère à l'Etat, complète la garantie des dépôts prévue au niveau fédéral.



GRAND PUBLIC ET RÉSEAUX
Johan Bernard / Alexander Kroon

FINANCES ET CONTRÔLE DES RISQUES
Eric Bourgeaux

OPÉRATIONS ET CONTRÔLES
Emile Rausis

DIRECTION GÉNÉRALE
Blaise Goetschin

ENTREPRISES
Claude Bagnoud

PRIVATE BANKING
Jean-Louis Platteau

**ORGANISATION ET TECHNOLOGIES
DE L'INFORMATION**
Jean-Marc Joris

Sept entreprises internes complémentaires

Direction générale

Blaise Goetschin, président de la direction générale

La division a pour mission de fournir des services transversaux à l'ensemble du groupe BCGE. Elle appuie le président de la direction générale dans ses tâches de conduite, de planification et de contrôle de l'entreprise et de ses filiales. Elle gère et documente ses relations avec les organes supérieurs et de régulation, ainsi qu'avec les clients et les institutions extérieures. Elle est en charge du *marketing* et *product management* et comporte également la direction des ressources humaines et la formation. Elle assure la conduite des affaires juridiques, ainsi que la communication institutionnelle, les *corporate affairs* et les relations avec les investisseurs.

Finances et contrôle des risques

Eric Bourgeois, membre de la direction générale

La division a pour mission de définir et de conduire la stratégie financière de la banque. Elle recherche un financement sûr et économique et pilote le bilan de façon dynamique. Elle surveille les risques et assure les contrôles internes supérieurs des activités de la banque. Grâce à l'une des rares salles des marchés en Suisse romande, la division assure à la clientèle de la banque le meilleur service pour toutes les opérations sur titres et sur devises. L'ingénierie financière soutient la banque quand elle propose des solutions innovantes aux entreprises et institutions en matière de gestion de risque de taux et de devises. L'unité d'affaires BCGE Asset Management, spécialisée dans la gestion quantitative et indiciaire pour la clientèle institutionnelle et d'entreprises est rattachée à cette division.

Grand public et réseaux

Johan Bernard Alexander Kroon, membre de la direction générale

La division est au service de tous les Genevois et résidents du canton et de ses environs. Elle offre ses services aux particuliers, aux professions libérales, aux petites entreprises et aux indépendants. La division est en relation avec un habitant du canton sur deux. La division accomplit sa mission de proximité au travers de son réseau de 23 agences, de 3 espaces 24h/24 et de 106 guichets automatiques. La division met à disposition de ses clients une gamme complète de prestations et de canaux de distribution proches du domicile et du lieu de travail, complétée par un centre d'appel et un site internet www.bcge.ch. Elle propose une approche de conseil global originale, professionnelle et à haute valeur ajoutée, qui permet aux clients de bien structurer, protéger et rentabiliser leur patrimoine dans l'optique de la prévoyance.

Entreprises

Claude Bagnoud, membre de la direction générale

Partenaire des entreprises et des collectivités publiques du canton et de la région, la division est en relation avec quelque 5'000 grandes sociétés ou administrations apportant une contribution déterminante à la vie économique genevoise. Par une offre large de produits de financement, elle met à disposition des entreprises des crédits pour leurs fonds de roulement et leurs projets, de même qu'elle accompagne les clients dans leurs opérations d'acquisition et de transmission d'entreprises. La division assure le financement de projets immobiliers et des entreprises de la construction. Elle développe une activité de financement du négoce international. Elle opère sur le marché français à travers un département spécialisé, en coordination avec BCGE France.

Private Banking

Jean-Louis Platteau, membre de la direction générale

(depuis le 15 octobre 2008)

La division est en charge de la clientèle privée genevoise, suisse et étrangère, par le biais de deux unités d'affaires spécialisées: PB Geneva et PB Switzerland. Elle analyse la situation patrimoniale des clients et leur propose les solutions de placement les mieux adaptées à leur profil. Elle met en œuvre la stratégie d'investissement du groupe. Près de 9'400 clients ont confié à la banque la gestion de leur patrimoine. La division offre aussi un service spécifique dédié aux aspects successoraux et à l'analyse patrimoniale globale et poursuit ainsi la voie de l'innovation en proposant de nouveaux produits et services en ligne avec la philosophie d'investissement de la banque.

Opérations et contrôles

Emile Rausis, membre de la direction générale

La division structure, gère et contrôle, de manière technique et administrative, les affaires du groupe BCGE à la satisfaction des équipes du front et de leurs clients. Elle réalise des synergies et des économies dans les opérations et le traitement administratifs. Elle assure le suivi et le contrôle des risques liés aux crédits, ainsi que le traitement des dossiers en difficulté. Elle gère les immeubles à usage bancaire, ceux de la caisse de pension de la BCGE, ainsi que ceux à usage non bancaire qui sont destinés à la revente. Elle assure la gestion des immobilisations financières non stratégiques. La division conduit également les activités opérationnelles de la banque, ainsi que la logistique.

Organisation et technologies de l'information

Jean-Marc Joris, membre de la direction générale

La division structure gère et contrôle les technologies de l'information. De même, elle est en charge de la détermination et de la mise en œuvre de l'architecture organisationnelle de la banque. Elle a pour mission d'améliorer les standards de service à la clientèle, d'élever la productivité et de moderniser les équipements dans un cadre de coûts rigoureux. En 2008, la division s'est concentrée sur le processus complexe d'adaptation de l'ensemble des activités de la banque à la plateforme informatique Finnova. Débuté en novembre 2006, ce projet a pris forme le 2 octobre 2008, dans les délais et selon les standards fixés.

Organigramme général

Au 1^{er} mars 2009

DIRECTION GÉNÉRALE



Blaise Goetschin I, III, VI, VII
Président de la direction générale, CEO



Mathias Baitan
EM et Planification



Nicolas de Saussure
Communication et Relations Investisseurs



Elisabeth Ray Tang
Ressources Humaines



Pierrette Jatton Klopfenstein
Marketing



Felice Graziano
Juridique

GRAND PUBLIC ET RÉSEAUX



Johan B. A. Kroon II, V, VI
Membre de la direction générale



Christophe Chevassus I
Financements PME et Indépendants



Alexandre Scala
Secteur Centre



Giovanni Lo Bué
Secteur Nord



André Frossard
Secteur Ouest



Fabien Rei
Secteur Est



Albert Gallegos
Centre de Conseil en Prévoyance



Tiziano Magri
Business Development et Gestion du Réseau

ENTREPRISES



Claude Bagnoud I, III, V
Membre de la direction générale



François Kirchoff I
Entreprises Suisse



Charles Käser I
Immobilier et Construction



Maurice Pierazzi
Corporate Finance



Misha Nagelmackers-Voinov
Personal Finance



Pierre-Olivier Fragnière I
GLOBAL COMMODITY FINANCE



Serguei Chesternine
Desk Energie



Ivan Pougner
Desk Soft et Produits Structurés



Gérard Demierre
Opérations



Alain Bochet
BCGE (FRANCE) SA
FILIALE À 100 %
DU GROUPE BCGE



Jérôme Monnier
Entreprises France



Yves Spörri
Institutions Financières et Collectivités Publiques



Patrick Senger
Business Development et EM Entreprises



Philippe Terrier
Desk Métaux



Josiane Tistounet
Risques et Collatéraux

PRIVATE BANKING



Jean-Louis Platteau II, III, V
Membre de la direction générale



Léonard Graz (a.i.)
Business Development et EM Private Banking



BCGE PRIVATE BANKING GENEVA



Franco Furcolo
Clientèle Suisse



Amin Khamsi II
Clientèle Internationale



Jean-Louis Platteau (a.i.)
Clientèle Europe



Frédéric Constantin
Gérants de Fortune Indépendants



Gaëlle Dalla-Costa
Assistance à la Gestion

Eric Wesse II, Directeur commercial
Christian Stampfli, Secrétaire général
Marie-Claude Boulmier,
Directrice administrative



Monique Seiss Baudry
Audit Interne

**FINANCES ET CONTRÔLE
DES RISQUES**

OPÉRATIONS ET CONTRÔLES

**ORGANISATION ET
TECHNOLOGIES
DE L'INFORMATION**



Eric Bourgeaux ^{III, V, VI}
Membre de
la direction générale, CFO



Emile Rausis ^{I, IV, V, VI}
Membre de
la direction générale



Jean-Marc Joris ^{VI, VII}
Membre de
la direction générale



Pierre Sauvagnat ^{II, III}
**Marchés Financiers
et Trésorerie**



Alain Voirol ^{I, IV}
**Expertise et
Organisation
Crédits**



Philippe Bailat ^{VI, VII}
Organisation

**BCGE PRIVATE BANKING
SWITZERLAND**



Yvan Nicolet
**Comptabilité
Générale**



Bernard Matthey ^{IV}
**Contentieux et
Workout**



Christian Kemper ^{VI}
**Technologies
de l'Information**



Jean-Louis Platteau (a.i.)
**Succursale
de Zurich**



Marc Doerks ^{III}
Contrôle de Gestion



Hans-Joerg Frey
**Administration
Crédits**



Racheleano Mecozzi
**Succursale
de Lausanne**



Michel Maignan ^{III, V, VI}
**Contrôle des
Risques
et Compliance**



Catherine Million
**Opérations
de Marché**



Armando Adamo
**Succursale
de Lugano**



Constantino Cancela ^{II}
**BCGE ASSET
MANAGEMENT**



Fabrice Fournier
**Administration
Clients
et Prestations**



Pierre Weiss ^{II}
Asset Management



Patrice Lefebvre
**Services Bancaires
au Quotidien**



Urs Buser ^{II}
Gestion Centralisée



Christophe Marin
Logistique



Jean-Luc Lederrey ^{II, III}
Etudes Financières



Thierry Angele
Investment Services

- ^I Membre du comité des crédits
- ^{II} Membre du comité de stratégie de placement
- ^{III} Membre du comité ALM
- ^{IV} Membre de la commission des crédits à risques accrus
- ^V Membre du comité des risques
- ^{VI} Membre du comité de stratégie informatique
- ^{VII} Membre du comité stratégique organisation

Votre banque à votre service près de chez vous

Réseau de 23 agences et de 106 bancomats





1 Bellevue
Route de Lausanne 329
Beata Frey



2 Bernex
Rue de Bernex 284
Bernard Bessire



3 Carouge-Marché
Rue Saint-Victor 39
Jean-Noël Borgognon



4 Champel
Avenue de Champel 45
Sandrine Charpin



5 Délices
Rue des Charmilles 1
Stéphane Bonnin (a.i.)



6 Eaux-Vives
Rue Versonnex 13
David Bottoli



7 Florissant
Route de Florissant 66
Maria-José Molla



8 Grand-Lancy
Place du 1^{er}-Août 1
Stéphane Kursner



9 Grand-Saconnex
Route de Ferney 169
Ghezal Hakami



10 Ile
Quai de l'Ile 17
Alexandre Scala



11 Jonction
Boulevard Saint-Georges 2
Stéphane Bonnin



12 Lancy-Centre
Route de Chancy 67
Nicolas Bézaguet



13 Meyrin-Cité
Rue De-Livron 19
Loris Rizzo



14 Onex
Avenue du Gros-Chêne 14
Cécile Huber-Luquiens



15 Pâquis
Place de la Navigation 10
Dominique R. Philippoz



16 Plainpalais
Rue de Carouge 22
Martial Cruchet



17 Plan-les-Ouates
Place des Aviateurs 5
Benjamin Trama



18 Praille-Acacias
Route des Acacias 49
Dominique Jean Ducret



19 Servette-Wendt
Avenue Wendt 54
Giovanni Lo Bue



20 Trois-Chêne
Rue de Genève 78
Fabien Rei



21 Vernier
Route de Vernier 219
Jean-Claude Buzzi



22 Versoix
Route de Suisse 37
Patrick Guex



23 Vésenaz
Route de Thonon 45/47
Juan Chinchilla

ESPACES 24 HEURES

24 Corraterie
Rue de la Corraterie 4

25 Hôpital Cantonal
Rue Micheli-du-Crest 22

26 Palexpo
Palais des Expositions

BANCOMATS HORS AGENCES

27 Aéroport

28 Carouge-Rondeau
Rue Ancienne 88

29 Halles de Rive
Boulevard Helvétique 27

30 Hôpital Beau-Séjour
Avenue Beau-Séjour 26

31 Hôpital de Belle-Idée
Chemin du Petit-Bel-Air 2

32 Hôpital de gériatrie
Route de Mon-Idée 71/73

33 Mairie de Troinex
Chemin de la Grand-Cour 2

34 Parking du Mont-Blanc

35 Rue de la Servette 29

36 Hôtel des Finances
Rue du Stand 26

37 Services Industriels de Genève SIG
Chemin du Château-Bloch 2

38 Aéroport International de Genève
Halle de fret
Route Douanière



« Une philosophie de placement lumineuse et sobre. »

Amin Khamsi est responsable du département Clientèle internationale au sein de BCGE Private Banking. Son excellente connaissance de l'Europe et du Moyen-Orient et sa grande expérience de la profession lui permettent de proposer les prestations de gestion de fortune de la banque à une clientèle résidente et internationale.



Private banking

TRANSPARENTE

UNE TAILLE HABILE ET LA BEAUTÉ D'UNE PIERRE NATURELLE SE RÉVÈLENT EN PLEINE LUMIÈRE. DE MÊME, EN ORIENTANT SON CLIENT VERS LES VALEURS FONDAMENTALES ET INTÉPRETABLES, LE CONSEILLER EN PRIVATE BANKING DE LA BCGE PRÉSERVE ET VALORISE LES AVOIRS QU'IL LUI CONFIE.

Les marchés financiers en 2008

Pour beaucoup, l'exercice le plus tourmenté des dernières décennies

22

2008 a été une des pires années boursières de l'histoire. Déclenchée par la chute du marché immobilier américain, une crise du crédit avait éclaté en été 2007 aux Etats-Unis. Elle paraissait sous contrôle, jusqu'au début du mois de septembre 2008. En effet, depuis le mois de juillet 2007, les banques centrales ont fourni d'abondantes liquidités au système bancaire et les autorités sont intervenues, notamment aux Etats-Unis, pour renflouer certaines institutions financières qui jouent un rôle particulièrement important au sein de l'économie. Un modeste plan de relance fiscale avait permis aux ménages américains de compenser les effets négatifs de la chute de l'immobilier sur leurs revenus et leurs dépenses. La situation s'est toutefois aggravée de manière dramatique après le 15 septembre 2008, jour de l'annonce de la faillite de la banque américaine Lehman Brothers. Un vent de panique s'est mis à souffler sur le système financier international, qui a été brusquement menacé de paralysie.

Multiplication des plans de relance

Pour empêcher d'autres faillites de grandes banques, stabiliser le système financier et relancer la distribution du crédit, les gouvernements et les banques centrales aux Etats-Unis, dans la zone euro, au Royaume-Uni et en Suisse ont pris rapidement des mesures exceptionnelles par leur ampleur et par la nature des remèdes apportés à la crise. L'enveloppe globale de ces interventions atteint plusieurs milliers de milliards de dollars. Elles visent à recapitaliser les banques, à créer des structures de "portage" pour les actifs bancaires dépréciés, à garantir le refinancement des établissements financiers, à fournir des liquidités monétaires en quantités colossales au système bancaire. Certaines banques centrales, notamment la Réserve Fédérale des Etats-Unis (FED), ont mis en place des mécanismes totalement inédits pour assurer le financement des entreprises à la place des banques qui ne veulent plus prêter : la FED rachète ainsi directement les créances émises par des entreprises américaines et des organismes de financement hypothécaire ou de crédit à la consommation.

L'économie réelle mondiale est touchée

Ces mesures exceptionnelles de soutien du système bancaire en crise n'ont pas immédiatement réussi à rétablir les mécanismes du crédit et n'ont pas empêché l'économie de plonger dans une récession qui s'annonce sévère, particulièrement aux Etats-Unis. La rapidité de la chute des indicateurs économiques a été sans précédent. En 2008, en quelques mois, l'économie mondiale est passée d'une croissance encore robuste de l'ordre de 4 % en rythme annuel à une situation de récession. Jusqu'au début de l'été, l'économie mondiale était menacée d'inflation sous l'effet du plus grand choc pétrolier depuis les années 1970. Puis, en quatre mois, le prix du pétrole a été divisé par presque quatre, passant de USD 150 à USD 40 le baril et l'inflation a été divisée par deux dans les pays industrialisés, dont la Suisse. Ce recul de l'inflation a permis aux banques centrales de baisser agressivement leurs taux d'intérêt : la Banque Nationale Suisse a abaissé de 2.75 % à 1 % son taux de référence, le Libor 3 mois. Celui de la FED est passé de 5.25 % en 2007 à 1 % en décembre 2008. La Banque Centrale Européenne a également abaissé son taux directeur de 4.25 % à 2.5 %. Aux Etats-Unis, pays le plus touché par la crise, la future administration Obama a déjà annoncé un plan massif de relance de l'activité, de l'emploi et de la demande.

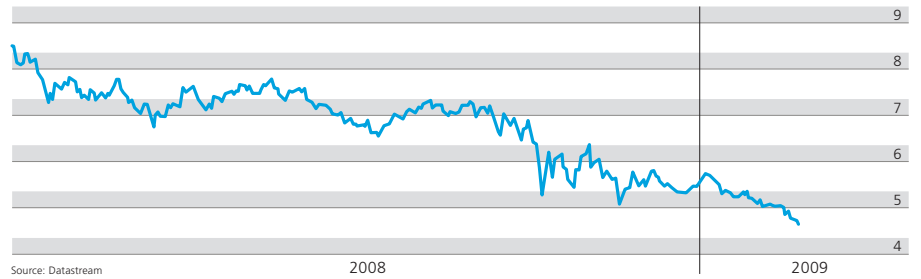
Les obligations plus attrayantes que jamais

Les marchés financiers ont été durement éprouvés par la crise. En 2008, les marchés des actions ont chuté de 35 % à 50 %, les trois quarts de la chute s'étant produits après le 15 septembre. Des baisses de cours importantes ont également été observées sur le marché des obligations émises par des entreprises, tandis que l'aversion au risque poussait les investisseurs à acheter de la dette publique à n'importe quel prix et avec des rendements de plus en plus dérisoires. Les obligations de gouvernements ont ainsi été une des rares classes d'actifs qui a enregistré une performance positive en 2008.

La BCGE poursuit dans la voie de la prudence

Dans ce contexte d'incertitudes élevées et persistantes, la BCGE continue d'appliquer une politique de placement prudente. Une allocation d'actifs conservatrice mais relativement stable reste, en effet, le meilleur moyen de traverser une période de volatilité très marquée des marchés. La BCGE est plus que jamais convaincue que sa philosophie d'investissement s'applique aussi bien aux périodes fastes qu'à celles de crise. La simplicité, la rigueur, la transparence et le choix des meilleurs véhicules de placement sont au cœur de cette méthodologie.

Indice SMI
de la bourse suisse
en milliers de points



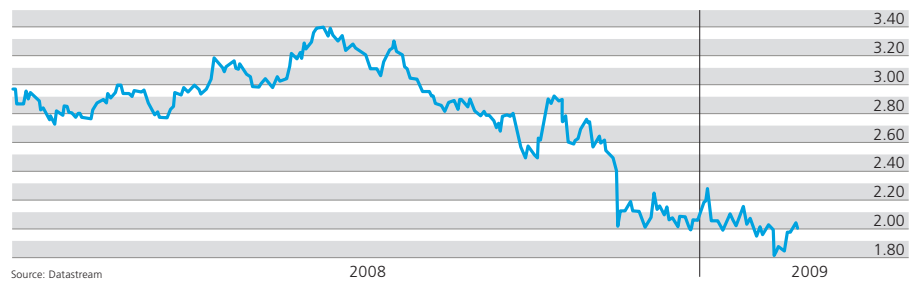
Indice mondial des bourses,
MSCI World
en USD



Pétrole-brent
en USD par baril



Suisse, taux à 10 ans,
rendement des emprunts
de la Confédération
en %



La croissance de la valeur ajoutée par les 17 principaux groupes de branches économiques dans le canton de Genève s'est montée à 1.2 % en 2008, portant le produit intérieur brut 2008 du canton à près de CHF 43 milliards¹. Les prévisions pour 2009 prévoient un recul du PIB genevois de 0.7 % en 2009, lequel devrait ainsi se monter à CHF 42.3 milliards, annulant ainsi une partie de la croissance enregistrée en 2008. La chimie devrait être un des trois groupes de branches les moins touchés par la conjoncture en 2009.

L'économie mondiale devrait échapper à la déflation

Sous l'effet de la crise, la croissance mondiale a été de 3.4 % en 2008; elle n'est attendue qu'à 0.5 % en 2009. Les gouvernements et les banques centrales se sont engagés dans des politiques massives de relance et de soutien. L'ampleur et la rapidité de la réaction des autorités, les efforts massifs de *reflation*, de plusieurs milliers de milliards de dollars, de l'économie permettent d'écarter un scénario dramatique qui comporterait une dépression mondiale.

Le pétrole devient un allié provisoire

Simultanément, la chute du prix du pétrole redonne du pouvoir d'achat. Le recul de sa valeur induit des économies annuelles substantielles pour les consommateurs de pétrole, leur offrant un répit qui devrait durer encore de nombreux mois. Il renforce le phénomène du recul de l'inflation. Cela a éliminé le dilemme qui affectait, en 2008, les politiques monétaires, partagées entre la crainte de la récession et le risque du renchérissement. Les taux des banques centrales sont historiquement bas aux Etats-Unis. Ils resteront à de faibles niveaux, une baisse supplémentaire étant attendue en Europe.

La récession sera suivie d'une faible croissance en 2010

Notre scénario mise sur une récession sévère durant une majeure partie de l'année 2009 pour la plupart des pays industrialisés; dans les pays émergents la croissance est nettement ralentie. Au niveau mondial, la crise du crédit a un impact considérable sur le moral des entreprises et des ménages. Elle affecte leurs décisions d'achats, notamment en ce qui concerne les automobiles et les biens d'équipement. La contraction du crédit menace directement l'activité, voire, dans certains cas, l'existence de nombreuses entreprises aux Etats-Unis comme en Europe. Ainsi, les PIB pourraient reculer de l'ordre de 2 % aux Etats-Unis, au Japon et dans la zone euro en 2009.

L'économie mondiale devrait commencer à se stabiliser au second semestre 2009 et la sortie de la crise devrait se réaliser progressivement à la fin de l'année et être suivie d'une période prolongée de faible croissance. Quelques timides signaux de stabilisation, qui doivent encore se confirmer, laissent augurer d'une possible amélioration ultérieure. La chute des matières premières s'est arrêtée, les marchés émergents ont rebondi et quelques indicateurs semblent avoir touché le fond. Le niveau d'incertitude est particulièrement élevé, car des événements comparables à ceux de 2008 ne se sont plus produits depuis plusieurs décennies.

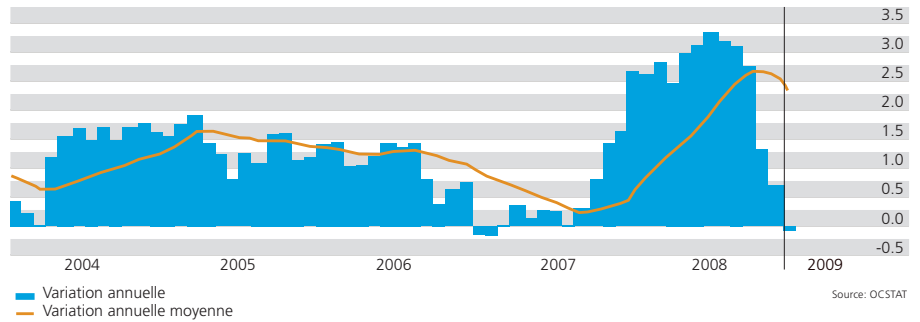
Dans ce contexte, la Suisse passe par une période de récession modérée, avec un recul de son PIB de l'ordre de 0.8 %. Une reprise tempérée est attendue en 2010. L'absorption de la montagne de dettes, essentiellement américaines, par le reste du monde aura aussi son impact sur l'économie suisse, qui ne devrait pas croître de plus de 1 % à 2 % pendant de nombreuses années. Le recul du prix du pétrole a permis à l'inflation suisse de se contracter; elle devrait être de 1 % en 2009. Les taux d'intérêt réels, sur les instruments de court terme, resteront négatifs, ce qui participera au programme de relance.

Retour du franc au niveau d'équilibre

Le franc s'est apprécié vis-à-vis de l'euro en raison du dénouement brutal de positions d'arbitrages d'intérêts entre les deux devises. Pour 2009, il devrait se stabiliser à un niveau proche de sa valeur d'équilibre économique vis-à-vis de l'euro, que nous situons entre CHF 1.50 et 1.55.

¹ L'estimation du PIB genevois a été élaborée par l'institut Créa, sur mandat de la BCGE. Les chiffres présentés dans ce chapitre ont été actualisés le 18 février 2009.

Indice genevois des prix
à la consommation
en %



2010 pourrait connaître une reprise modérée

En 2009, on s'attend à ce que l'économie genevoise recule de 0.7 %, après avoir connu une croissance de 1.2 % en 2008. Selon le modèle économétrique utilisé, il faudra attendre la fin de l'année 2009 pour enregistrer une lente croissance sans inflation, le creux de la vague étant attendu pour l'été. Les effets de la crise financière mondiale se font sentir sur la conjoncture genevoise au moins à travers deux canaux. Directement, par la baisse des commissions perçues par les instituts financiers, grands acteurs de l'économie genevoise, et indirectement, par la contraction de la demande de biens et services genevois émanant d'acquéreurs nationaux et étrangers pénalisés à la fois par une baisse de leur revenu et par une diminution de leur richesse.

Genève dispose de quelques atouts pour tirer son épingle du jeu. L'économie genevoise est bien diversifiée, malgré le poids du secteur financier. En témoigne le fait que 2001 et 2002 avaient enregistré des croissances, alors que le secteur financier reculait. La forte progression de l'emploi sur l'ensemble de l'économie du canton, depuis plusieurs années, devrait notamment soutenir la consommation locale.

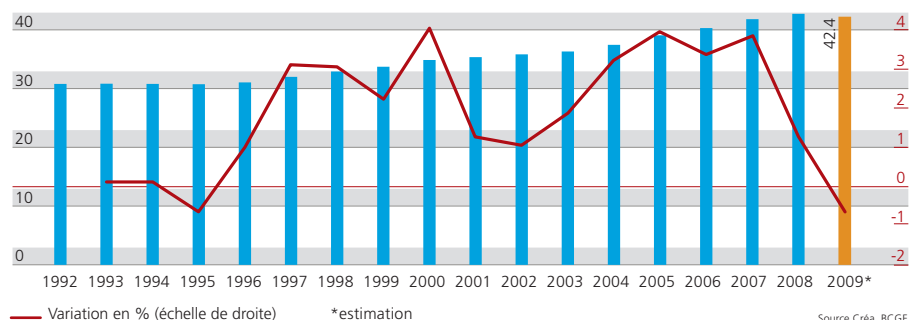
Par ailleurs, l'endettement des ménages à Genève est relativement plus faible qu'à l'étranger, ce qui soutient le moral des consommateurs. Grâce aux contributions obligatoires au deuxième pilier, les réserves d'épargne sont là. Contrairement aux Etats-Unis, l'économie genevoise, tout comme la plus grande part de l'économie suisse, n'a pas besoin d'assainir ses bilans. Etant donné que les ménages et les entreprises genevois ont une bonne santé financière, il ne devrait pas y avoir de *credit crunch*, de resserrement du crédit. Notons qu'en l'absence d'inflation, les taux d'intérêt devraient rester stables, les taux à 10 ans ne devraient se raffermir que modérément d'ici la fin de l'année.

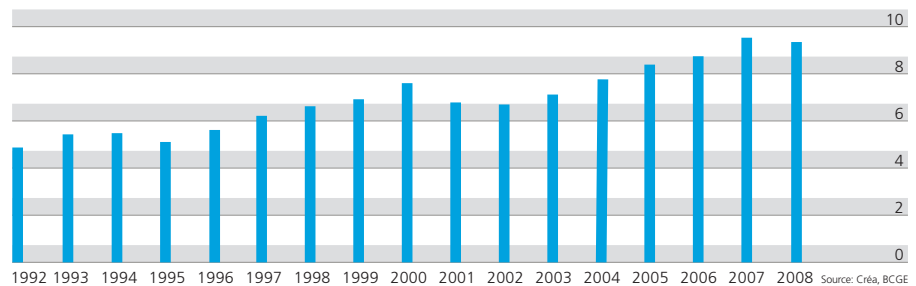
Impact de la finance

Les premiers signes de ralentissement de l'économie étaient déjà apparus au premier trimestre de l'année 2008, avec une contraction des activités financières, observée tant sur le plan cantonal que sur le plan national. C'est ainsi que, pour 2008, le Créa estime que la valeur ajoutée créée par la branche banques et assurances avait baissé d'environ 3.9 %, suivie d'un recul, en 2009, de 1.1 %.

La masse des fonds sous gestion a reculé sur la place de Genève sous l'effet de la chute des marchés boursiers, mais cette baisse a été partiellement compensée par l'afflux de fonds étrangers attirés par la stabilité offerte par l'écrasante majorité des banques suisses.

Evolution du PIB réel genevois,
aux prix du marché de 2007,
en incluant les organisations internationales
en CHF milliards





Les exportations malmènent l'horlogerie

L'horlogerie appuie traditionnellement une partie de sa croissance sur les ventes réalisées dans les monarchies du golfe Persique et en Russie. Affectée par le recul du prix du pétrole, elle ne devrait enregistrer, en 2009, qu'une modeste progression de sa valeur ajoutée de 0.3 %, après une très forte hausse de 9 % en 2008.

Menaces sur l'automobile

La branche du commerce devrait céder 2.4 % en 2009. Elle englobe la vente d'automobiles et les garages. Tout comme pour l'ensemble de l'économie, la situation des ventes de voitures neuves est nettement moins mauvaise en Suisse que dans les pays voisins. Le ralentissement des ventes de voitures neuves pourrait induire un besoin accru de dépenses de réparations. Or, ce domaine est intense en main-d'œuvre locale qui, par ses dépenses, alimente l'économie de la région.

Rôle stabilisateur de l'éducation, la santé et les services publics

Le groupe de branches réunissant l'éducation, la santé, les services publics et parapublics devrait enregistrer une progression de 1.6 % en 2009. Etant peu sensible au comportement des consommateurs, ce groupe échappe à la tendance.

La chimie tire son épingle du jeu

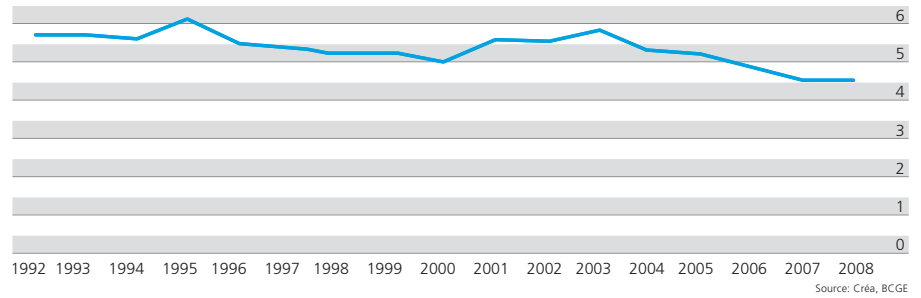
La chimie devrait tirer son épingle du jeu en poursuivant sur le chemin de la croissance, mais à un rythme ralenti (+3.6 % en 2009). Le modèle économique du Créa relève une certaine dépendance de la chimie genevoise vis-à-vis des économies asiatiques, dont la croissance, bien qu'en recul, subsiste.

Cinq années fastes

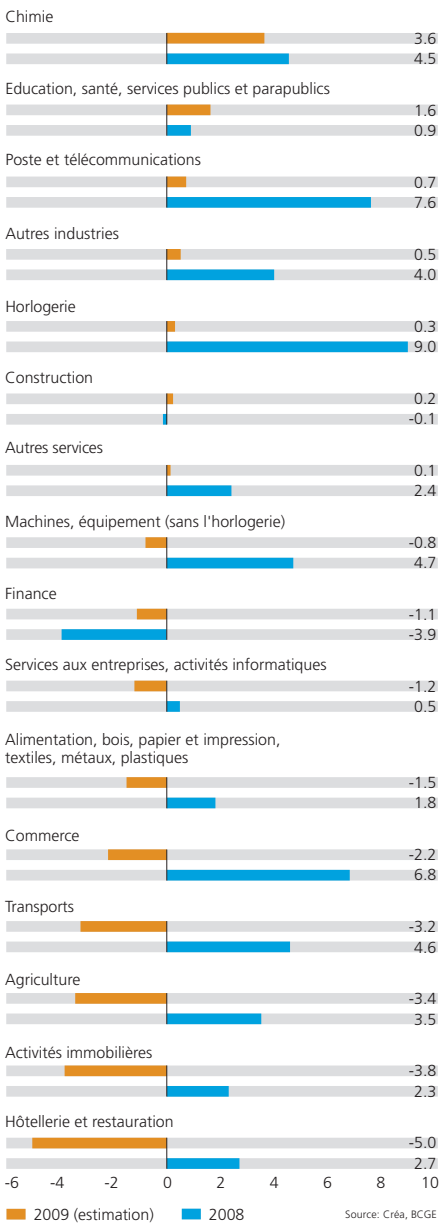
Soutenue par le dynamisme de la conjoncture extérieure et la bonne tenue des marchés financiers, l'économie genevoise a connu une période de forte expansion entre 2002 et 2007 : le PIB réel s'est accru de 3.9 % par année dans le canton de Genève, contre 2.9 % pour l'ensemble de la Suisse. Cette excellente performance reflétait principalement, mais pas uniquement, le dynamisme du secteur de la finance (+7.6 % par an), qui représente un quart de l'activité économique du canton. Malgré sa part modeste dans le PIB genevois (4.1 % en 2007), l'horlogerie a aussi contribué de manière significative à la conjoncture cantonale.

Alimentée par la demande asiatique (notamment en provenance de Chine, de Hong Kong et de Russie) et américaine, l'horlogerie genevoise a affiché un taux de croissance moyen annuel de 9.2 % par année sur la période 2002-2007, soit la plus forte hausse de tous les secteurs. Sur 15 ans, sa valeur ajoutée a été multipliée par trois. Pendant toute cette période, l'horlogerie n'a connu qu'une seule brève période de quasi-stagnation, de 1998 à 1999. Tout aussi tournée vers l'extérieur, mais représentée plus modestement dans le PIB genevois, la branche de la chimie a crû de 8.2 % par année pendant la période 2002-2007. Quant à la branche des services aux entreprises, fortement dépendante de l'activité des autres branches et qui représente environ 10 % du PIB cantonal, elle a connu une croissance plus contenue. Ce sont principalement le commerce (de gros et de détail), les services publics et parapublics, ainsi que la construction et les activités immobilières qui, en évoluant positivement, mais toutefois en dessous de la moyenne cantonale, ont contenu la progression du PIB ces dernières années.

La part des organisations internationales dans le PIB genevois décline en %



Evolution des groupes de branches à Genève, en termes réels en %



Quantification du poids des organisations internationales

Comme c'est également le cas pour le secteur public, les organisations internationales sont intégrées dans le calcul du PIB genevois. Elles y contribuent à hauteur de 4.5 %, une proportion vraisemblablement très largement inférieure à celle qu'elles avaient au début des années 70, à la veille du premier recul du dollar. Depuis 1992, la contribution des organisations internationales est en déclin après avoir connu deux pics temporaires, en 1995 et 2003. En quatre ans, de 2003 à 2007, la valeur ajoutée des organisations internationales a baissé de presque 9 %, en francs constants². Ce recul est peut-être tempéré par la progression des activités des ONG, organisations qui ne font pas l'objet d'une rubrique séparée dans la comptabilité nationale. En utilisant le nombre d'employés de ces dernières, qui est estimé à 3'500, nous calculons que la contribution de cette branche au PIB passe de 4.5 % à 5.2 %. Les organisations internationales forment une branche moins sensible à la conjoncture, elles jouent un rôle stabilisateur particulièrement appréciable dans les périodes de ralentissement économique.

Chimie et finance sont leaders

Mesurée par la valeur ajoutée par employé, la productivité genevoise est comparativement élevée. La finance est de loin le secteur le plus productif. La productivité par employé atteignait presque CHF 400'000 en 2007, soit un tiers de plus que celle de la chimie qui vient en seconde position. Cet écart va rester important, mais il décroît en 2008. En effet, les estimations donnent aux deux secteurs une évolution opposée. La chimie enregistre une hausse marquée de sa contribution à la valeur ajoutée, de 4.5 %, alors que celle de la finance recule de 3.9 %, pour des nombres d'employés en faibles variations. Il en résulte une productivité de CHF 383'000 pour le secteur de la finance et de CHF 316'000 pour la chimie. L'écart entre ces deux secteurs s'établit ainsi à 21 % (à nombre d'employés supposé constant entre 2007 et 2008). En ce qui concerne la chimie, il faut relever qu'une partie de la forte productivité par employé mesurée découle des montants importants de capitaux immobilisés dans cette industrie. Finance et chimie sont, avec le secteur poste et télécommunications, ceux qui ont réalisé la plus forte hausse de la productivité sur les 15 années de 1992 à 2007. Deux autres secteurs affichent des productivités très importantes, l'horlogerie, qui vient en quatrième position avec CHF 207'000 par employé et le secteur des autres industries, avec CHF 274'000. Le secteur de l'hôtellerie et restauration affiche la productivité la plus faible, de CHF 66'000. La productivité par employé dans la construction est également modeste, de CHF 98'000. Dans ces deux branches, la productivité a reculé, essentiellement de 1992 à 1997, et se situait, en 2007, à un niveau inférieur à celui de 1992.

Commentaires sur la variation du PIB cantonal

Le PIB cantonal calculé par BAK Basel Economics en 2007 se montait à CHF 34 milliards. Pour 2008, l'institut Créa l'estime à presque CHF 43 milliards. La principale raison de cette variation tient au rajout du secteur public et des organisations internationales dans l'indice, afin de coller plus étroitement à la structure de l'économie du canton. Quelques variations méthodologiques entre les deux instituts peuvent expliquer les différences de PIB de certains secteurs par rapport aux valeurs publiées les années passées.

² Les chiffres qui suivent sont également en francs constants, aux prix de 2007.



« Comprendre le fonctionnement d'une PME, d'une étude
ou d'un cabinet, puis dessiner le meilleur habit financier: c'est passionnant. »

Liliana Ferreira est experte crédits dans l'unité Financements PME et indépendants. Spécialisée en leasing de biens d'équipement, elle élabore, avec les gestionnaires, des solutions personnalisées de financement pour les entreprises.



PME et indépendants

SUR MESURE

A L'INSTAR DU COTON FILÉ, TISSÉ ET FAÇONNÉ POUR CRÉER DES ÉTOFFES ÉLÉGANTES ET AGRÉABLES À PORTER, LES CONSEILLERS EN FINANCEMENT POUR PME ET PROFESSIONS LIBÉRALES PROCURENT SOUPLESSE ET CONFORT À CES PATRONS DANS L'EXERCICE DE LEUR MÉTIER, GRÂCE À L'EFFICACITÉ DE LEURS SERVICES FINANCIERS.

Marché des affaires en 2008

Croissance excellente des affaires, résistance remarquable des revenus, incidence limitée de la crise sur la profitabilité, dividende stable

En 2008, la BCGE a octroyé pour plus de CHF 600 millions supplémentaires de crédits aux entreprises et aux particuliers, essentiellement dans l'économie genevoise. Dans leur ensemble, les produits d'exploitation ont fait preuve d'une grande stabilité (-1%), malgré un contexte économique et boursier difficile. La BCGE a vu la masse des fonds de la clientèle déposés dans ses livres augmenter de CHF 930 millions. Les créances hypothécaires ont connu une très forte progression (CHF 399 millions). Grâce à l'afflux de fonds, le taux de refinancement des hypothèques par les comptes d'épargne et les comptes courants a atteint les 73.7%.

Bon niveau du rendement des fonds propres en %



Les coûts engendrés par une modernisation informatique et logistique géante de la banque (nouvelle plateforme informatique, intégration de deux filiales dans la maison mère, *outsourcing* des opérations de paiement, création d'une agence, rénovation de quatre autres) ont toutefois influencé les résultats. Le bénéfice net a enregistré un recul de 11.6% à CHF 68.1 millions, alors que le bénéfice brut s'est situé à CHF 101.1 millions de francs (-9.7%). Le rendement des fonds propres, ROE, reste à un très bon niveau comparatif (7.5%). Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale le versement de dividendes inchangés, totalisant 6% du nominal.

Principaux chiffres consolidés de l'exercice 2008 (En CHF 1'000)

	31.12.2008	31.12.2007	Variation
Bénéfice net	68'121	77'100	-8'979
Bénéfice brut	101'066	111'861	-10'795
Résultat intermédiaire	61'990	101'095	-39'105
Dividendes	6%	6%	-
Total du bilan	13'690'322	12'498'462	+1'191'860
Créances hypothécaires	6'791'969	6'393'374	+398'595
Créances à la clientèle	2'927'106	2'724'091	+203'015
Fondation de valorisation	297'822	1'187'931	-890'109
Produits d'exploitation	318'643	321'793	-3'150
Opérations d'intérêts	212'806	201'089	+11'717
Opérations de commissions	92'707	97'742	-5'035
Charges d'exploitation	217'577	209'932	+7'645
Effectifs (en équivalent 100%)	789	784	+5

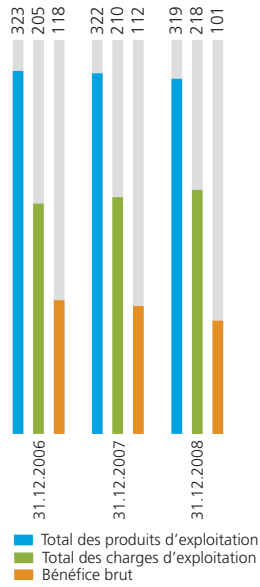
Progression de la marge d'intérêt et gains de parts de marché dans les hypothèques

Le résultat des opérations d'intérêts progresse de 5.8%, soit CHF 11.7 millions. Avec le niveau record de presque CHF 213 millions, il constitue deux tiers (67%) des produits d'exploitation. Cet accroissement s'appuie notamment sur la bonne progression de la marge d'intérêt qui a atteint les 1.62% (1.60% en 2007), grâce à une gestion judicieuse des taux. Du côté des volumes, on enregistre deux phénomènes conjoints. D'une part, le total des prêts hypothécaires a fortement augmenté de 6.2%, soit presque CHF 400 millions, pour atteindre les CHF 6.8 milliards, d'autre part, les créances sur la clientèle (en omettant le prêt à la Fondation de valorisation) ont avancé de 7.3%, ou de CHF 203 millions. Au total, ce sont plus de CHF 600 millions de nouvelles affaires de crédits qui ont été réalisées, un résultat remarquable au vu du contexte économique général.

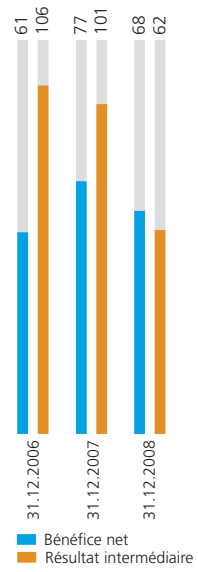
Bénéfice sur la capitalisation boursière en %



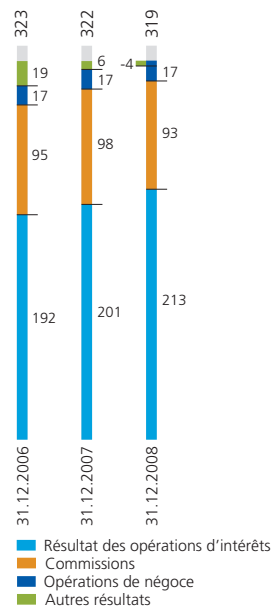
Consolidation
du bénéfice brut
en CHF millions



Bénéfice net
en recul de 11.6%
en CHF millions



Le résultat des opérations
d'intérêts contribue à 67%
des produits d'exploitation
en CHF millions



Le ratio charges sur produits reste en dessous de 70% en %



Une gestion de patrimoine bien profilée pour la crise

Les produits des commissions sur les opérations de négoce, de titres et les placements, soit essentiellement les activités induites par la gestion institutionnelle et la gestion de portefeuilles, ont fait preuve d'une grande stabilité au cours de l'année, s'établissant à CHF 50.1 millions. A noter que ce montant inclut les revenus de l'ancienne Synchrony Asset Management, intégrée à la maison mère début 2008. Ceux-ci étaient précédemment comptabilisés en produits des commissions sur les autres prestations de service. Cet effet mis à part, les revenus de la gestion de patrimoine n'ont reculé que de 10.1%, soit nettement moins que l'impact moyen des marchés financiers. Cette performance doit être soulignée, compte tenu de l'environnement boursier international. Elle souligne les mérites de la philosophie de gestion du groupe, orientée sur la prudence et la discipline.

Une salle des marchés qui performe bien dans un environnement adverse

Les résultats des opérations de négoce, qui proviennent des activités de la salle des marchés, se sont maintenus à un niveau appréciable. Ils n'ont cédé que 2.8% à CHF 16.6 millions. Là encore, cette évolution est tout à fait réjouissante compte tenu du ralentissement général et des risques potentiels dans cette activité. La salle des marchés soutient dans plusieurs domaines l'activité de la banque. Elle ne prend pas de grandes positions et travaille avec un risque limité en totale cohérence avec la philosophie d'investissement de la banque. Cela lui a permis de n'être que très modestement touchée par les fortes turbulences sur les marchés d'actions et d'obligations.

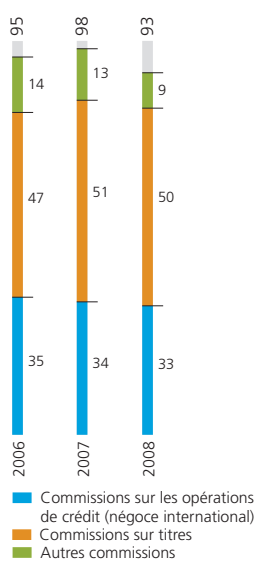
Navigation prudente dans le *global commodity finance*

Les opérations de crédit à très court terme, qui caractérisent les activités liées au négoce international, ont été affectées par le recul du dollar, monnaie classique des échanges de matières premières, par la très forte volatilité des cours et par le recul des exportations à travers le monde, dès le quatrième trimestre de l'année. Il en résulte un recul des produits des commissions sur les opérations de crédits de CHF 1.2 million, ou 3.6%.

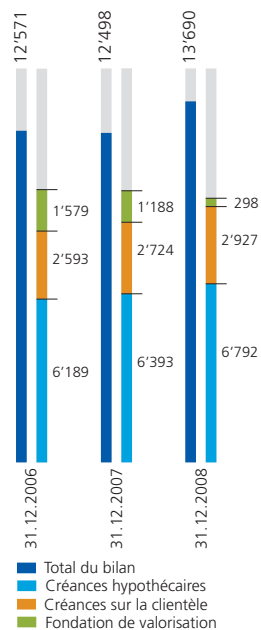
Forte implication des collaborateurs dans la modernisation de la banque

Les charges de personnel ont progressé de 2.1%, soit CHF 2.5 millions, ce qui traduit un engagement accru des collaborateurs de la banque et de ressources externes à durée déterminée, ainsi qu'un montant substantiel d'heures supplémentaires. La banque a engagé jusqu'à 35 personnes complémentaires, à titre temporaire, pour préparer la transition informatique. Toutefois, d'une année sur l'autre, au 31 décembre, les effectifs sont restés stables (cinq équivalents plein temps en plus).

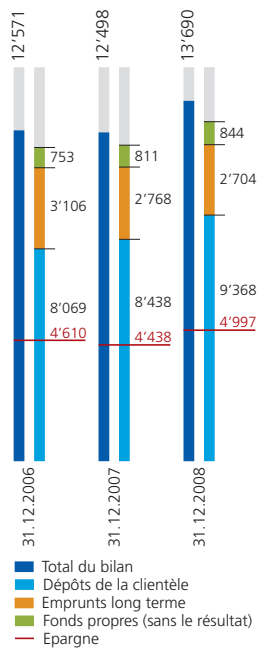
Grande stabilité
des commissions sur titres
en CHF millions



Progression
des avances à la clientèle
en CHF millions



Très bonne structure
de refinancement
en CHF millions



La modernisation de la banque se poursuit à plein régime

L'établissement de la nouvelle agence dans le quartier de La Praille - Acacias - Vernets, événement rare puisque la dernière ouverture d'agence remontait à 12 ans, a participé à la hausse de 5.6% des autres charges d'exploitation, à CHF 94.9 millions. Ce poste a aussi été influencé par les frais engendrés par la rénovation de quatre agences et par l'achat de 17 nouveaux guichets automatiques bancaires, essentiellement des bancomats. L'*outsourcing* des activités de trafic des paiements a également participé à la progression de ces charges dans la mesure où les deux structures ont dû fonctionner en parallèle pendant quelques mois. Le recul de CHF 10.8 millions du résultat brut est ainsi largement imputable à la migration informatique. Le ratio charges sur produits reste en dessous de 70%, en dépit de cette salve de projets d'infrastructure. La migration informatique a aussi eu un impact sur le poids accru des amortissements sur l'actif immobilisé, qui ont avancé de 29.9%, ou CHF 3.2 millions.

Hausse du coût du risque de contrepartie en raison de la dégradation conjoncturelle

La conjoncture a également affecté le bénéfice net, par le biais de pertes induites par des débiteurs, essentiellement des entreprises ou des institutionnels, qui connaissent des difficultés et pour lesquels la banque a provisionné préventivement une part ou la totalité du risque, alors même que la perte sur crédit n'est pas avérée. Le poste correctif de valeurs, provisions et pertes a été doté de CHF 25.1 millions, alors qu'il était nul les deux années précédentes.

La confiance des clients accroît massivement le bilan

L'afflux de nouveaux fonds de la clientèle et le ralentissement économique général a induit une progression de la liquidité totale disponible. Le nombre de clients supplémentaires se monte à 12'600, soit plus du double d'une année normale. Le *net new money* se monte à plus de CHF 1.2 milliard, sous forme d'épargne, de comptes courants et d'obligations de caisse, ainsi qu'en gestion de fortune. Cette nouvelle réalité témoigne de la confiance dont disposent les banques cantonales, et la BCGE en particulier, auprès du public. Cet afflux a permis une progression de 11% des dépôts, à CHF 9.4 milliards, ce qui explique la forte augmentation du bilan (CHF 13.7 milliards, +9.5%). Globalement, la BCGE gère et a sous dépôt CHF 16.7 milliards. La méthode d'estimation des actifs gérés et administrés a été modifiée pour l'exercice 2008 et ne permet pas de comparaison directe d'une année sur l'autre.

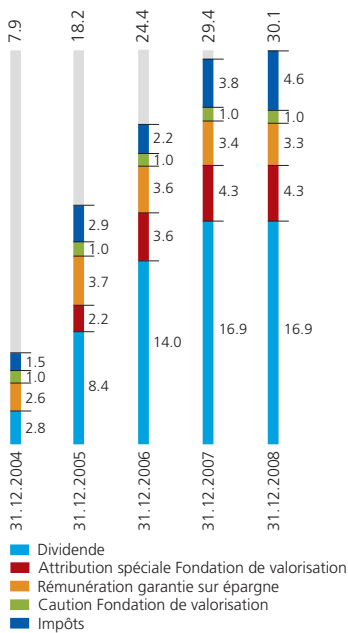
Solidité financière confirmée

Les fonds propres comptables s'élèvent à 912 millions de francs, ce qui représente 6.7% du total du bilan. A 134%, le taux de couverture des fonds propres atteste que la BCGE se trouve aujourd'hui dans une situation financière de qualité reconnue par l'agence de notation de Standard & Poor's qui a rehaussé le rating de la banque en décembre 2008 (A/A-1/stable).

Croissance de la contribution financière aux pouvoirs publics

La contribution financière totale aux pouvoirs publics s'est montée à CHF 30.1 millions (CHF 29.4 millions en 2007), ce qui constitue une hausse de 0.7 million (+2.4%). En 2008, la BCGE tient ses engagements sur plusieurs fronts: elle soutient l'économie avec ses crédits, elle maintient ses effectifs et elle distribue 44% de son profit total à la collectivité publique.

Croissance de la contribution
aux pouvoirs publics
en CHF millions



8'460 "clients actionnaires"

La BCGE se réjouit de la poursuite de l'augmentation du nombre d'actionnaires privés, qui atteste d'une adhésion forte de la clientèle et de la communauté genevoise à la banque. Au 31 décembre 2008, 8'460 personnes possèdent des actions de la BCGE, soit une hausse de 11 %. Ce chiffre ne tient compte que des actions déposées auprès de la BCGE elle-même. Le rendement du dividende était, à cette date-là, de 2.7 %, soit un niveau proche du rendement des obligations de la Confédération à 10 ans.

Un acteur présent dans l'économie régionale

Pour 2009, la BCGE vise une évolution des revenus corrélée à celle de l'économie genevoise. La priorité est donnée à la maîtrise des risques. La banque entend rester un acteur très présent dans le financement de l'économie de la région. Elle prévoit un maintien des charges au niveau de 2008. Au vu de la conjoncture actuelle, elle n'anticipe pas d'amélioration substantielle de ses bénéfices.



« Grâce à notre connaissance du terrain et à nos exigences strictes, nous sommes devenus le leader à Genève dans les crédits hypothécaires pour particuliers et professionnels. »

Didier Dupont est conseiller expert en financement de l'immobilier. Il fait partie d'une équipe entièrement dédiée aux besoins financiers des professionnels de l'immobilier, qu'ils soient promoteurs, constructeurs, régisseurs ou propriétaires.

Immobilier et construction

SOLIDE

DE MÊME QUE LE BÉTON A BESOIN D'UNE ARMATURE QUI LUI PROCURE RÉSTANCE ET ÉLÉGANCE,
LES PROJETS DE CONSTRUCTION OU D'ACQUISITION PRENNENT CORPS EN S'APPUYANT SUR LES CONSEILS
PERSONNALISÉS DES EXPERTS DE LA BCGE. À MÊME DE PROPOSER DES SOLUTIONS DE FINANCEMENT
PARFAITEMENT ADAPTÉES À CHAQUE CONSTRUCTEUR OU PROPRIÉTAIRE

Année après année, la BCGE renforce son assise. Etape marquante de ce processus: l'amélioration du *rating* Standard & Poor's (S&P) de la banque qui devient A/A-1/Stable.

SOLIDITÉ

Rating amélioré

Le 12 décembre dernier, S&P a fait part de sa meilleure appréciation de la banque. Elle a fait progresser son *rating* à A/A-1 (anciennement A-/A-2). Ces notes sont largement suivies par les professionnels et influencent notamment les conditions de refinancement.

Dans son rapport, S&P souligne la forte part de marché de la banque dans le canton, en particulier au niveau des hypothèques, de l'épargne et du financement des entreprises. L'agence relève également la progression de l'établissement dans le private banking à Genève, en Suisse et en France, ainsi que son rôle dans le financement du négoce international. S&P met en évidence la progression régulière des revenus des récents exercices.

S&P souligne également le niveau solide des ratios de fonds propres, peu susceptible de baisser. Elle indique que le niveau de provisions a fortement baissé ces dernières années et se situe à un niveau satisfaisant. Elle précise enfin que les crédits compromis ont été réduits de façon drastique.

L'agence complète son opinion par la perspective "stable", ce qui souligne sa conviction que les résultats de la banque sont durables.

Pas de subprime, ni de hedge funds à la BCGE

La BCGE est dotée d'un dispositif robuste face à la crise bancaire: elle n'a aucun instrument contestable dans ses portefeuilles et elle a pris les mesures nécessaires pour contrer les effets secondaires connus et escomptés de la crise.

La banque a maintenu une allocation d'actifs prudente, en investissant dans les meilleurs fonds de placement en actions et dans des obligations de débiteurs de qualité supérieure. Le renoncement aux *hedge funds* et aux produits exotiques et dérivés continuent de s'avérer judicieux et ont permis de mettre nos clients à l'abri des grandes dérives et escroqueries internationales révélées en 2008, au rang desquelles on compte en particulier les fonds de "l'empire Madoff".

Les faits marquants de 2008

Le réseau d'agences bancaires le plus dense du canton poursuit sa modernisation

La modernisation des agences de la BCGE, amorcée en 2007, s'est poursuivie en 2008. Ainsi, quatre agences ont été entièrement transformées selon le concept novateur de la banque, ce qui porte le nombre d'agences rinnovées à dix à la fin de l'année. Tous les grands métiers bancaires destinés aux particuliers ont connu une année exceptionnelle en 2008. C'est le cas du financement hypothécaire qui a connu une hausse de plus de 6.2% des encours et de plus de 10% pour le seul segment des particuliers. Les hypothèques conclues en francs pour des objets en France voisine ont plus que doublé. Le nombre de nouveaux clients grand public a connu une véritable explosion, mettant la banque en contact avec 230'000 clients soit l'équivalent de plus d'un Genevois sur deux, tandis que le nombre de prestations auxquelles ils recourent ne cesse d'augmenter. Les liquidités déposées auprès de la banque par cette clientèle ont également fortement progressé. Enfin, la banque par internet continue de séduire un nombre croissant de particuliers et de PME avec une progression de 7.7% du nombre d'utilisateurs réguliers.

PARTICULIERS

Création d'une nouvelle agence

Pour la première fois depuis 12 ans, la banque a créé une nouvelle agence, qui est située dans le quartier de La Praille - Acacias - Vernets. Sise au carrefour des routes des Acacias et des Jeunes, cette agence préfigure le développement économique et immobilier de ce périmètre. L'ouverture de cette agence s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle organisation des services proposés à la clientèle carougeoise qui s'articule désormais entre les deux agences de Praille-Acacias et de Carouge-Marché.

L'agence modèle prend ses marques

Le concept d'agences introduit en 2007 place les conseillers au cœur de la relation entre le client et sa banque. Leur nombre est donc en augmentation et leur formation est accentuée. Davantage de salons de réception ont été créés, tandis que leur confort d'accueil est amélioré. Les opérations de caisse automatisables sont en grande partie facilitées par l'élargissement du parc et des fonctionnalités des automates, dont le nombre est passé de 89 appareils en 2007 à 106 en 2008. Grâce au travail didactique des conseillers et des conseillers d'accueil, la clientèle se familiarise progressivement avec satisfaction à ce nouveau modèle d'agences.

Dynamisme des financements hypothécaires

Malgré la faible mise à disposition de biens immobiliers et la concurrence forte qui règne sur le marché immobilier genevois, la croissance des crédits hypothécaires de la BCGE s'est poursuivie en 2007, avec une augmentation nette marquante des encours hypothécaires de plus de 10% pour le seul segment des particuliers. Les prêts hypothécaires en francs, conclus en Suisse pour des objets en France voisine, ont plus que doublé.

Développement spectaculaire de BCGE Netbanking

Partie intégrante des services bancaires quotidiens, l'utilisation de la banque par internet ne cesse de croître. En 2008, la progression du nombre de contrats BCGE Netbanking se monte à 24.4% (27% en 2007). En octobre 2008, la banque a introduit son nouveau site bancaire complété de prestations telles que l'*alerting* SMS (opérationnel en 2009) ou la consultation de l'ensemble de ses comptes sur un seul écran.

Epargne en fort développement

La BCGE est le premier acteur régional de l'épargne. En 2008, celle-ci a constitué une alternative appréciée aux placements boursiers et a ainsi connu une hausse sensible de 11% à CHF 9.4 milliards sous dépôt. Pour améliorer la rémunération de leur épargne (jusqu'à 2.5%), de plus en plus de clients ont tiré parti du programme de fidélité BCGE Advantage service™, qui récompense les clients qui disposent de plusieurs prestations de la banque. En 2008, 34% des titulaires de comptes d'épargne ont ainsi bénéficié de primes de taux, ce qui représente plus de 30'000 clients.

Essor des placements et financements en agences

Les produits de gestion de fortune de la BCGE, tels que BCGE Rainbow fund ou BCGE Best of, sont proposés au siège, de même que dans le réseau d'agences de la banque. Dans ce dernier, ces prestations ont enregistré une progression de la masse sous gestion, en faisant abstraction des reculs induits par les marchés financiers. Cette tendance favorable s'est également concrétisée pour des produits de financements tels que le leasing véhicules ou des moyens de paiement qui ont fortement augmenté, à l'image des cartes de débit Maestro et des cartes de crédit Mastercard et Visa.

De plus en plus de frontaliers clients de la BCGE

Capital retraite, change, opérations de paiement, financement du logement. Voici quelques exemples des prestations dont les frontaliers apprécient de pouvoir bénéficier dans la monnaie de leurs revenus, réduisant ainsi le risque de change. La BCGE a donc redynamisé son offre aux frontaliers, afin de pouvoir répondre de façon convaincante à ces préoccupations.

Démarrage du centre de compétence en prévoyance

En 2008, les services du centre de conseil en prévoyance ont été renforcés. Son concept BCGE Praevisio, comprend un diagnostic personnalisé, ainsi que des recommandations en matière de prévoyance, de conseil patrimonial et d'optimisation fiscale et successorale. Les produits de prévoyance proposés sont sélectionnés sur le marché en toute indépendance, en fonction de leurs performances et de leurs spécificités. Compte tenu de l'incertitude régnant sur les marchés financiers, les produits sûrs ont retenu l'attention des clients. C'est en particulier le cas de l'épargne 3 qui a progressé de 16% à CHF 249 millions.

BCGE Check-up appréhende la situation patrimoniale du client dans son ensemble

Le concept BCGE Check-up a été lancé au printemps 2008. Il propose aux clients une approche de conseil global originale, professionnelle et à haute valeur ajoutée qui permet de bien structurer, protéger et rentabiliser leur patrimoine. Ce concept est amené à devenir le fil conducteur de la relation bancaire avec les particuliers, à servir de base aux métiers bancaires de demain.

Un nouvel acteur fédéral n'est pas nécessaire

Agitant le spectre d'une réduction du crédit aux PME, certains groupements ont relancé le débat sur la licence bancaire de la banque postale. L'Union des Banques Cantoniales Suisses n'est pas favorable à cette option. Elle estime que le marché suisse des services bancaires offre de vastes possibilités de choix, tant en matière de prestataires que de produits et services. L'idée d'associer les prestations de service public de La Poste à une activité entrepreneuriale, dans l'intention d'assurer le financement de ce domaine, n'est pas justifiée. Par ailleurs, avec une licence bancaire, les risques pèseraient entièrement sur la Confédération, déjà fortement sollicitée ces derniers mois en matière de soutien aux banques.

Malgré un contexte boursier et économique très difficile, le private banking de la BCGE a connu une progression tout à fait exceptionnelle en 2008. Le dynamisme de cette activité se mesure notamment par le nombre de nouveaux clients. Il a été supérieur à l'année record en la matière que constituait 2007. Ce succès s'explique par la qualité des produits proposés, le dynamisme d'une équipe compétente et expérimentée, ainsi qu'un management enthousiaste. La performance des mandats a bien entendu été affectée par la chute brutale de la majorité des actifs financiers mondiaux. Quoique négative, elle se situe toutefois au-dessus des produits comparables d'autres établissements.

PRIVATE BANKING ET ASSET MANAGEMENT

Une gestion bien adaptée aux périodes de crise

Dans le contexte d'une baisse des bourses mondiales de près de 40 % en quelques semaines, la philosophie de gestion de la BCGE¹ et son application aux mandats BCGE Best of ont démontré leur robustesse. La sélection de fonds de placement en actions a réalisé globalement une performance en ligne avec celle des indices de référence en 2008 et continue de faire nettement mieux que le marché sur la période 2007-2008. La banque a maintenu une allocation d'actifs prudente. En particulier, elle s'est tenue à l'écart des *hedge funds* et des produits exotiques, préservant ses clients et elle-même des grandes dérives et escroqueries de l'année.

Nouvelle direction de la division

Au début de l'année, la division a été conduite par Andrew Gilbert, membre de la direction, qui lui a imprimé un dynamisme commercial remarquable et qui a conduit plusieurs projets de déploiement. Le conseil d'administration a nommé Jean-Louis Platteau (voir page 78) à la direction générale, en charge de la division Private Banking. Son expérience étendue de la gestion de fortune dans un contexte international apporte à la banque des atouts précieux pour le déploiement de cette stratégie expansive.

Organisation de la division en fonction des marchés

Effective le 1^{er} juillet 2008, l'intégration de la filiale Anker Bank dans la maison mère permet de projeter, sur des horizons plus vastes, le succès actuel de la BCGE dans le private banking. Ce regroupement, sous une marque très porteuse, BCGE Private Banking, notamment à l'international, s'appuie désormais sur les sites de Genève, Zurich, Lausanne, Lugano, auxquels s'ajoutent les deux sites de la filiale française à Annecy et Lyon. Il permet de réduire les coûts d'infrastructure, de simplifier l'organisation interne du groupe et de donner à cette activité plus de moyens, afin de capitaliser sur les succès des dernières années. Cette réunion s'est faite sous la forme de la création de deux unités d'affaires opérant en étroite collaboration et portant les noms de BCGE Private Banking Geneva (centre de gravité: Genève) et BCGE Private Banking Switzerland (centre de gravité: Zurich).

De nombreux nouveaux clients

Le private banking de la BCGE a séduit près de 700 nouveaux clients en 2008, un nombre supérieur aux meilleures années. Cette hausse a été gérée avec des effectifs commerciaux en recul.

Développement satisfaisant de la gestion discrétionnaire

Plus de 3'800 investisseurs confient leurs avoirs au groupe au travers de mandats discrétionnaires BCGE Best of, pour un montant géré consolidé de près de CHF 1 milliard. Ce succès exceptionnel est notamment dû au principe, strictement appliqué, d'*open architecture* et à une méthodologie qui s'applique aux grandes fortunes (division Private Banking) comme aux petites fortunes, par le biais du réseau d'agences.

Bel essor des gérants de fortune indépendants

Le département spécialisé dans les relations avec les gérants de fortune indépendants a connu un essor singulier en 2008. Il lui a permis de générer un nombre conséquent de nouveaux partenariats et de doubler l'apport de fonds de nouveaux clients émanant de cette source. Une nouvelle plateforme informatique dédiée à ce métier est en cours de développement. Cette activité a accru sa visibilité sur son marché très concurrentiel et a connu des succès reconnus par les médias, notamment dans le cercle des organisations onusiennes genevoises.

¹ Ces principes sont résumés dans la brochure "Philosophie d'investissement du groupe BCGE", également disponible sur www.bce.ch.

Essor spectaculaire de la planification patrimoniale

BCGE Private Banking a mis en place un service spécialisé en planification financière, qui conseille les clients en matière de préparation de la retraite et de succession, d'optimisation fiscale, de rentabilité immobilière, de consolidation de portefeuilles et de transfert d'entreprises. Cette prestation a connu un succès prometteur avec plus de 1'000 consultations.

Expansion du private banking en France

Les efforts entrepris pour compléter sa gamme de produits ont permis à la banque de proposer à sa clientèle les produits les mieux adaptés à la situation de crise qui a caractérisé 2008.

En particulier, le mandat de gestion couplé à l'assurance-vie a connu un succès tout à fait satisfaisant. La filiale a bénéficié de nouvelles applications informatiques permettant d'améliorer et de rationaliser le traitement de sa gestion de fortune, ainsi que le *reporting*.

Dans ce contexte pourtant difficile, la banque a décidé de maintenir ses projets de développement en ouvrant notamment des bureaux à Grenoble et Paris en 2009, afin de renforcer sa présence sur ces deux secteurs géographiques.

Développement du soutien commercial

La progression commerciale s'est accompagnée d'une forte augmentation des volumes traités par les services de soutien en *middle office*, regroupés au sein du département Assistance à la gestion. Ses effectifs ont été augmentés en conséquence.

Le BCGE Rainbow fund couronné

La banque propose à la clientèle souhaitant investir des montants limités la gamme de ses fonds de placement BCGE Rainbow fund, un produit de placement souple et avantageux, offrant une excellente diversification d'actifs de première qualité. Ces fonds ont connu un succès significatif avec une progression de 5.9% des montants investis (*net new money*). En avril, le compartiment équilibré de ce fonds a été classé 4^e parmi 53 par l'institut Lipper, sur la base de la performance sur un an. Morningstar, leader européen dans le domaine de l'information aux investisseurs a régulièrement classé le BCGE Rainbow fund parmi les meilleurs fonds de Suisse, décernant en particulier 4 étoiles à trois des quatre compartiments bénéficiant du *track record* suffisant. En 2008, la BCGE a lancé trois nouveaux profils dynamiques en CHF, EUR et actions suisses.

Renforcement du pôle asset management

Le 1^{er} mars 2008, la banque a intégré l'expertise et les activités de sa filiale Synchrony Asset Management en son sein, créant une unité d'affaires spécialisée dénommée BCGE Asset Management. Comptablement, cette intégration a pris place le 1^{er} janvier 2008. Tous les collaborateurs de la filiale ont été intégrés à la maison mère.

Cette nouvelle organisation permet de réunir les activités de gestion institutionnelle de Synchrony Asset Management, ainsi que les études financières et la gestion centralisée de la BCGE. L'unité d'affaires dispose d'une puissance analytique et commerciale concentrée, qui met en valeur, à une plus grande échelle, le positionnement stratégique de la BCGE dans ce domaine. La masse gérée sous forme de mandats pour les clients institutionnels se montait à CHF 1.6 milliard à fin 2008.

BCGE Asset Management a également intégré les fonds de placement en actions, obligations et d'allocations d'actifs, qui ont été rebaptisés BCGE Synchrony Fund. Ces fonds comptent notamment deux fonds indiciels totalisant une fortune de CHF 177.4 millions, deux fonds de fonds en actions, pour une fortune de CHF 51.3 millions, sept fonds destinés à la prévoyance professionnelle pour CHF 91.5 millions. Ce dernier groupe comprend un fonds orienté sur le développement socialement responsable. Suivant ces principes, un dernier fonds, réservé aux investisseurs institutionnels, investit dans les petites et moyennes capitalisations suisses. Sa fortune était de CHF 65.4 millions au 31 décembre 2008. Ensemble, les 13 fonds de placement BCGE Synchrony totalisent CHF 385.6 millions.

Performance supérieure au marché

Tout comme celle des mandats, la performance de ces fonds de placement a été très satisfaisante, étant donné l'environnement boursier qui a prévalu en 2008. C'est notamment le cas pour le fonds de fonds BCGE Synchrony MF Europe Equity et le fonds durable Synchrony Swiss Small and Mid Caps A & C (valeurs secondaires suisses). Notons également que tous ces fonds sont gérés conformément aux principes d'appui sur les fondamentaux économiques et de vision à long terme, tels que définis par la philosophie de gestion de la BCGE. A ce titre, ils n'ont pas souffert directement de pertes liées à la présence de produits "toxiques" ou particulièrement risqués.

Cinquième étoile pour un fonds BCGE Synchrony

Le 1^{er} octobre 2008, le BCGE Synchrony Market Fund Swiss Government Bonds a été décoré d'une 5^e étoile Morningstar. Seuls 10% des fonds de placement obtiennent cette note supérieure, qui souligne la performance et sa régularité comparativement aux autres fonds de sa catégorie. Ce fonds indiciel a déjà remporté de nombreux prix depuis 2002. En 2009, il a obtenu, pour les résultats réalisés en 2008, le prix du meilleur fonds de sa catégorie sur 10 ans, décerné par Lipper. Dans son supplément *Finances* du 15 décembre 2008, *Le Temps* a classé le fonds en 4^e position, avec une performance de 9.30% sur 1 an.

Excellente position d'un fonds BCGE Synchrony dans le classement *Handelszeitung*

Dans son édition du 21 janvier 2008, l'hebdomadaire *Handelszeitung* publie un classement des meilleurs fonds de placement en actions suisses. Le BCGE Synchrony Market Fund Swiss Equity, un fonds indiciel, y occupe le 3^e rang en ce qui concerne la performance sur 5 ans (+2.37%). Si l'on s'intéresse à la performance sur un an, il occupe la 5^e position (-34%). Des performances sensiblement meilleures que la moyenne, qui est respectivement de +0.99% et -36.50%. Ce fonds a également été récompensé par un Fund award décerné par *Cash* et Morningstar, en tant que 2^e meilleur fonds en actions suisses.

Les affaires avec la clientèle des entreprises ont été en croissance, en 2008, dans la majorité des métiers, notamment grâce à l'acquisition de nouveaux clients. L'activité s'est déroulée dans un environnement exigeant, imposant une veille stricte du niveau de risque et de préservation des marges à un niveau satisfaisant. Le marché s'est montré très concurrentiel, avec des marges sous pression, compte tenu de la conjoncture favorable au refinancement des institutions. L'abondance de liquidités dans beaucoup d'entreprises et les inquiétudes du fait de la crise financière ont eu un effet modérateur dans la demande de crédits. Celle-ci a toutefois connu une croissance des prêts mesurés en francs, les encours, de près de CHF 203 millions, soit 7.5% pour les entreprises de la région.

ENTREPRISES

Innovations et perfectionnement des processus

Les entreprises de toutes tailles sont essentielles au développement de l'économie genevoise. Dans le cadre de la mission qui lui est confiée, la BCGE est attentive à développer l'offre bancaire la plus adaptée à cette clientèle. Ainsi, plusieurs innovations ont vu le jour en 2008, dont les principales sont décrites ci-dessous.

Inauguration et démarrage du centre pour PME et indépendants

Les PME et les professions libérales disposent désormais d'un centre spécialisé en financement, au rez-de-chaussée du siège de la banque. Inauguré le 4 février 2008, il complète les services proposés dans les agences du réseau. Le centre PME et indépendants est constitué d'une dizaine de gestionnaires spécialisés. Outre le montage de financements commerciaux, ils proposent des solutions visant à optimiser, financer et développer les activités des entreprises.

Renforcement du conseil et financement d'entreprises

Afin de compléter ses activités de conseils en ingénierie financière et de financement, la BCGE conseille les propriétaires d'entreprises dans la conduite et le financement de projets tels qu'acquisitions d'entreprises, recherche de partenaires stratégiques et financiers ou transmissions d'entreprises. En complément, la banque a fondé, en juin, une filiale baptisée Capital Transmission. Dotée d'un fonds de CHF 50 millions, cette société a pour mission de participer au financement d'opérations de reprise de sociétés (*LBO*, *MBO*, succession) ou d'expansion sous la forme de prise de participation minoritaire au capital ou de financement mezzanine.

Fort développement des affaires transfrontalières

La connaissance approfondie du tissu économique régional fait de la BCGE un interlocuteur recherché des entreprises transfrontalières. Malgré l'environnement conjoncturel défavorable, le département Entreprises France a continué à faire croître ses revenus en se concentrant sur des dossiers de qualité, à forte valeur ajoutée et dans des positions de niche. Le rythme des nouvelles opérations s'est sensiblement ralenti en cours d'année. Toutefois, le niveau de rentabilité de cette activité, corrigé de l'effet de change, a été très satisfaisant et s'explique par une proportion plus élevée d'opérations en direct et par la belle progression des encours hypothécaires.

Niveau satisfaisant des crédits aux professionnels de l'immobilier

Les prix des immeubles, des appartements et des villas à Genève se sont maintenus à des niveaux élevés. A la construction, les prix ont légèrement baissé au second semestre sous l'effet de la baisse des prix des matières premières. La hausse des taux hypothécaires du premier semestre a été effacée pendant la deuxième partie de l'année. La BCGE est restée fidèle à sa stratégie de croissance solide et productive à long terme. Dans une conjoncture en ralentissement, tant en matière de transactions que de construction, la BCGE a consolidé ses créances hypothécaires auprès des professionnels au niveau de 2007.

Trade finance : prudence en raison de fortes volatilités

La crise financière internationale a créé de fortes perturbations sur le marché des matières premières. Après avoir atteint des sommets historiques, les prix ont brutalement baissé en raison d'une forte contraction de la demande. La volatilité extrême des prix de l'énergie, des métaux et des grains a rendu nécessaires certaines corrections de valeur sur les portefeuilles crédits clients entraînant des baisses de revenus sur ce segment d'activité. Une politique de risque adaptée à cette situation internationale exceptionnelle a entraîné une forte baisse de nos engagements, limitant ainsi les risques globaux liés à cette activité.

Services grand public pour les entreprises du canton

Banque universelle, la BCGE dispose d'une palette de services qui intéressent les entreprises et leur personnel. Le partenariat avec les entreprises genevoises, connu sous le nom de BCGE Business partner, proposant des prestations en entreprises et incluant des services bancaires du quotidien, des placements et des crédits, est sollicité par un nombre croissant d'entreprises.

Ralentissement dans la demande de crédit des entreprises en fin d'année

Les trois premiers trimestres de l'année ont connu une activité soutenue dans le domaine des crédits aux entreprises, avec notamment un nombre conséquent de nouvelles entrées en relation. Toutefois, les deux derniers mois de l'année ont fait l'objet d'un sensible ralentissement provoqué par les incertitudes économiques et boursières mondiales. La BCGE reste confiante dans la capacité de l'économie genevoise de résister aux difficultés conjoncturelles et anticipe une poursuite satisfaisante de l'activité de crédit aux entreprises de toutes tailles.

Institutions financières: niveau soutenu des affaires

Dans le domaine des services et relations avec les autres banques, la BCGE a su gérer la crise du second semestre qui a impacté fortement plusieurs de ses contreparties. Les activités avec les banques de la place et les caisses de pension ont connu un grand succès, notamment au niveau des marchés financiers (+25 % des volumes de billets de banque fournis, +21 % de volume de changes au comptant) et des services bancaires du quotidien. Au niveau des banques hors OCDE, le volume d'opérations de confirmation de crédits documentaires a atteint le montant record de CHF 963 millions. Le volume de changes au comptant avec des banques situées dans les pays émergents atteint CHF 5 milliards, un autre montant record.

Dynamisme de la salle des marchés

Dans un environnement extrêmement difficile, particulièrement au second semestre, la salle des marchés a contribué de manière significative aux résultats de la banque. Son activité pour le compte de la clientèle se développe avec succès. Les conseils financiers à la clientèle, ainsi que les services d'ingénierie financière de BCGE Club CFO, en matière de gestion de la dette et des risques, rencontrent un intérêt croissant. La salle des marchés assure également la gestion des positions pour le compte propre de la banque et participe activement à la gestion de son bilan (ALM).

Gestion des crédits à risques

Malgré des conditions économiques difficiles, les activités déployées par les équipes du Contentieux et workout se traduisent par une marge contributive nette positive.

Sur le plan immobilier, la banque a pu se dessaisir de plusieurs objets avec bénéfice. Toutefois, en fin d'exercice, elle a acquis par compensation un bien-fonds de caractère. Le portefeuille des actifs immobiliers à usage non bancaire de la banque demeure concentré sur un nombre limité de biens, pour un montant total de CHF 8 millions.

Succès des séminaires de la BCGE

Près de 400 chefs d'entreprises et de collectivités publiques ont pris part aux différents séminaires *BCGE L'essentiel de la finance*, organisés en septembre sur divers thèmes définis pour répondre aux attentes des participants.

Pour la seconde fois, la BCGE, la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG) et l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT) ont organisé ensemble leur séminaire économique. A cette occasion, une étude inédite de description de la structure de l'économie genevoise a été présentée et a fait l'objet d'une publication. Cet événement a attiré un très large public de décideurs.

BCGE (France) croît malgré un environnement menaçant

Dans un contexte économique devenu progressivement plus difficile, la Banque Cantonale de Genève (France) a poursuivi son développement et a même réussi à faire progresser ses encours nets de crédit de plus de 3%. L'effectif de la filiale est resté stable avec 36 employés.

Concernant le financement des professionnels de l'immobilier, la filiale française a enregistré un niveau d'activité satisfaisant sur le premier semestre pour le secteur du logement, malgré le ralentissement annoncé en France. Ce ralentissement s'est toutefois confirmé de façon plus nette sur le dernier trimestre. Dans le même temps, anticipant une dégradation de la situation financière des emprunteurs, la banque a renforcé ses normes d'octroi de crédits dans ce domaine.

Le financement de l'immobilier de bureaux et de locaux d'activité a évolué de façon positive sur l'exercice, même si un début de ralentissement a été enregistré et va inévitablement se confirmer en 2009.

Banque Cantonale de Genève (France) est aussi restée active dans le financement des PME, en particulier le financement de la transmission d'entreprises, avec, toutefois, un nombre de nouveaux projets globalement en baisse dans ce contexte de ralentissement économique général.

Les faits marquants de 2008

La BCGE partenaire fidèle des communes et collectivités publiques

Qu'il s'agisse des communes genevoises, de l'Etat ou des grandes régions autonomes, la BCGE est la banque apportant des solutions adaptées aux collectivités publiques genevoises. Pour faire face à la concurrence croissante, ainsi que pour mieux répondre aux besoins de financement sur des montants et des durées importants, la banque a créé, en 2007, une filiale commune, SPFS (voir page 8), dont l'activité commerciale a débuté avec succès en 2008.

INSTITUTIONS FINANCIÈRES ET COLLECTIVITÉS PUBLIQUES

Les collectivités publiques peuvent compter sur leur banque

Dans des conditions de marché très difficiles, qui ont mis à mal un grand nombre de prêteurs au second semestre, la BCGE a fidèlement poursuivi le développement de ses affaires, tant au niveau des encours que du nombre de nouvelles affaires. Sa maîtrise de l'environnement économique régional, des spécificités de chaque collectivité et l'indépendance des conseils qu'elle prodigue en font le partenaire respecté des responsables financiers publics. Elle conseille les organismes cantonaux et communaux pour une gestion optimisée et sécurisée de leur trésorerie. Elle accompagne les communes et les fondations immobilières dans leurs opérations, en proposant des solutions visant les meilleurs choix en matière de stratégie financière.

Démarrage des opérations de la filiale SPFS

En juillet 2008, SPFS a obtenu son autorisation d'opérer sur le marché suisse. Elle a ainsi pu démarrer son activité qui se destine avant tout au financement des projets des collectivités publiques suisses, des cantons, des villes, des régions publiques cantonales et fédérales. En quelques mois, elle a arrangé plus de CHF 500 millions de financements. SPFS établit le contact, définit les besoins et conçoit le concept d'intervention. Le financement à proprement parler est exécuté par les banques actionnaires.

Les faits marquants de 2008

Modernisation : nouvelle informatique et optimisation des processus

En 2008, la BCGE a fait un énorme saut qualitatif et de modernisation en changeant son système informatique. Depuis le 1^{er} octobre 2008, la banque dispose en effet d'une plateforme encore plus performante et s'appuyant sur les dernières technologies. Réalisés dans les délais et avec succès, les travaux de migration de l'ancien système sur le nouveau ont marqué l'aboutissement de trois ans de travaux de préparation et de mise en œuvre. Incontestablement, ce changement représente un des projets les plus stratégiques que la banque ait eu à conduire cette dernière décennie. En parallèle, les processus organisationnels et de production ont été optimisés. En particulier, dans le domaine des opérations de paiement qui sont externalisées depuis l'automne dernier.

MODERNISATION

Réussite de la modernisation informatique

La banque opère désormais sur la plateforme informatique Finnova, solution globale, standardisée et éprouvée, qui a été adoptée par douze banques cantonales suisses et onze banques régionales. Ce changement permet d'augmenter la capacité de traitement et d'intégrer de façon optimale l'évolution des exigences du marché bancaire. Il permet également de réduire les charges informatiques du groupe BCGE de quelque CHF 5 millions par an.

La migration informatique a été conduite par le département Evolution du système d'information, dédié intégralement à cette tâche, en collaboration étroite avec le Centre de Compétence Bancaire d'IBM Suisse à Prilly, qui assure l'hébergement et l'intégration du système, ainsi que Finnova. Il a fallu transférer 359'635 comptes et coordonner 36 nouveaux modules applicatifs Finnova avec 65 applications tierces dont 50 préexistantes et 15 nouvelles. Tout ceci par le biais de 32 interfaces. La banque estime que la charge de travail globale pour le processus de préparation et de migration – sans les ajustements ni la formation (voir ci-dessous) – se monte à 28'000 jours/homme tous acteurs confondus.

Ces travaux ont nécessité un important effort de formation qui s'est déroulée sous la forme de cours pratiques et de séances d'*e-learning*. Des formateurs, au nombre de 22, ont animé 643 sessions de formation, destinées à 816 collaborateurs, représentant au total 4'400 jours/homme.

Comme cela était prévu, la migration informatique a eu pour conséquence des travaux de rodage de la nouvelle plateforme. Tandis que la majorité des fonctionnalités ont été parfaitement opérationnelles d'emblée, d'autres ont nécessité des travaux d'ajustement ou de correction, dont certains assez conséquents et plus complexes que prévu. Certains clients ont subi des désagréments, que la banque a essayé de réduire au maximum et pour lesquels elle s'est excusée. Conformément à l'expérience d'autres banques, cette période avait été estimée de 3 à 6 mois, ce qui s'est confirmé.

Pour la clientèle, la nouvelle plateforme informatique a généré quelques changements, notamment dans le domaine du *netbanking*, ainsi que dans la présentation des avis bancaires. Dans la majorité des cas, ces changements se sont concrétisés par une amélioration fonctionnelle et une optimisation de l'information.

La préparation de la migration informatique a occupé une part importante des équipes de la banque. Un nombre conséquent de professionnels des divers métiers ont été assignés, à temps partiel ou plein, à ces travaux. Un nombre important de soirées, ainsi que plusieurs week-ends de tests, ont rassemblé plusieurs centaines de collaborateurs.

Nouvelle informatique aux Ressources humaines

Comme le reste de la banque, le département des Ressources humaines a changé d'outil informatique. Ainsi, un portail a été développé pour reprendre certaines activités vitales à la gestion analytique (centres de coûts, hiérarchie, gestion horaire) et un nouveau logiciel de gestion des salaires a été mis en production en fin d'année.

De nombreuses améliorations fonctionnelles

La mise en œuvre de la plateforme a permis l'amélioration des activités commerciales et opérationnelles de la banque. Les évolutions majeures sont :

- l'intégration de la majorité des processus et de l'ensemble des données dans un système unique (Finnova),
- l'automatisation des processus de gestion des prestations et des opérations au travers de *workflows* paramétrables,
- la numérisation et la consultation *on-line* de tous les documents clients dans un système d'archivage sécurisé (Oracle Content Manager),

Plusieurs projets de modernisation des processus

Le grand chantier de migration informatique a incité la banque à étudier ses grands processus organisationnels, afin d'optimiser leur fonctionnement et d'améliorer sa productivité. Un des plus importants est sans conteste l'externalisation des opérations de paiement auprès de Sourcag AG, une filiale des banques cantonales de Bâle-Ville et Bâle-Campagne.

Cette évolution, qui a pris forme le 2 octobre 2008, permet d'assurer la compétitivité et l'indépendance concurrentielle de la BCGE, dans un secteur en fort développement. La qualité de service reste conforme à celle des meilleurs établissements bancaires suisses, tandis que le client conserve son interlocuteur auprès de la banque.

Modernisation de la plateforme de la salle des marchés

En parallèle à la modernisation du système d'information, la banque a investi dans un ensemble de logiciels spécialisés afin de renforcer ses activités de salle des marchés.

Les activités relatives aux négoce de valeurs boursières sont dorénavant équipées de la plateforme GL-trade. Cet outil permet un accès STP, *straight through processing*, totalement automatisé aux principales bourses mondiales. Cette plateforme a été enrichie de passerelles sur les opérateurs ROR (Reuters Order Routing) et SORS (Swisscanto order routing system).

D'autre part, la banque gère et administre de manière intégrée les transactions sur produits dérivés listés et OTC, *over the counter*, grâce à la plateforme Finnova et Arpson. Ces outils permettent notamment à notre clientèle d'accéder à une large palette de produits spécifiques liés aux opérations de change ou de couverture sur les taux d'intérêts.

Enfin, la banque a investi dans la plateforme de réconciliation Stematch afin d'automatiser les volumes importants de positions et d'opérations de paiement et de titre.

Rationalisation de l'édition et de l'archivage

D'importants travaux ont été conduits pour introduire une gestion électronique des documents entrant dans la banque, ainsi que de ceux qu'elle produit. Un travail de rationalisation et de concentration des formulaires a également été mené, afin d'en réduire le nombre et d'en simplifier la production. Cette modernisation permet de réduire la consommation de papier, tout en simplifiant la gestion et en assurant un archivage totalement intégré des documents.

Sécurité informatique optimisée

Dans le cadre de la migration informatique, un investissement très important a été consenti pour assurer la sécurité de la continuité opérationnelle. La BCGE est l'une des seules banques de Suisse à disposer de deux centres opérationnels totalement répliqués et distants de 60 kilomètres l'un de l'autre. Ce choix permet d'assurer les meilleures conditions de poursuite des activités, même en cas de catastrophe sur l'un des sites.



« Les clients du négoce international sont très exigeants
dans un domaine où règnent l'innovation et l'originalité de la solution financière. »

Nicolas Défago est gestionnaire de risques et collatéraux au sein du département BCGE Global trade finance. Avec ses huit collègues, il identifie, mesure et suit l'évolution des différents risques auxquels la banque s'expose dans le cadre du financement des opérations de négoce international.

Trade finance

INGÉNIERUSE

COMME ON RAFFINE LE PÉTROLE EN PLASTIQUE, LES SPÉCIALISTES DE LA BCGE
EN TRADE FINANCE PERMETTENT AUX CERTAINES MAISONS DE NÉGOCE DES
MATIÈRES PREMIÈRES ÉTABLIES À GENÈVE DE DÉVELOPPER LEURS AFFAIRES
AVEC UN RAFFINEMENT FINANCIER MADE IN GENEVA.

Un contrôle des risques intégré à la stratégie de la banque

Assurer la pérennité de la banque et des avoirs de ses clients

52

Banque universelle avec une grande diversité d'activités, la BCGE se doit de conduire une gestion des risques adéquate, qui permette d'identifier, de mesurer et de minimiser les risques divers qui sont inhérents à tous ses métiers et opérations. Le contrôle des risques se fait à différents niveaux: des unités de front, qui sont responsables des risques attachés aux affaires qu'elles traitent, aux activités de support, ainsi que par des départements spécialisés de contrôle de deuxième niveau.

Contrôle préventif et contrôle de portefeuilles

Les contrôles préventifs sont exécutés au niveau de chaque transaction, avec un ensemble de dispositions de compétences adaptées selon les types d'opérations et les montants. Les contrôles a posteriori et les contrôles centralisés de second niveau sont effectués pour des portefeuilles de transactions, avec un savoir-faire et des outils adéquats.

Méthodes de contrôles

La méthode utilisée est en prise quasi directe avec les transactions et les positions de la banque; elle réplique sur une base de données ad hoc, le *financial datawarehouse (FDW)*, toutes les positions avec engagement ou hors engagement. Ces positions sont analysées et mesurées par rapport à des étalons de limites de montants et de concentration de risques. Les contrôles sur clôture quotidienne sont adaptés aux risques de crédit, c'est-à-dire aux risques de défaillance de contrepartie. De plus, les risques de marché sont surveillés en mesure *intraday* et, de plus, en clôture quotidienne par le département de Contrôle des risques et compliance.

Cohérence

La cohérence des contrôles est réalisée grâce au report de toutes les positions de la banque sur le *financial datawarehouse*, ainsi qu'avec l'utilisation de méthodes cohérentes de respect des limites, de respect des compétences, de respect réglementaire et de respect des risques calculés. Ils sont testés à tous les niveaux.

Principe de base

Le principe de base, est bien entendu, de promouvoir et d'autoriser toute activité rentable qui respecte les contraintes réglementaires et expose à un risque estimé acceptable.

L'acceptabilité d'un risque dépend du strict respect des normes légales et réglementaires avant toute chose. Ensuite, si l'activité en question correspond aux activités répertoriées dans le *business plan* stratégique, des enveloppes-cadres de risques sont établies, pour fixer le maximum acceptable d'exposition. Dans le cadre de l'enveloppe, les risques sont estimés, et si possible calculés, pour chaque transaction unitaire. Le rendement de l'opération est mis en balance face aux coûts de l'opération et aux risques encourus, mesurés par les montants potentiellement à risque et les probabilités d'occurrence.

Inventaire des risques

La structuration des risques utilisée est classique: risque d'image, risque juridique, risque légal et réglementaire, risque de conformité, risque de crédit, risque de marché.

Organisation

Les premiers contrôles sont effectués au niveau de chaque transaction, afin d'être préventifs et de permettre une réaction immédiate. Le département de Contrôle des risques et compliance est structuré sur trois axes, les deux premiers sont le Contrôle des risques, qui englobe les risques de marché et les risques de crédit et le service de Compliance, en charge du respect des normes légales et réglementaires. Le troisième axe est le service de Contrôle interne qui assure la surveillance et la maîtrise des risques opérationnels. Les contrôles formels, quant à eux, sont développés au sein de la division Opérations et contrôles.

Le comité des risques se réunit chaque mois et l'état des risques y est débattu, par exemple, sous la forme de *top ten* : les dix plus grands risques sont analysés. Le rapport mensuel de risque de crédit y est présenté. Des comités des risques ont aussi lieu en principe mensuellement pour chaque filiale. Un comité de gestion de bilan, le comité ALM, *Asset and Liability Management*, se réunit spécifiquement chaque mois pour l'étude du risque de taux et du rapport ad hoc.

Des présentations pour la direction générale ont régulièrement lieu, soit sur des sujets spécifiques, soit sur l'état global des risques. Des rapports trimestriels au conseil d'administration sur le *top ten* des risques, sur les risques concentrés, sur la couverture des fonds propres et sur des sujets d'actualité sont réalisés. Ces présentations sont complétées par des présentations au comité de contrôle.

Les faits saillants des risques financiers en 2008

L'année 2008 est sans conteste celle des *black swans*, événements considérables totalement inattendus. Le monde de la finance a vécu des épisodes qui n'avaient pas été expérimentés depuis plus de 70 ans. Les faits marquants des risques financiers en 2008 sont :

- la crise financière mondiale, qui a démarré avec les dérèglements des crédits hypothécaires à risques américains *subprimes*,
- les nombreuses faillites de banques et les montants astronomiques annoncés par les gouvernements aux Etats-Unis et en Europe pour renflouer un nombre élevé de grandes banques,
- les déboires de la plus grande banque suisse, qui ont débuté par des problèmes de *compliance* aux Etats-Unis et qui se sont poursuivis par des déboires financiers et l'intervention massive des autorités helvétiques,
- des fraudes de grande envergure, avec les fonds Madoff de USD 50 milliards, mais aussi plusieurs autres fraudes aux Etats-Unis, avec des envergures de plusieurs milliards de dollars,
- la chute des marchés financiers à mi-septembre et la régression de 30 % à 50 % des indices boursiers sur un an,
- la baisse brutale des taux d'intérêt en novembre et décembre, avec un taux quasi nul pour le dollar,
- des perspectives sectorielles inquiétantes pour l'immobilier et l'industrie,
- une ascension du prix des matières premières, puis un retournement drastique en milieu d'année, avec une division par deux ou par trois du prix de certaines d'entre elles, notamment celui de certains métaux. Le pétrole, lui aussi, a enregistré des fluctuations considérables, en progressant tout d'abord de USD 100 à 150, puis en chutant à USD 40.

Les faits saillants liés aux régulations

Les nouveautés réglementaires apparues en Suisse, même si elles ont requis des efforts de longue haleine pour aboutir durant 2008, attestent d'une certaine sérénité par rapport à la tourmente des événements. Il s'agit:

- du démarrage des rapports Bâle II de consommation de fonds propres des banques, pour mieux s'adapter aux risques,
- de la nouvelle convention de diligence CDB 2008, en remplacement de celle de 2003,
- de la circulaire CFB (devenue circulaire FINMA) sur les abus de marché et sur les *best practices* de salles des marchés,
- du processus de fusion de la Commission Fédérale des Banques avec l'Office fédéral des assurances sociales, pour donner la Finma, fusion qui a été effective au 1^{er} janvier 2009.

Les faits saillants des risques BCGE

Le *rating* BCGE a été rehaussé à A, alors que de nombreux *ratings* bancaires en Europe étaient en baisse. La bonne maîtrise des risques est spécifiquement mentionnée dans l'argumentaire de Standard & Poor's qui commente le relèvement de la notation.

La BCGE a changé son système informatique central, événement qui se produit à un rythme plus que décennal, ce qui a donc inévitablement induit des travaux manuels de compensation et quelques altérations provisoires de la qualité du service. Celles-ci ont été principalement liées à l'apprentissage de nouveaux modes de fonctionnement, ainsi qu'à des adaptations de paramétrage et de programmation.

A 28 % de consommation de fonds propres, les prêts à la Fondation de valorisation approchent de la limite réglementaire de 25 %, qui ne nécessitera plus de dérogation de la Finma.

RISQUES DE MARCHÉ

Les portefeuilles BCGE Best of affrontent les risques de marché avec succès

Les contrôles effectués sur les portefeuilles BCGE Best of montrent que le respect des allocations stratégiques est sans reproche, les calculs de frontières efficientes soulignent la solidité de ces portefeuilles en période de marchés baissiers. Trimestriellement, des rapports de contrôle sont réalisés par types d'allocations et par monnaies.

Les fonds constituant les portefeuilles BCGE Best of n'avaient aucune liaison avec les fonds Madoff, il n'y a donc eu aucun dommage pour la banque et pour les clients sous mandat de gestion.

Liquidité, repos et reverse-repos

Depuis le printemps 2008, les limites de prêts accordées à d'autres banques ont été contrôlées avec une précaution renforcée, en réponse aux risques accrus. Les placements sur les marchés monétaires ont été remplacés par des placements de type *repos* et *reverse-repos*.

La BCGE a adopté une mesure ultraprudente en augmentant massivement la liquidité, au-delà de CHF 1.5 milliard, soit 11 % du bilan, au lieu de quelques centaines de millions, afin de pouvoir parer à toute éventualité.

Immobilisations financières

Le portefeuille d'immobilisations financières a été augmenté à un montant de l'ordre de CHF 646 millions (selon leur juste valeur) générant un rendement qui compense partiellement la rentabilité modérée des créances comptables de la Confédération. Grâce à ce portefeuille, la banque diversifie ses engagements à l'extérieur du secteur bancaire. La banque a vendu ses obligations à taux variable pour passer sur des obligations à taux fixe, juste avant la forte baisse des taux. L'évaluation au prix du marché d'une position obligataire, d'un montant limité, a malheureusement contraint la banque à inscrire une perte.

Caisse de pension

Les effets des reculs des marchés financiers sur la fortune de la caisse de pension des employés de la banque n'ont pas mis en péril ses engagements actuels et futurs dans la partie obligataire. Dans la partie subobligatoire, la rémunération du capital a été suspendue pour l'année 2008.

Bilan et refinancement

La sensibilité du bilan à l'effet de valeur a été contenue à moins de 3% de son montant.

Les nouveaux contrats hypothécaires et les renouvellements de contrats sont, dans une grande proportion et très rapidement, revenus sur des taux fixes à moyen terme, de deux à cinq ans. Les prises de contrats *swaps* ont été adaptées en conséquence.

Le refinancement du bilan a été effectué sans heurts, les émissions de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses (CLG) arrivées à échéance ont été partiellement renouvelées, en fonction du besoin réduit en liquidités.

L'épargne est en hausse et le taux de refinancement des crédits par les comptes courants et les comptes d'épargne s'établit à 73.7%.

Risques pays

Le risque pays est très diversifié. Mis à part la France, où la banque a une activité relativement importante, tant depuis Genève que via sa filiale française, les limites pays sont restreintes à l'utilisation du négoce international et à l'utilisation de banques clientes.

Les limites commerciales pays sont en place pour l'activité de négoce international, elles sont contrôlées par le département Risques et collatéraux au sein de l'unité d'affaires Global commodity finance et également, sur une base quotidienne, par le département de Contrôle des risques et compliance.

Les risques indirects, soit les risques liés au risque économique des pays pertinents pour la transaction considérée, sont également suivis par les deux services. Ils font l'objet d'un rapport hebdomadaire par le service Risques de crédits.

Les risques indirects se trouvent notamment dans les pays de l'ex-URSS, soit la Russie, le Kazakhstan, la Biélorussie, l'Ukraine et les pays baltes. Ces risques sont liés aux activités sur le négoce du pétrole, du gaz et des métaux. Deux défaillances sur le négoce international au Brésil ont donné lieu à des provisions financières en 2008.

Grands risques

Les grands risques, au sens réglementaire du terme, ne font apparaître que la Fondation de valorisation et l'Etat de Genève de manière récurrente. Certaines limites bancaires ou certains engagements envers des clients du négoce international apparaissent de manière sporadique à la limite de consommation pondérée de 10 %.

Expertise en matière de risques de crédits

La répartition des risques de crédits selon les différents *ratings* est quasiment inchangée d'une année sur l'autre. Le département Expertise et organisation crédits, au sein de la division Opérations et contrôles, centralise l'expertise et la formation aux contrôles dans les crédits. La classification précédente, qui contenait cinq catégories, de A à E, a été affinée. Elle en compte désormais dix, de A+ à E-. Relevons que les prescriptions de Bâle II Internal Rate Based (IRB) ne requièrent que sept catégories. A ces dix catégories, s'ajoutent les quatre catégories, de F à I, pour les affaires en difficulté (voir page 96). La banque a acquis un nouveau programme informatique, CreditMaster, de la société Risk Solution Network, qui est utilisé par une douzaine de banques cantonales. Il analyse le risque associé aux crédits aux entreprises. Il complète le programme Crédit+, déjà utilisé pour les crédits aux personnes et aux petites entreprises.

Un contrôle mensuel systématique du respect des normes d'octroi de crédits est effectué et le *reporting* réglementaire des fonds propres a lieu selon l'approche standard. La banque a engagé un formateur en matière de crédit à plein temps et un cursus approfondi dans ce domaine a été mis en place.

Compliance

L'entrée en vigueur de la nouvelle Convention de diligence, en juillet 2008, a été ponctuée par une formation donnée avec l'appui d'un intervenant extérieur à plus de 300 collaborateurs du front.

Le nouveau système informatique a obligé une refonte importante et totale de la définition des *business rules* pour la définition des risques de *compliance* et pour la surveillance des mouvements insolites. L'ensemble a été activé durant le dernier trimestre 2008 et les ajustements de détails se poursuivent. Le nouveau système informatique se caractérise par des messages informatisés arrivant automatiquement aux responsables lorsque des transactions requièrent une clarification, que ce soit pour un blocage de type "blanchiment LBA" ou opérationnel selon la Convention relative à l'obligation de diligence des banques. Un transfert de l'information vers les responsables du service Compliance a lieu si les délais de réponse ne sont pas strictement tenus. Cette entité contrôle de près la conformité aux normes réglementaires et à la déontologie et intervient le cas échéant. Plusieurs collaborateurs de ce service ont suivi ou suivent la formation de haut niveau dispensée à l'Université de Genève à ce sujet.

Risque juridique

Les risques juridiques sont maîtrisés et provisionnés. Le montant des provisions n'est toutefois pas significatif et est demeuré stable pendant l'exercice.

Risque de réputation

La réputation de la banque n'a pas été entachée. Au contraire l'absence d'exposition aux produits dérivés et aux fraudes, ainsi que les difficultés de certains établissements bancaires suisses et internationaux ont réduit ce risque en 2008.

Contrôle interne

Le service de Contrôle interne continue son déploiement; un rapport substantiel a été élaboré à mi-2008.

EXIGENCES DE PUBLICATIONS LIÉES AUX FONDS PROPRES

Ces informations sont disponibles sur le site de la banque (www.bcge.ch/exigences-publications).



« Contribuer au développement de l'économie régionale est la mission première de la BCGE: servir cette mission noble au quotidien me fascine. »

Narcisse Moix est conseiller senior en financement d'entreprises au sein d'un département spécialisé dans les prestations aux entreprises moyennes et importantes de Genève.



Entreprises

PRÉCISE

DE MÊME QUE LES HORLOGERS TRANSFORMENT L'ACIER EN ÉLÉGANTS INSTRUMENTS DE MESURE DU TEMPS, LES GESTIONNAIRES DE CRÉDIT DES ENTREPRISES AIDENT LES DIRIGEANTS À CONDUIRE LEUR GESTION QUOTIDIENNE ET À FINANCER LEURS INVESTISSEMENTS ET LEURS PROJETS DANS DES PROPORTIONS PRÉCISES ET DES DURÉES IDÉALES.

Talents et compétences

70% des employés sont actionnaires

60

Vingt-deuxième employeur privé du canton et huitième du secteur financier genevois, la BCGE se positionne comme un acteur leader du marché du travail bancaire genevois. Qu'il s'agisse de formation, de perspectives de développement, de cadre de travail ou de prestations sociales, la BCGE est un employeur qui propose, à Genève, un cadre de développement professionnel parmi les plus attractifs de la place.

Les collaborateurs du groupe BCGE en équivalent pleins temps



Effectifs stables

Comme en 2007, les effectifs du groupe ont été globalement stables en 2008 et se montent à 845 collaborateurs, soit 789 équivalents plein temps (UT), ce qui représente une hausse de 0.6%.

Les filiales Anker Bank et Synchrony Asset Management ayant été intégrées à la maison mère en 2008, les collaborateurs ont été repris à des conditions parfaitement équivalentes à celles dont ils bénéficiaient jusque-là.

La Banque Cantonale de Genève (France) a maintenu ses effectifs à un niveau inchangé par rapport à l'année précédente, soit 36 collaborateurs.

Accompagnement de la stratégie par la formation

Dans le domaine de la formation, l'accent a été mis prioritairement sur le nouveau système d'information. Le changement de plateforme informatique a mobilisé l'ensemble des collaborateurs du groupe, afin que chacun soit prêt pour la migration et la période qui a suivi. Les cursus de formation sur mesure, établis en fonction des activités, ont été dispensés selon la méthode dite du *blended learning* qui allie autoformation via des modules d'*e-learning* et cours en plénum sous forme d'ateliers dédiés à une activité précise. Outre le nouvel environnement informatique, la banque a aussi proposé à ses employés de nouveaux cours via notre plateforme d'enseignement assisté par ordinateur.

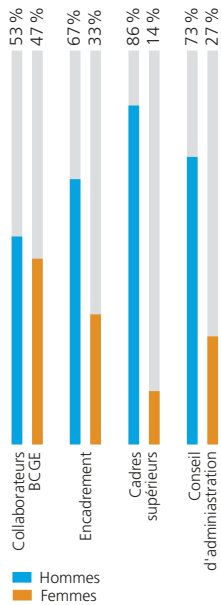
Parallèlement au domaine informatique, les certifications internes dans les métiers de la gestion de fortune et de la prévoyance individuelle ont constitué les formations phares de l'exercice écoulé, prolongeant ainsi le plan de cours entrepris les années précédentes. Pour ce qui est de l'activité crédit, l'arrivée d'un formateur à plein temps pour les formations consacrées à ces métiers a permis de lancer un programme ambitieux. Trois cycles complets pour des professionnels du financement immobilier à l'intention des particuliers, ainsi qu'un cycle complet à l'intention de jeunes conseillers en formation ont été dispensés. Cette mesure d'accompagnement au déploiement de certaines activités de financement dans le réseau d'agences, ainsi que des cursus sur mesure à l'intention de professionnels du crédit permettent à la banque de proposer une formation complète et pointue à ses collaborateurs dans un domaine où l'offre de formation est réduite.

La formation continue dans les différents métiers de la banque s'ajoute à ces formations internes. Pour l'essentiel, celles-ci ont été dispensées par l'Ecole Supérieure spécialisée en Banque et Finance, l'Université de Genève, l'Institut supérieur de formation bancaire, le groupe Swisscanto, l'Ecole centrale du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports, ainsi que le Centre de Formation des Banques Cantoniales Latines.

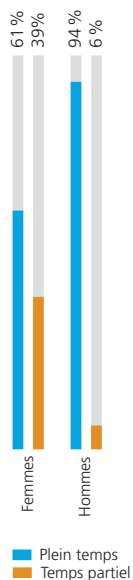
Par ailleurs, des programmes spécifiques de formation ont été développés ou adaptés pour le management. Les membres de la direction récemment recrutés ou nommés suivent une formation spécifique sur les stratégies de la BCGE. Un nouveau cursus articulé autour de la gestion de la crise a été ajouté au plan de formation. En outre, les formations linguistiques demeurent un domaine fortement soutenu et une place de stage dans nos bureaux de Zurich a été créée afin d'accompagner les mesures déjà en place dans ce secteur.

Les responsables de départements du groupe BCGE se sont affrontés par équipes durant un séminaire de management intensif conçu sous forme d'un championnat. Cette année, c'est à Saint-Gall que cet événement a eu lieu sur le thème de la conduite de team.

Répartition hommes-femmes
au 31 décembre 2008



Répartition des temps
de travail
au 31 décembre 2008



Formation de la relève

Acteur majeur de la formation professionnelle des jeunes dans le canton, la BCGE compte de nouveaux experts pour les examens de fin d'apprentissage, afin de renforcer une équipe dont l'expert principal est le responsable de la formation et du *management development* de la banque. Au 31 décembre 2008, 18 apprenants effectuaient leur formation professionnelle dans la banque. Tous les candidats au CFC du mois de juin l'ont obtenu et ont décidé de continuer leur carrière à nos côtés. En août, sept apprenants ont commencé leur formation à la BCGE.

Par ailleurs, la banque soutient toujours la formation commerciale pour porteurs de maturité en offrant cinq places de stage dans cette filière. Pour ce qui est des stages de 18 mois à l'intention des universitaires, neuf personnes perfectionnaient leurs compétences acquises dans le milieu académique. Enfin, la banque accompagne régulièrement des élèves de maturité professionnelle commerciale et de la Haute Ecole de Gestion dans la préparation de leur travail de diplôme sur des sujets bancaires ou financiers.

Programme de participation et gratification

Les collaborateurs de tous les niveaux hiérarchiques de la banque bénéficient d'un plan d'intéressement. Dès qu'ils comptent trois années de service, ils reçoivent annuellement un nombre d'actions établi selon le barème en vigueur.

Par ailleurs, les collaborateurs bénéficiaires d'une gratification ont la possibilité d'acquérir des actions au porteur de la Banque Cantonale de Genève selon une formule avantageuse. La banque les leur cède, net de tous frais, à raison d'une action par tranche de CHF 3'000 de gratification. Pour chaque action acquise dans ce cadre, deux actions gratuites sont offertes.

Dans le cadre des plans ci-dessus, les actions ainsi acquises sont bloquées pour une durée de cinq ans et ne peuvent, dans ce laps de temps, être vendues, ni faire l'objet d'un nantissement, si ce n'est auprès de la banque. En revanche, les titulaires peuvent librement disposer des dividendes.

En 2008, la plupart des collaborateurs du groupe ont bénéficié d'un plan d'intéressement extraordinaire, identique à celui appliqué en 2007, leur permettant d'acquérir deux actions au porteur et d'en recevoir quatre gratuites en sus. Ce plan suivait la même logique de blocage que celle exposée ci-dessus. En 2008, il a été distribué gracieusement 7'614 actions au titre des plans susmentionnés.

Une part conséquente des collaborateurs est actionnaire

Au 31 décembre 2008, 84% des collaborateurs du groupe (683) détenaient des actions au porteur BCGE, acquises par le biais des plans d'intéressement ou les ayant achetées. Ils détiennent globalement 44'507 actions. En tenant compte des rentiers et des autres bénéficiaires de conditions préférentielles, près de 50'626 actions sont détenues par des proches de l'entreprise.

Soutien social et partenaires sociaux

La BCGE met à disposition de ses collaborateurs, qui traversent des difficultés personnelles passagères, des infrastructures internes et externes fortes et complémentaires. Pour ces questions, la BCGE s'appuie sur le Service Social Interentreprises. La BCGE occupe un siège au comité de cet organisme externe qui propose les services d'assistants sociaux à un certain nombre d'entreprises. Elle en assure également la présidence depuis 2 ans. Afin de prévenir d'éventuels cas de *mobbing* ou de dysfonctionnements professionnels, une médiatrice externe peut être également contactée par les collaborateurs, avec un parfait respect de la confidentialité.

Le département des Ressources humaines dispose d'un processus structuré d'accompagnement par l'entreprise des cas d'absence de longue durée. Ce suivi régulier est reçu de manière très positive par les collaborateurs concernés.

Prévoyance professionnelle

La BCGE dispose d'un plan de prévoyance avantageux. L'employeur contribue pour deux tiers aux cotisations d'épargne et prend à sa charge les prestations risques. Moyennant certaines conditions, le collaborateur a le choix ou non de cotiser sur sa rémunération variable. La retraite anticipée est possible à partir de 58 ans et les prestations risques sont basées sur le salaire assuré. Le plan permet aussi les retraites progressives.

Prestations bancaires à conditions préférentielles

Les collaborateurs bénéficient de conditions préférentielles sur certaines de leurs prestations bancaires BCGE. Ainsi, sur les comptes salaires, les autres comptes créanciers préférentiels et les hypothèques aucune marge n'est réalisée par l'employeur et les collaborateurs bénéficient des taux du marché, selon un modèle de réplique développé par la division Finances et contrôle des risques.

Santé, sports et loisirs

La BCGE est un établissement sans fumée. Ses collaborateurs ont la possibilité de se faire vacciner gratuitement contre la grippe. La banque met à disposition des collaborateurs et de leur famille les infrastructures sportives de son Centre de formation qui comprennent une piscine, des courts de tennis, un espace de jeux pour les petits et un restaurant à tarif préférentiel. Un projet de réaménagement de ce centre en site unique d'accueil des cours de formation a été lancé. Il devrait démarrer en 2010.

Communication interne

En plus de la communication interne qui se fait selon la voie hiérarchique, la banque dispose d'un intranet qui assure la liaison entre tous. Vecteur essentiel d'informations, il est également un instrument de travail primordial, puisqu'il contient toutes les directives internes, documents électroniques et éléments nécessaires au travail du plus grand nombre.

Chaque année, les collaborateurs sont conviés par la direction générale à deux réunions d'information, à l'occasion des résultats annuels et semestriels. Par ailleurs, la fixation des objectifs stratégiques annuels donne lieu à une présentation aux cadres supérieurs. Trois fois par an, le CEO anime des réflexions sur les thèmes du management à l'intention de l'encadrement.

Le groupe BCGE publie un magazine destiné aux collaborateurs et à leurs familles, qui paraît trois fois par an et est entièrement réalisé à l'interne. A rythme régulier, un collaborateur de la banque vient présenter à ses pairs une activité, un métier ou un projet en cours de développement. Ces réunions ont lieu entre 12h00 et 14h00, sur base volontaire. En 2008, quatre réunions de ce type ont eu lieu. La banque a organisé trois visites commentées d'expositions des musées genevois pour les collaborateurs en 2008.

Incitation à l'excellence et à l'innovation

La BCGE dispose d'un plan d'*incentive* à l'excellence qui inclut trois prix distribués, en principe, deux fois par an. Le prix Intrapreneur récompense l'imagination et la créativité des collaborateurs qui contribuent à faire émerger des idées neuves, génératrices d'améliorations. Le prix Service center récompense la qualité d'une réalisation orientée sur l'amélioration de la productivité et la réduction des coûts. Le prix Service à la clientèle reconnaît l'excellence du service à nos clients, dans le cadre d'une action exceptionnelle ou d'une attitude exemplaire.

Les ressources humaines et la direction générale associent les collaborateurs au processus de recrutement de nouvelles compétences. Une prime au recrutement est versée aux collaborateurs qui contribuent à un engagement.

Egalité des chances

La place des femmes dans l'entreprise, ainsi que l'égalité des rémunérations et des chances de développement de carrière, font l'objet d'un suivi attentif. Parmi les banques de même type, la BCGE figure parmi celles qui comptent la plus forte proportion de femmes cadres et cadres supérieurs.

Dans un registre différent, la BCGE a introduit, en 2008, un congé de paternité d'une semaine au moment de la naissance de l'enfant (auparavant trois jours). En outre, et à partir de la fin du congé maternité, la banque propose au père, comme à la mère, de prendre un congé parental non payé pouvant s'étendre jusqu'au premier anniversaire de l'enfant.



« La finance publique est très exigeante et enseigne
une grande mobilité intellectuelle. »

Ronald Labbé est responsable du département de financement des collectivités publiques. En relation étroite avec toutes les communes du canton, ainsi qu'avec les grandes régies publiques, son équipe assure le financement de leurs projets, en même temps qu'elle propose des conseils stratégiques en gestion financière, maîtrise des risques financiers et gestion de la trésorerie.



Collectivités publiques
MOBILE

SANS FINANCEMENT, UNE COMMUNAUTÉ URBAINE NE POURRAIT DOMPTER LES IMPÉRATIFS ET LES DÉFIS DE LA MOBILITÉ. C'EST PRÉCISÉMENT LE RÔLE DES CONSEILLERS EN FINANCEMENT DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES DE LA BCGE QUE D'ACCOMPAGNER CES DERNIÈRES DANS LEURS PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DE L'INFRASTRUCTURE ET DE PERMETTRE LEUR RÉALISATION EN FAVEUR DES HABITANTS ET DES ACTEURS ÉCONOMIQUES DU CANTON.

Informations aux actionnaires, gouvernance d'entreprise

1.	STRUCTURE DU GROUPE ET ACTIONNARIAT	70
1.1	Structure du groupe	70
1.1.1	Structure opérationnelle	70
1.1.3	Périmètre de consolidation	70
1.2	Actionnaires importants	71
1.3	Participations croisées	71
2.	STRUCTURE DU CAPITAL	71
2.1	Capital	71
2.2	Augmentation de capital autorisée ou capital conditionnel	71
2.3	Modification du capital	71
2.4	Actions et bons de participation	71
2.5	Bons de jouissance	71
2.6	Restrictions de transfert et inscription des <i>nominees</i>	71
2.7	Emprunts convertibles et options	71
3	CONSEIL D'ADMINISTRATION	72
3.4	Election et durée du mandat	74
3.5	Organisation interne	74
3.5.1	Répartition des tâches au sein du conseil d'administration	74
3.5.2	Comités du conseil d'administration	74
3.5.3	Méthodes de travail	74
3.6	Compétences	75
3.7	Instruments d'information et de contrôle	76
4	DIRECTION GÉNÉRALE	76
4.3	Contrats de management	78
5.	RÉMUNÉRATIONS, PARTICIPATIONS ET PRÊTS	79
5.1	Fixation des rémunérations et des programmes de participation	79
6.	DROITS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES	80
6.1	Limitation et représentation des droits de vote	80
6.2	Quorum statutaire	80
6.3	Convocation de l'assemblée générale	80
6.4	Inscriptions à l'ordre du jour	80
7.	PRISES DE CONTRÔLE ET MESURES DE DÉFENSE	80
8.	ORGANE DE RÉVISION EXTERNE	80
8.1	Durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable	80
8.2	Honoraires de révision	80
8.3	Honoraires supplémentaires	80
8.4	Instruments de surveillance et de contrôle relatifs à l'organe de révision	81
9.	POLITIQUE D'INFORMATION	81

1. STRUCTURE DU GROUPE ET ACTIONNARIAT

1.1 Structure du groupe

1.1.1 Structure opérationnelle

La Banque Cantonale de Genève (ci-après BCGE) est une société anonyme de droit public selon l'article 763 du Code des obligations; elle a le statut de banque cantonale au sens de la législation fédérale sur les banques et les caisses d'épargne. Elle a été inscrite au Registre du commerce de Genève le 17 décembre 1993 et exerce son activité sous la raison sociale "Banque Cantonale de Genève SA". Le siège social et la direction de la banque sont à Genève. La BCGE est cotée à la SIX Swiss Exchange. Seuls les 1'479'174 titres au porteur sont cotés, la capitalisation est calculée sur la base d'un cours de CHF 220.

Numéro de valeur, titre au porteur	164268
Numéro ISIN, titre au porteur	CH0001642682
Capitalisation boursière (31.12.2008)	CHF 792 millions, titres nominatifs et au porteur
	CHF 325 millions (montant exact 325'418'280), titres au porteur uniquement

L'organigramme du groupe BCGE figure en pages 16 et 17. Les principes de cette organisation sont les suivants:

- La Banque Cantonale de Genève est organisée en sept divisions conduites par les membres de la direction générale, dont la composition et les compétences sont décrites en page 15 du présent rapport.
- La coordination et les synergies entre les divisions sont assurées, d'une part, par un fonctionnement matriciel et, d'autre part, par le président de la direction générale et son état-major.
- Le fonctionnement de base ci-dessus est renforcé par des comités chargés, au nom de la direction générale, d'exercer des compétences ou des contrôles importants. Il s'agit notamment des institutions décrites dans le tableau ci-dessous:

Principaux comités	Tâches	Président	Vice-président
Comité des crédits	Décisions liées aux affaires de crédit	Claude Bagnoud	Emile Rausis
Comité de stratégie de placement	Stratégie de placement et d'investissement	Constantino Cancela	Jean-Luc Lederrey
Comité ALM (<i>Asset and Liability Management</i>)	Conduite et contrôle de la politique financière avec suivi de la gestion du bilan et des risques de taux	Blaise Goetschin	Eric Bourgeois
Comité des risques	Analyse des risques stratégiques et contrôle des activités s'y rapportant	Eric Bourgeois	Emile Rausis
Comité de stratégie informatique	Stratégie informatique et suivi de son implémentation	Blaise Goetschin	Jean-Marc Joris
Commission des crédits à risque accru	Décisions liées aux affaires de crédits spécifiques (contentieux, <i>workout</i>), ainsi que pour les immobilisations financières non stratégiques	Emile Rausis	Bernard Matthey
Comité stratégique organisation	Soutien au département Organisation et à la division Organisation et technologies de l'information dans la mise en œuvre des projets transversaux de la banque	Jean-Marc Joris	Philippe Bailat

1.1.3 Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation complet est présenté en pages 94 et 99.

Il comprend notamment, au 31 décembre 2008, les sociétés, filiales à 100%:

- Banque Cantonale de Genève (France) SA (www.bcgef.fr), Lyon, capital-actions de EUR 15.25 millions,
- Capital Transmission SA, Genève, capital-actions de CHF 2 millions,
- ArcLem Capital Transmission SA, Zurich, capital-actions de CHF 20 millions.

1.2 Actionnaires importants

Situation des actionnaires importants, telle que connue par la BCGE au 31 décembre 2008:

Actionnaires	Actions porteur	Actions nominatives		Valeur nom. CHF pour		Total valeur nominale	% en voix	% en capital
		A et B	Total des voix	act. porteur	CHF pour act. nominatives			
Canton de Genève	538'636	2'510'443	3'049'079	53'863'600	125'522'150	179'385'750	53.30	49.83
Ville de Genève	147'270	1'208'106	1'355'376	14'727'000	60'405'300	75'132'300	23.69	20.87
Municipalités	5'963	523'103	529'066	596'300	26'155'150	26'751'450	9.25	7.43
<i>Actions ou voix des collectivités publiques</i>								
	691'869	4'241'652	4'933'521	69'186'900	212'082'600	281'269'500	86.24	78.13
Totaux voix et capital	1'479'174	4'241'652	5'720'826	147'917'400	212'082'600	360'000'000		

1.3 Participations croisées

La BCGE n'a pas connaissance de l'existence de participations croisées, de part et d'autre, dépassant 5 % du capital ou de l'ensemble des actions ayant le droit de vote.

2. STRUCTURE DU CAPITAL

2.1 Capital

Le capital de la banque s'élève à CHF 360'000'000.

2.2 Augmentation de capital autorisée ou capital conditionnel

Aucune disposition statutaire ne permet au conseil d'administration d'augmenter le capital (augmentation autorisée) ou ne permet une augmentation conditionnelle du capital (droit de conversion ou d'option).

2.3 Modification du capital

Le capital-actions n'a pas été modifié durant les trois derniers exercices.

2.4 Actions et bons de participation

Le capital est composé d'actions nominatives "A" et "B" et d'actions au porteur, soit un total de 5'720'826 actions, toutes entièrement libérées:

- 2'651'032 actions nominatives "A", d'une valeur nominale de CHF 50,
- 1'590'620 actions nominatives "B", d'une valeur nominale de CHF 50,
- 1'479'174 actions au porteur, d'une valeur nominale de CHF 100.

Les actions au porteur sont cotées à la bourse suisse SIX Swiss Exchange. Les actions nominatives sont détenues exclusivement par les collectivités de droit public genevoises et ne sont pas cotées.

Chaque action donne droit à une voix (*one share – one vote*) ainsi qu'à une part proportionnelle des bénéfices nets de la société.

Il n'y a pas de capital-participation.

2.5 Bons de jouissance

Il n'y a pas de bons de jouissance.

2.6 Restrictions de transfert et inscription des *nominees*

Les actions nominatives ne sont transférables qu'entre collectivités publiques. De plus, chaque commune est tenue de conserver au moins 2'010 actions nominatives "A" d'une valeur nominale de CHF 50 (statuts de la banque, art. 4, www.bcge.ch/statuts).

Les restrictions de transfert ne peuvent être levées que par une modification de la Loi sur la Banque Cantonale de Genève (LBCGE, www.bcge.ch/loi-bcge), loi soumise au référendum.

Le point concernant l'inscription des *nominees* ne s'applique pas à la BCGE.

2.7 Emprunts convertibles et options

La BCGE n'a émis ni emprunt convertible, ni option.

3 À 3.2 CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est constitué de 11 membres non exécutifs. Ils sont indépendants, au sens de la Circulaire FINMA 2008/24 Surveillance et contrôle interne - banques. Le conseil d'administration est présidé par Michel Mattacchini.



Mattacchini Michel

Président

né le 20 février 1946, nationalité suisse

Elu au conseil d'administration en 2001, lors de l'assemblée générale, par les actionnaires au porteur. Depuis le 1^{er} juin 2002, président du conseil d'administration.

Parcours professionnel

Titulaire d'un CFC d'employé de banque et d'un Executive MBA de l'INSEAD (Fontainebleau). Carrière bancaire auprès de la Société de Banque Suisse à Genève et à Bâle, puis à New York. Puis, responsable de la division Commerces (multinationales), Entreprises Suisses, Immobiliers, Réseaux, Succursales, Rhône-Alpes et Investisseurs Institutionnels. De 1999 à 2001, responsable du Recovery Management auprès de l'UBS SA pour la Suisse romande. En 2001, retraité de l'UBS SA. Administrateur indépendant et consultant.

Autres activités

Administrateur et président de la société O22 Télégenève SA, à Genève. Administrateur et président de BISA, Boulangerie Industrielle SA. Administrateur de Parking Plaine de Plainpalais SA et de Parking de Villereuse SA à Genève. Administrateur de TV Léman Bleu SA.



Rivollet Jean-Claude

Vice-président

né le 12 août 1941, nationalité suisse

Membre depuis 2002 du conseil d'administration, élu lors de l'assemblée générale par les actionnaires au porteur.

Parcours professionnel

Titulaire d'un diplôme fédéral d'expert-comptable depuis 1970. Jusqu'en 1982, actif auprès de la société fiduciaire Bourquin Frères et Béran SA. De 1982 à 1988, expert-comptable indépendant à Genève. Depuis 1989, directeur-administrateur de la société Fiduciaire d'Expertise et de Révision SA à Genève.

Autres activités

Président du conseil de la Fondation de prévoyance professionnelle de la Banque Cantonale de Genève. Administrateur de TV Léman Bleu SA.



Terrier Michel

Secrétaire

né le 22 juillet 1944, nationalité suisse

Désigné au conseil d'administration par l'Association des communes genevoises, y siège depuis juin 2000.

Parcours professionnel

Titulaire d'un CFC d'employé de banque. Formation auprès de la Banque Pasche SA à Genève. Entré en 1965 à la Banque Scandinave en Suisse, devenue Banque Edouard Constant SA qu'il a quittée en 1999 avec la fonction de directeur responsable du département Trésorerie (bourse, devises, cotations bancaires). Consultant financier.



Bals Ion

Membre

né le 24 juin 1942, nationalité suisse

Elu en 2001 au conseil d'administration, lors de l'assemblée générale, par les actionnaires au porteur. Egalement membre du comité "Nominations et rémunération".

Parcours professionnel

Formation en qualité d'ingénieur en électronique à l'Ecole polytechnique. Directeur général d'Orbisphère de 1985 à 1999. Président du conseil d'administration d'Orbisphère de 1992 à 1999.

Autres activités

Membre du conseil de la Fondation Immobilière Patrimoine. Membre du conseil de la Fondation H. Dudley Wright à Genève. Membre du conseil d'administration d'Omnisens, start-up déployant son activité sur le site de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne.



Benelmouffok Asma

Membre

née le 1^{er} février 1966, nationalité suisse

Siège depuis avril 2004 au conseil d'administration, désignée par le Conseil d'Etat et représentant l'actionnariat nominatif du Canton. Egalement présidente du comité "Nominations et rémunération".

Parcours professionnel

Titulaire d'une licence en droit de l'Université de Genève et en 1991 du brevet d'avocat du barreau de Genève. Expérience dans l'import-export à l'étranger, puis avocat-conseil en 1993 à l'UEB, filiale du groupe BNP. Dès 1998, directrice du département juridique et du service recouvrement *workout*, a créé une cellule de lutte contre le blanchiment et participé activement à la fusion des banques BNP et PARIBAS. Membre du comité de la direction générale de BNP PARIBAS (SUISSE) SA dès 2001. Directrice des affaires juridiques et du *workout* au sein de BNP PARIBAS (SUISSE) SA. Depuis avril 2004, dirige à Genève sa société de négociation et de médiation commerciales.

Autres activités

Membre du conseil d'administration de NBAD Private Bank (Suisse) SA.

**Clerc Bernard****Membre****né le 27 février 1946, nationalité suisse**

Désigné au conseil d'administration par le Conseil municipal de la Ville de Genève en mai 2002.

Parcours professionnel

Employé d'administration, formation d'assistant social à l'Institut d'études sociales à Genève. Assistant social dans divers services sociaux genevois. Anciennement chargé de recherches à l'Hospice général de Genève, a pris sa retraite en 2008.

Autres activités

Membre du conseil de la Fondation de prévoyance professionnelle de la Banque Cantonale de Genève. Membre de l'Association pour une taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens et citoyennes (ATTAC-Genève).

**Grobet-Wellner Mariane****Membre****née le 22 mai 1947, nationalités suisse et suédoise**

Désignée au conseil d'administration par le Conseil d'Etat en octobre 2000.

Parcours professionnel

Titulaire d'une licence en économie. Economiste indépendante. Collaboratrice de M. Joseph Ziegler, Fiduciaire FIR, de 1976 à 1992. Membre de la commission cantonale de recours en matière d'impôts ICC puis IFD de 1981 à 2001. Membre de la commission cantonale d'experts pour la détermination des taux de capitalisation pour les immeubles locatifs (LIPP III) depuis 2002.

Autres activités

Membre du comité de l'Asloca-Genève depuis 1980. Députée au Grand Conseil en 1997, réélue en 2001 et en 2005 sur la liste du Parti socialiste. Membre de la commission fiscale du Grand Conseil. Membre du conseil de la Fondation Emilie Gourd depuis 2001. Présidente de l'UOG Université ouvrière de Genève depuis 2006.

**Knapp Fabienne****Membre****née le 9 février 1965, nationalité suisse**

Désignée au conseil d'administration par le Conseil d'Etat en 2006. Egalement membre du comité de contrôle.

Parcours professionnel

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur en informatique de l'EPFL, ainsi que d'un master en sciences bancaires et financières des HEC de Lausanne, elle a occupé des fonctions d'ingénieur informatique et de consultante financière en organisation et stratégie bancaire et dans le domaine de la gestion des risques, notamment chez Sherwood Alliance, Reuters, André & Cie et Darier Hentsch. Assistante parlementaire des Verts genevois au Grand Conseil.

Nota Bene

aucun administrateur

- n'occupe de fonctions opérationnelles pour la BCGE ou une société de son groupe,
- ne fait ou n'a fait partie des organes de direction de la BCGE ou d'une société de son groupe au cours des trois derniers exercices précédant la période sous revue,
- n'entretient de relations étroites avec la BCGE ou une société du groupe.

**Mage Patrick****Membre****né le 31 juillet 1949, nationalité suisse**

Désigné au conseil d'administration par le Conseil d'Etat en 2006. Egalement président du comité de contrôle.

Parcours professionnel

Formation commerciale et bancaire, à Genève, Zurich, Londres et aux USA. Etudes auprès d'écoles d'administration des affaires aux USA et en Suisse. A exercé, de 1982 à 2004, des fonctions de direction dans des banques à Genève: jusqu'en 1995 à l'Union de Banques Suisses dans les affaires commerciales, puis, en 1996, comme chef du siège de la Banque Populaire Suisse et, dès 1997, au Credit Suisse, où il siégeait au comité de direction régional, en qualité de responsable successivement de la clientèle entreprises, du réseau des succursales, de la gestion de fortune.

Autres activités

Se consacre depuis sa retraite du Credit Suisse Group (Suisse), en 2004, à des activités de conseil privées.

**Schurink Ton****Membre****né le 12 mai 1946, nationalités suisse et hollandaise**

Elu en 2006 au conseil d'administration, lors de l'assemblée générale, par les actionnaires au porteur. Egalement membre du comité "Nominations et rémunération".

Parcours professionnel

Titulaire d'une licence de la Nyenrode Business Universiteit et d'un Executive MBA de l'INSEAD (Fontainebleau). Spécialiste du commerce de matières premières, des produits financiers, du transport maritime, ainsi que des montages financiers liés aux activités commerciales et financières internationales. Il a travaillé plus de 30 ans pour Cargill à Amsterdam, Paris et Genève. En 2001, il a fondé CFT Advisory Services, une société de conseils en management des risques dans le domaine du négoce international et du fret international.

Autres activités

Administrateur et président de CFT Services & Partners SA, Genève. Administrateur (jusqu'au 31.12.2008) de Cefetra B.V., Rotterdam. Administrateur de Navemar SA, Fribourg et Oceana Shipping SA, Coire. Administrateur de Kernel Holding SA, Luxembourg et de Inerco Trade SA, Genève.

**Sekkiou Mourad****Membre****né le 5 octobre 1957, nationalité suisse**

Désigné au conseil d'administration par le Conseil municipal de la Ville de Genève en 2006.

Parcours professionnel

Titulaire du brevet d'avocat genevois depuis 1987, d'un master en droit bancaire et financier obtenu auprès de l'Université de Boston, ainsi que de deux licences en droits suisse et français, obtenues respectivement auprès des Universités de Genève et de Lausanne. Avocat au barreau de Genève, associé dans une étude de la place, principalement actif dans les domaines du droit bancaire, commercial et dans le contentieux.

3.4 Election et durée du mandat

Les onze administrateurs sont élus ou désignés de la façon suivante :

- Actionnariat nominatif :
 - cinq membres désignés par le Conseil d'Etat, qui nomme le président du conseil ;
 - deux membres désignés par la Ville de Genève ;
 - un membre désigné par les autres communes genevoises.
- Actionnariat au porteur :
 - trois membres élus individuellement par l'actionnariat au porteur en assemblée générale.

La durée d'un mandat d'administrateur est de quatre ans et il peut être renouvelé à deux reprises. En cas d'entrée en fonction en cours de période administrative, la durée du mandat est limitée à l'échéance de celle-ci. Le mandat prend fin au plus tard le jour de l'assemblée générale qui suit la date à laquelle les administrateurs ont atteint l'âge de septante ans révolus. Les modalités de désignation et de dépôt des candidatures sont réglées à l'article 11 des statuts de la banque¹ et à l'article 12 de la LBCGE².

Nom de l'administrateur	Début du premier mandat	Fin du mandat actuel	Nombre de renouvellement	Mandat renouvelable
Mattacchini Michel	2001	2010	2	non
Bals Ion	2001	2010	2	non
Benelmouffok Asma	2004	2010	1	oui
Clerc Bernard	2002	2010	1	oui
Grobet-Wellner Mariane	2000	2010	2	non
Knapp Fabienne	2006	2010	0	oui
Mage Patrick	2006	2010	0	oui
Rivollet Jean-Claude	2002	2010	1	oui
Schurink Ton	2006	2010	0	oui
Sekkiou Mourad	2006	2010	0	oui
Terrier Michel	2000	2010	2	non

3.5 Organisation interne

3.5.1 Répartition des tâches au sein du conseil d'administration

- Président du conseil : Michel Mattacchini.
- Vice-président du conseil : Jean-Claude Rivollet.
- Secrétaire du conseil : Michel Terrier.

3.5.2 Comités du conseil d'administration

Le conseil d'administration peut désigner des comités permanents chargés d'examiner les diverses activités de la banque et de lui faire rapport. En l'état, un seul comité permanent a été nommé, intitulé "Nominations et rémunération". Son rôle est de préavisier la nomination des membres de la direction et de la direction générale, ainsi que la rémunération des membres de la direction générale, du conseil d'administration et du responsable de l'audit interne. Il est constitué de trois membres du conseil d'administration.

3.5.3 Méthodes de travail

Le conseil d'administration se réunit quinze fois par an au moins. En 2008, il s'est réuni 24 fois lors de séances d'une durée moyenne de 4 heures. Il est présidé par le président du conseil d'administration ou, en son absence, par le vice-président ou le secrétaire. Il peut tenir des séances extraordinaires si les affaires l'exigent ou à la demande de quatre de ses membres

ou de l'organe de révision. Le conseil ne peut prendre de décisions que si la majorité de ses membres est présente. Les décisions sont prises à la majorité simple des membres présents, la voix du président étant prépondérante en cas d'égalité. Il est tenu un procès-verbal de chaque réunion signé, par le président de la séance et le secrétaire, approuvé lors de la séance suivante. Les membres du conseil d'administration doivent pouvoir consulter les dossiers relatifs aux points portés à l'ordre du jour au plus tard vingt-quatre heures avant l'ouverture de la séance. Le président de la direction générale, ou son remplaçant, participe, avec voix consultative, aux séances du conseil d'administration, mais ne prend part ni aux votes ni aux élections. Il requiert, chaque fois qu'il le juge utile, la présence d'autres membres de la direction générale ou de tiers. En 2008, cela a été le cas à chaque séance du conseil d'administration. En cas de conflits d'intérêts, les membres du conseil d'administration doivent se récuser chaque fois qu'ils sont directement ou indirectement concernés.

Le conseil d'administration a la possibilité de constituer des comités permanents ou ad hoc pour étudier des sujets particuliers. Ces comités n'ont pas de pouvoir décisionnel et sont chargés de faire rapport au conseil d'administration. Le président du conseil d'administration est présent de manière générale à toutes les séances des comités.

Le comité permanent "Nominations et rémunération" est constitué des membres suivants: Asma Benelmoufok, présidente, Ion Bals et Ton Schurink, membres. Il se réunit lorsqu'une nomination le nécessite et au moins une fois par année pour se déterminer sur les rémunérations qui lui incombent. En 2008, il s'est réuni 10 fois. Le comité permanent présente ses rapports oraux lors de séances du conseil d'administration.

3.6 Compétences

Les compétences et devoirs du conseil d'administration sont définis à l'article 12 de la LBCGE¹ et 16 des statuts de la banque². En plus, le règlement de gestion et d'organisation prévoit que le conseil d'administration décide:

1. des plans stratégique et financier;
2. du budget annuel sur proposition de la direction générale;
3. d'approuver, avec le comité de contrôle, un plan triennal des tâches à accomplir par l'audit interne pour couvrir l'intégralité des contrôles jugés nécessaires, l'avis du conseil d'administration étant prépondérant;
4. du cadre général des limites de risques;
5. de l'octroi des grandes enveloppes de risques-crédit, ainsi que de l'octroi de crédits qui sont de sa compétence;
6. des politiques en matière de risques, notamment de crédit, de taux, de pays et d'assurances, sur proposition de la direction générale; il revoit ces politiques dès que les événements l'imposent;
7. de l'information à recevoir dans le domaine du contrôle des risques;
8. du cadre stratégique d'intervention de la direction générale dans la fixation des taux de crédit et des taux des dépôts d'épargne;
9. du cadre stratégique d'intervention de la direction générale en matière de trésorerie, d'opérations de change, de placements et dépôts de titres, ainsi que d'autres valeurs;
10. de la politique de la banque en matière de patrimoine immobilier;
11. d'approuver toute acquisition ou cession de participations à titre permanent;
12. de l'acquisition et de la cession de biens d'équipement à l'usage de la banque, de participations ayant le caractère d'immobilisations financières, ainsi que d'immeubles, sous réserve des compétences de la direction générale fixées à l'art 18 ch. 3 du présent règlement;
13. des abandons de créance, adhésions à des concordats extrajudiciaires, postpositions de créance ou cessions de créance pour des montants supérieurs à CHF 2'000'000 ou si l'engagement a fait l'objet d'une décision du conseil d'administration;
14. de la nomination en son sein de deux administrateurs comme membres du comité de contrôle et de la désignation de son président;
15. de la nomination des membres de la direction générale sur préavis du comité "Nominations et rémunération";
16. de la nomination, sous forme de ratification, des membres de la direction et des membres adjoints de la direction, sur préavis du comité "Nominations et rémunération";
17. de la politique générale en matière de salaires et de prévoyance sociale;
18. du traitement des membres de la direction générale et des membres de l'audit interne sur préavis du comité "Nominations et rémunération";

9. des périodes d'interdiction d'achat et de vente d'actions de la banque, ou d'autres valeurs sensibles, pour les collaborateurs et les organes, lors de périodes critiques (*closed periods*);
20. de ratifier les propositions de nominations de représentants de la banque comme administrateurs auprès des participations comprises dans le périmètre de consolidation;
21. de la nomination des représentants de l'employeur au sein du conseil de la Fondation de prévoyance du personnel, sur proposition de la direction générale.

Les compétences et devoirs de la direction générale sont définis à l'article 22 des statuts de la banque². En plus, le règlement de gestion et d'organisation prévoit les devoirs suivants:

1. élaborer et soumettre au conseil d'administration les plans stratégique et financier de la banque;
2. établir les documents et propositions nécessaires aux prises de décisions des autorités supérieures de la banque;
3. élaborer le budget annuel et le soumettre au conseil d'administration;
4. veiller à ce que les structures et l'organisation de la banque soient conformes aux obligations légales et à l'usage de la profession;
5. veiller à ce que la banque soit suffisamment présente dans les milieux économiques;
6. garantir la bonne exécution des décisions des autorités supérieures de la banque;
7. prendre les décisions dont la compétence n'incombe pas à d'autres organes de la banque selon la loi, les statuts ou les règlements internes;
8. proposer pour ratification la nomination des représentants de la banque comme administrateurs auprès des participations comprises dans le périmètre de consolidation;
9. nommer les représentants de la banque comme administrateurs auprès des participations non comprises dans le périmètre de consolidation.

Le règlement de gestion et d'organisation prévoit les compétences de décider:

1. de la fixation des taux d'intérêt dans le cadre stratégique donné par le conseil d'administration;
2. des emprunts, placements de trésorerie, opérations de change et placements de titres conformément aux directives du conseil d'administration;
3. de l'acquisition et la cession de biens d'équipement à l'usage de la banque, de participations ayant le caractère d'immobilisations financières, ainsi que d'immeubles qui ne sont pas destinés à l'usage de la banque, pour un montant n'excédant pas CHF 5'000'000, ce plafond ne s'appliquant pas aux titres négociables qui sont autorisés dans le cadre général des limites de risques;
4. de l'entretien et de la rénovation des immeubles, à concurrence de CHF 3'000'000 par objet au maximum;
5. de la nomination des cadres et des mandataires commerciaux;
6. de la fixation du traitement de l'ensemble du personnel de la banque, à l'exception d'elle-même et du responsable de l'audit interne;

¹ Loi sur la Banque Cantonale de Genève: www.bcge.ch/loi-bcge

² www.bcge.ch/statuts

7. des directives internes sur les opérations de banque, dans la mesure où elles ne sont pas régies par la loi, les statuts ou le présent règlement;
8. de surveiller l'exécution des prescriptions en matière de liquidités, de fonds propres et de répartition des risques;
9. de déterminer les prescriptions nécessaires à l'application de la politique en matière de gestion des risques et de les soumettre pour approbation au conseil d'administration;
10. de proposer au conseil d'administration le système des limites globales pour approbation; celui-ci inclut notamment les limites pour opérations de marché, les limites banques et les limites pays;
11. de présenter régulièrement au conseil d'administration un rapport sur la marche des affaires (états financiers, analyses, opérations et événements importants, etc.), ainsi que tout rapport qui pourrait lui être demandé par le conseil;
12. d'établir un relevé trimestriel de tous les gros risques contractés au sens de l'article 21, alinéa 1, de l'Ordonnance sur les banques et les caisses d'épargne ("OB")¹ sur la base du formulaire établi par la Commission fédérale des banques, à l'attention du conseil d'administration.

3.7 Instruments d'information et de contrôle

Le conseil d'administration évalue périodiquement les moyens d'information, leur contenu et l'adéquation de ceux-ci à ses besoins, ainsi que le système de contrôle interne. Il évalue son efficacité, ainsi que son adéquation à l'activité et à la taille de la banque. Il met en place un système d'information entre les organes de la banque dont le président du conseil est le garant. La direction générale informe le conseil d'administration sur la marche des affaires de la banque lors de chaque séance et rapporte sur les dossiers qui le requièrent. Le président du conseil d'administration, la direction générale, le comité de contrôle, l'audit interne et l'organe de révision externe doivent fournir au conseil d'administration toute information lui permettant d'exercer sa haute surveillance, notamment sur la marche des affaires et activités des différents secteurs, y compris la filiale. Ceci se concrétise entre autres de la façon suivante:

- mise à disposition du président du conseil d'administration des procès-verbaux hebdomadaires des séances de la direction générale;
- compte rendu du président de la direction générale à chaque séance du conseil d'administration sur la marche des affaires;
- rapports trimestriels sur le contrôle des risques, sur les gros risques et le contrôle interne par le responsable du contrôle des risques et compliance;
- rapport mensuel des résultats par le CFO;
- rapports sur les missions de contrôle effectuées au sein du groupe par la responsable de l'audit interne et suivi trimestriel des recommandations qui en découlent;
- rapport oral sur l'activité du comité de contrôle, à chaque séance, par son président;
- présentation semestrielle des *balanced scorecards* des divisions par leurs responsables (membres de la direction générale);
- rapport semestriel de l'organe de révision externe.

Le comité de contrôle

Le comité de contrôle a pour mission, entre autres, de superviser le respect des dispositions légales, statutaires et réglementaires applicables à la banque, ainsi que des usages bancaires, et d'assurer la liaison et la coordination entre le conseil d'administration, l'audit interne et l'organe de contrôle externe. Il est composé de trois membres, deux administrateurs désignés par le conseil d'administration et le troisième membre désigné par le Conseil d'Etat. Le membre du comité de contrôle désigné par le Conseil d'Etat ne peut pas faire partie de la fonction publique. Il est soumis au secret bancaire. Ses membres sont Patrick Mage, président, et Fabienne Knapp, tous deux administrateurs, et, dès 2009, désigné par le Conseil d'Etat, Denys Chamay, président de l'Independant oversight advisory committee du BIT. Jean-Blaise Conne, expert-comptable, Partenaire, PricewaterhouseCoopers, occupait cette fonction jusqu'à fin 2008.

Ses compétences et devoirs sont réglés par l'art. 24 s. des statuts de la banque². En 2008, le comité de contrôle s'est réuni pour 24 séances ordinaires.

L'audit interne

L'audit interne est une entité indépendante de la direction générale, subordonnée directement au conseil d'administration. Il effectue des contrôles réguliers portant sur toute l'activité de la banque et de ses filiales et dispose pour cela d'un droit illimité à l'information. Son organisation, son champ d'activité ainsi que son fonctionnement sont réglés aux articles 29 et 30 des statuts de la banque et par la Charte d'audit interne approuvée par le conseil d'administration.

L'audit interne émet, à l'intention de la direction générale, du comité de contrôle et du conseil d'administration, des rapports détaillés relatifs à ses contrôles et effectue un *reporting* trimestriel du suivi des recommandations émises. L'audit interne remplit les critères de qualité professionnelle de l'ASAI (Association suisse d'audit interne). Composé, au 31 décembre 2008, de 10 auditeurs équivalents plein temps, l'audit interne est placé sous la responsabilité de Mme Monique Seiss Baudry, titulaire d'un master en sciences économiques de l'Université de Genève.

4 À 4.2 DIRECTION GÉNÉRALE

La direction générale est constituée de sept membres, sous la présidence de Blaise Goetschin. Elle est nommée pour une durée indéterminée; ses membres sont toutefois tenus de se démettre de leurs fonctions au plus tard à la fin de l'année civile au cours de laquelle ils ont atteint l'âge de soixante-cinq ans révolus.



Goetschin Blaise

Président de la direction générale (CEO)
né le 1^{er} septembre 1957, nationalité suisse

Parcours professionnel

Titulaire d'une licence de l'Ecole des HEC de l'Université de Lausanne. Dès 1982, formation d'auditeur chez Pricewaterhouse à Genève. Dès 1985,

¹ Qui est devenu les articles 83 et suivants de l'OFB

² www.bdge.ch/statuts

Deputy Vice President au département Capital Markets au Credit Suisse à Zurich, puis à New York, comme cadre du département Corporate Banking. Dès 1990, membre de la direction, responsable pour les régions Suisse romande, Berne et Bâle de l'activité de CS Corporate Finance. En 1993, chargé de l'activité CS Corporate Finance, sociétés privées, pour l'ensemble de la Suisse. En 1995, nommé chef du Service des finances de l'Etat par le Conseil d'Etat du canton de Vaud. De 1998 à 2000, directeur général de la Banque Fiduciary Trust International, Genève, gestion institutionnelle et privée, filiale suisse de ce groupe bancaire basé à New York. Président de la direction générale de la Banque Cantonale de Genève depuis le 1^{er} octobre 2000.

Autres activités

Président du conseil de surveillance de la Banque Cantonale de Genève (France) SA. Président du conseil d'administration de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses. Président de Capital Transmission SA, Genève. Administrateur de La Foncière, Investissements Fonciers SA, Lausanne. Membre du conseil de la Fondation de prévoyance professionnelle de la Banque Cantonale de Genève. Membre du comité du conseil d'administration de l'Union des Banques Cantonales Suisses. Membre du conseil d'administration de l'Association Suisse des Banquiers. Membre du conseil de la Fondation Genève Place Financière. Membre du conseil de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève. Membre du comité de la Chambre Genevoise Immobilière. Vice-président de l'Institut Supérieur de Formation Bancaire à Genève. Membre du comité de la Société d'Etudes Economiques et Sociales à Lausanne. Membre du comité du Centre d'Histoire et de Prospective Militaires à Pully. Membre du conseil de la Fondation H. Dudley Wright, Genève.



Bourgeaux Eric

Responsable de la division Finances et contrôle des risques (CFO)
Remplaçant du président de la direction générale
né le 31 mai 1956, nationalités suisse et française

Parcours professionnel

Titulaire d'un diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris et d'un DECS. Auditeur et consultant auprès de KPMG Paris. De 1982 à 1986, auditeur auprès de Pricewaterhouse à Genève. De 1986 à 1988, directeur de Asea Capital devenu ABB World Treasury Center à Genève. De 1988 à 1996, directeur puis directeur général de Nokia Finance International BV, Genève. De 1998 à 2000, administrateur de Clariden Bank. De 1997 à 2000, directeur chez André & Cie SA, Lausanne. Responsable de la division Finances et contrôle des risques, membre de la direction générale de la Banque Cantonale de Genève depuis le 1^{er} décembre 2000.

Autres activités

Membre du conseil de surveillance de la Banque Cantonale de Genève (France) SA. Membre du conseil d'administration de Capital Transmission SA, Genève. Membre du conseil de surveillance de la Compagnie Foncière Franco-Suisse, Lyon. Membre du conseil de Asia Pacific Performance, Luxembourg. Membre du conseil de surveillance de Dixence SAS, Puteaux. Président du conseil d'administration de Arcllem Capital Transmission SA, Zurich.



Bagnoud Claude

Responsable de la division Entreprises
né le 1^{er} janvier 1964, nationalité suisse

Parcours professionnel

Titulaire d'une maturité commerciale de l'Ecole Supérieure de Commerce de Genève et d'un diplôme de l'IMD Lausanne, programme pour Executive Development (1999). Comptable auprès des Services Industriels de Genève. En 1990, collaborateur crédits commerciaux à la Banque Hypothécaire du canton de Genève. Cadre en 1991, puis chef du service Crédits commerciaux de 1994 à 1995. De 1996 à 1999, chef de section Crédits Immobiliers et Commerciaux du Marché Grand Public. En 1996, membre de la direction. En 1999, stage à Londres. Durant l'année 2000, chef de section au département Industries, Commerces et Services. En mai 2001, membre de la direction générale responsable de la division Entreprises.

Autres activités

Membre du conseil de surveillance de la Banque Cantonale de Genève (France) SA. Vice-président du conseil de la Fondation Industrielle La Gravière. Vice-président du conseil de surveillance de la Compagnie Foncière Franco-Suisse, Lyon. Membre du conseil de Genève Tourisme. Membre du conseil de surveillance de Dixence SAS, Puteaux. Membre de la Commission technique de l'Union des Associations Patronales Genevoises (UAPG).



Kroon Johan Bernard Alexander

Responsable de la division Grand public et réseaux
né le 28 mai 1963, nationalité hollandaise

Parcours professionnel

Titulaire d'un MBA et d'un Master of International Management de l'Université de Thunderbird (Arizona, USA). Début de carrière en 1987 auprès de la Citibank à Düsseldorf. De 1991 à 1994, a travaillé auprès de la Citicorp Diners Club Deutschland, à Francfort. De 1995 à 1997, Marketing Manager auprès de la Citibank US & Europe Consumer Bank, à Bruxelles. De 1997 à 1999, directeur du Marketing et de la Planification Stratégique auprès de la Citibank Private Bank Genève. De 1999 à 2000, directeur Marketing auprès de la Deutsche Bank International Private Banking, à Genève. Puis, directeur de la Stratégie et du Marketing auprès de JP Morgan Private Bank, à Genève. Depuis mai 2002, membre de la direction générale de la Banque Cantonale de Genève, responsable de la division Grand public et réseaux.

Autres activités

Président du conseil de la Fondation de libre passage de la BCGE et de la Fondation de prévoyance Epargne 3. Vice-président du comité d'investissement de Capital Transmission SA. Membre du conseil de fondation de Swisscanto fondation de libre passage, de Swisscanto SA et de Swisscanto Supra Fondation collective des banques cantonales.



Jean-Louis Platteau

Responsable de la division Private Banking
né le 14 août 1963, nationalité belge

Parcours professionnel

Titulaire de trois "masters" en ingénieur de gestion, en management et en gestion fiscale, des Universités de Bruxelles (Ecole de Commerce Solvay) et Louvain (UCL-Institut d'Administration et de Gestion).

Dès 1990, après le Management Development Program de la Banque Bruxelles Lambert, auditeur international (Bruxelles, Singapour, Londres...). A partir de 1996, chargé de relations entreprises en Belgique et dans le nord de la France au sein de BBL Corporate Banking, puis, dès 1998, chargé de clientèle senior pour les multinationales chez ING Corporate Banking. Dès 2001, directeur des ventes et du marketing pour les clients institutionnels de l'Europe du Sud-Ouest chez ING Investment Management. Dès 2003, membre de la direction générale, responsable de la clientèle européenne, chez ING Asia Private Bank, à Singapour. A partir de 2004, banquier senior, responsable des institutions financières suisses et françaises ainsi que des plus importantes institutions financières chez Fortis Merchant & Private Banking. En 2008, CEO de Dexia Banque Privée Suisse, membre de la direction générale de Dexia Private Banking. Depuis le mois d'octobre 2008, membre de la direction générale de la BCGE, responsable de la division Private Banking.



Rausis Emile

Responsable de la division Opérations et contrôles
né le 31 août 1957, nationalité suisse

Parcours professionnel

Titulaire d'un CFC d'employé de banque. Dès 1977, employé à la Société de Banque Suisse à Monthey. De 1978 à 1984, actif au service des crédits de la SBS, à Genève, et mandataire commercial dès le 1^{er} avril 1982. De 1984 à 1985, gestionnaire de crédits, à la direction générale, dans le département des crédits en Suisse traitant des sièges romands, à Bâle. De 1985 à 1986, responsable d'un groupe de clientèle crédits, à Genève. Dès le 1^{er} avril 1986, responsable de la clientèle PME, fondé de pouvoir, jusqu'en 1988 toujours à la SBS. Dès 1989, sous-directeur dans le domaine des crédits à la Banque Hypothécaire du canton de Genève. En 1991, directeur adjoint responsable d'un département de crédits et remplaçant du responsable de la division commerciale. En 1996, responsable du département financement et soutien aux PME. Au mois d'avril 2001, membre de la direction générale, actuellement responsable de la division Opérations et contrôles.

Nota Bene

aucun membre de la direction générale

- n'a exercé auparavant d'autres activités pour la BCGE ou une société de son groupe
- n'a de fonctions permanentes de direction ou de consultation pour le compte de groupes d'intérêts importants suisses ou étrangers,
- n'occupe de fonctions officielles ou ne remplit de mandats politiques.



Joris Jean-Marc

Responsable de la division Organisation
et technologies de l'information
né le 10 septembre 1968, nationalité belge

Parcours professionnel

Titulaire d'une licence en sciences commerciales et financières de l'ICHEC Bruxelles. A travaillé en 1993 auprès de Dexia Luxembourg, au département du Marché des Capitaux. De septembre 1993 à juin 1997, chargé de missions au département Information Risk Management, auprès de KPMG. De juin 1997 à mars 2002, sous-directeur, Head Business Development, auprès de ING Baring Private Bank, à Genève. Au mois d'avril 2002, membre de la direction de la BCGE, responsable du département Organisation et responsable ad interim du département Informatique. Le 1^{er} juillet 2003, membre de la direction générale, actuellement responsable de la division Organisation et technologies de l'information.

Autres activités

Membre du conseil de la Fondation Immobilière Patrimoine, Genève. Membre du conseil de la Fondation de prévoyance professionnelle de la Banque Cantonale de Genève.

4.3 Contrats de management

La Banque Cantonale de Genève externalise ses principales activités informatiques auprès d'IBM (Suisse) SA.

Une convention-cadre de collaboration, conformément à la circulaire FINMA 2008/7 sur l'*outsourcing*-banques, assortie d'annexes détaillées, règle la relation entre la banque et IBM. Ainsi, IBM fournit à la banque l'essentiel des prestations informatiques, comme l'exploitation, la maintenance et l'hébergement de systèmes bancaires, la gestion du parc de PC et de serveurs Windows, le support aux utilisateurs, la gestion du réseau. L'ensemble des contrats de prestations de services, liés à la mise en œuvre du nouveau système d'information a été renouvelé en novembre 2006, avec un début de l'exploitation au 1^{er} octobre 2008 pour une durée minimale de 3 ans. Ces contrats couvrent la migration (effectuée en octobre 2008) ainsi que les prestations d'hébergement et d'intégration. Ces dernières sont actives depuis le 1.10.2008. Les prestations informatiques d'IBM ont engendré un coût total de CHF 29.7 mios en 2008, composé de CHF 21.65 mios de frais d'exploitation, de support et de maintenance et CHF 192'000 de frais de développement. Les prestations d'IBM dans le cadre du projet de migration et comptabilisées sous forme de charge s'élèvent à CHF 7.86 mios.

La Banque Cantonale de Genève externalise également, depuis le 1^{er} octobre 2008, ses principales activités de paiements auprès de Sourcag AG. Un contrat et des conventions de service (SLA), conformément à la circulaire FINMA 2008/7 sur l'*outsourcing*-banques, règlent la relation entre la banque et Sourcag. Ainsi, Sourcag fournit à la banque des prestations de traitement des opérations de paiement. L'ensemble des contrats liés à la mise en place de cette activité et à sa production de prestations de services ont été contractualisés, avec un début d'exploitation au 1^{er} octobre 2008, pour une durée minimale de cinq années. Le contrat est ensuite renouvelable d'année en année. Ces contrats couvrent le projet de mise en place

des ces activités, ainsi que les prestations de traitement des opérations. Le coût de ces prestations est fonction du volume d'opérations sous-traitées et confiées à Sourcag. Les prestations de Sourcag dans le cadre de ce contrat sont comptabilisées sous forme de charge dans la rubrique "Résultat des opérations de commissions et des prestations de services".

5. RÉMUNÉRATIONS, PARTICIPATIONS ET PRÊTS

5.1 Fixation des rémunérations et des programmes de participation

Principes de rémunération du conseil d'administration

Sur proposition du comité "Nominations et rémunération", le conseil d'administration fixe les jetons de présence, indemnités et frais de ses membres, du président et, le cas échéant, des administrateurs auxquels des tâches particulières, régulières ou occasionnelles (ex. comités, commissions), seraient confiées.

Les membres du conseil d'administration ne bénéficient d'aucun des programmes de participation ordinaires (plans d'intéressement en actions). Ils ont néanmoins été associés à un plan d'intéressement exceptionnel d'une quotité identique à celui de l'année précédente (voir ci-dessous).

Principes de rémunération de la direction générale

Le système de rémunération en vigueur pour la direction générale se décline de la manière suivante :

- la rémunération fixe rétribue la mission et les responsabilités de base ; elle est principalement déterminée en fonction des usances salariales pour des fonctions comparables dans le secteur bancaire,
- la rémunération variable récompense éventuellement les performances dépassant les objectifs fixés ; elle est déterminée sur la base des résultats de la division et individuels dans le cadre d'une enveloppe fluctuante et adaptée aux résultats de la banque. Les rémunérations perçues par les membres de la direction générale dans l'exercice de leur fonction dans d'autres conseils d'administration sont intégralement reversées à la banque.

Au même titre que l'ensemble des collaborateurs, la direction générale bénéficie de divers plans d'intéressement et d'autres avantages (conditions spéciales sur prestations bancaires, caisse de pension attractive, indemnités diverses et prestations sociales) qui viennent compléter la rémunération. La direction générale n'est pas intégrée aux plans d'*incentive* relatifs aux nouvelles affaires dans le domaine des crédits hypothécaires et de la gestion de fortune, qui sont ouverts à tous les collaborateurs de la banque.

Ponctuellement, des primes de réussite ciblées, conditionnées par l'atteinte d'objectifs spécifiques, peuvent être engagées pour un ou plusieurs collaborateurs de la banque, y inclus la direction générale.

Aucun des segments mentionnés ci-dessus ne fait l'objet de seuils plancher ou plafond. Néanmoins, et comme décrit ci-après, l'intégralité des éléments

de rémunération est décidée par le conseil d'administration sur préavis du comité "Nominations et rémunération".

Il n'existe aucun autre élément de rémunération direct ou indirect uniquement et spécifiquement destiné aux membres de la direction générale.

Détermination des enveloppes de la direction générale

1. Pour l'ensemble des collaborateurs, l'enveloppe de rémunération fixe et l'indexation annuelle de la masse salariale sont validées une fois par an, dans le cadre du processus budgétaire, par le conseil d'administration sur proposition de la direction générale. L'indexation annuelle de la masse salariale fait l'objet d'une décision spécifique proposée au conseil d'administration par la direction générale.

S'agissant de la rémunération variable globale, elle est validée annuellement dans le cadre du bouclage comptable de l'exercice par le conseil d'administration sur proposition de la direction générale.

2. Pour l'attribution des rémunérations fixes et variables des membres de la direction générale, le conseil d'administration décide annuellement, sur préavis du comité "Nominations et rémunération", des attributions individuelles à chaque membre. Il se conforme aux règles globales décidées pour la fixation des rémunérations fixes et variables et il tient compte du budget et du bouclage des comptes.

Prestations de départ

Pour quelques membres de la direction générale, une indemnisation (financière et prévoyance professionnelle) est prévue en cas de départ non volontaire, licenciement pour justes motifs exclu.

Programmes de participation

Des programmes de participation (ou plans d'intéressement) permettent aux bénéficiaires d'aligner leurs intérêts financiers personnels à ceux de l'entreprise.

Conseil d'administration : aucun des programmes de participation ordinaires en vigueur à la BCGE n'est accessible aux membres du conseil d'administration.

Direction générale : chaque membre de la direction générale bénéficie des mêmes plans d'intéressement que l'ensemble des autres collaborateurs. Un seul modèle de programme de participation existe à la BCGE par la remise gratuite ou conditionnelle d'actions BCGE bloquées 5 ans. Les actions acquises par le biais des plans d'intéressement le sont au prix du marché. Le blocage est supprimé en cas de fin des rapports de travail.

Les plans d'intéressement BCGE sont de trois natures :

- option d'achat d'actions liée à la part variable ordinaire attribuée ou à des primes exceptionnelles,
- attribution automatique d'actions gratuites en fonction de l'ancienneté,
- option de recevoir des actions gratuites comme prime de fidélité.

Ces plans sont détaillés dans le règlement du personnel, dont toute modification doit être soumise au conseil d'administration. D'une manière générale, le règlement du personnel est mis à jour une fois par an.

Ces plans d'intéressement sont appliqués à l'ensemble des collaborateurs, y compris les membres de la direction générale et de l'audit interne.

Plan d'intéressement exceptionnel 2007

Compte tenu d'une évolution des résultats 2007 très satisfaisante auxquels l'ensemble des acteurs de la banque a contribué, un plan d'intéressement exceptionnel, identique à celui mis en œuvre l'année précédente, a été décidé dans le cadre du bouclage 2007 et mis en application en 2008. Ce plan exceptionnel a été proposé par la direction générale au conseil d'administration qui en a validé le modèle et le coût. Chaque collaborateur du groupe BCGE pouvait recevoir quatre actions gratuites en contrepartie de l'achat, au prix du marché, de deux actions BCGE. Ces titres sont bloqués cinq ans. Les membres du conseil d'administration ont également eu accès à ce plan exceptionnel.

Pour le détail des indemnités versées, des participations et des prêts consentis aux membres du conseil d'administration, aux membres de la direction générale et à son président (voir page 121, point 4.8 des annexes aux comptes de la maison mère).

6. DROITS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES

6.1 Limitation et représentation des droits de vote

Il n'existe aucune limitation des droits de vote.

6.2 Quorum statutaire

L'assemblée générale est valablement constituée, quel que soit le nombre des actions représentées. Elle prend ses décisions et procède aux élections à la majorité absolue des voix attribuées aux actions représentées. Les décisions relatives à l'adoption et à la modification des statuts, comme celles concernant le préavis sur la fusion, l'absorption et la dissolution de la banque, sont prises à la majorité des deux tiers du capital-actions. Pour les élections, si un second tour de scrutin est nécessaire, la majorité relative est suffisante. En cas d'égalité des voix, celle du président de l'assemblée générale est prépondérante. Les élections ont lieu à bulletins secrets. A la demande de 30 % des voix représentées, les autres décisions sont également prises par un vote à bulletins secrets.

6.3 Convocation de l'assemblée générale

L'assemblée générale ordinaire a lieu chaque année dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée aussi souvent qu'il est nécessaire, notamment par un ou plusieurs actionnaires représentant au moins un dixième du capital social, en indiquant le but poursuivi. Au besoin, l'organe de révision peut aussi convoquer une assemblée générale extraordinaire. L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration, vingt jours au moins avant

la réunion, par un avis inséré dans la *Feuille d'avis officielle de la République et canton de Genève* et dans la *Feuille officielle suisse du commerce*.

6.4 Inscriptions à l'ordre du jour

Le conseil d'administration est tenu d'inscrire à l'ordre du jour les propositions individuelles qui doivent être soumises au vote, à condition qu'elles soient présentées en la forme écrite par les actionnaires, au moins vingt jours avant l'assemblée générale. Aucune décision ne peut être prise sur les objets qui n'ont pas été portés à l'ordre du jour, hormis sur celui de convoquer une assemblée générale extraordinaire.

7. PRISES DE CONTRÔLE ET MESURES DE DÉFENSE

Il n'existe pas de clause statutaire d'*opting-out*, d'*opting-up*, ni de disposition sur les prises de contrôle.

8. ORGANE DE RÉVISION EXTERNE

L'assemblée générale ordinaire du 6 mai 2008 a renouvelé le mandat de réviseur confié à la société Deloitte SA, en qualité d'organe de révision externe, pour l'année 2008.

8.1 Durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable

Le mandat d'organe de révision externe, qui a débuté le 1^{er} janvier 2001, est renouvelé chaque année par l'assemblée générale des actionnaires. Le réviseur responsable, selon le dispositif légal applicable aux banques, est M. Alexandre Buga, en fonction depuis le 1^{er} janvier 2006.

8.2 Honoraires de révision

	31.12.2008	31.12.2007
Révision groupe BCGE	764'000	877'500
dont BCGE uniquement	624'000	695'000

8.3 Honoraires supplémentaires

Les honoraires supplémentaires de révision comprennent essentiellement le coût de l'examen succinct des comptes semestriels consolidés, ainsi que diverses autres certifications requises selon des exigences légales spécifiques.

	31.12.2008	31.12.2007
Révision groupe BCGE	139'000	163'500
dont BCGE uniquement	139'000	154'000

Des honoraires supplémentaires de CHF 42'000 non liés à la révision, ont été perçus en 2008 par Deloitte SA en Suisse (CHF 134'500 en 2007).

8.4 Instruments de surveillance et de contrôle relatifs à l'organe de révision

Durant l'année 2008, l'organe de révision a été invité à participer à trois séances avec le conseil d'administration dans son ensemble et à quatre séances avec le comité de contrôle. Ces entretiens ont porté sur la planification et la restitution des travaux liés à la révision du groupe BCGE.

Le conseil d'administration, le comité de contrôle et l'audit interne reçoivent les rapports de l'organe de révision.

9. POLITIQUE D'INFORMATION

Le conseil d'administration s'exprime par la voix de son président. Le président de la direction générale est le porte-parole officiel de la banque. Il délègue au département Communication et relations investisseurs la responsabilité d'en assurer la gestion. Son responsable lui est directement subordonné.

	Langues	Forme / destinataire	URL	Calendrier
Rapport annuel	F/En	Imprimé/internet	www.bcge.ch/rapport-annuel www.bcge.ch/annual-report	15 avril 2009
Assemblée générale	F	–	–	21 avril 2009
Informations financières (lien <i>push and pull</i>)	F/En	Internet ou demande par écrit	www.bcge.ch/contact-investisseur www.bcge.ch/investors-contact	permanent
Résultats annuels et semestriels	F/En	Conférences de presse/imprimé/internet	www.bcge.ch/resultats www.bcge.ch/financial-results	mars et août
Communiqués de presse	F/D ¹ /En ¹	Médias écrits et électroniques suisses	www.bcge.ch/communiques	ponctuels
Magazine <i>Dialogue</i>	F	Imprimé/internet	www.bcge.ch/dialogue	3 x par an
Publications institutionnelles	F/En	Imprimé/internet	www.bcge.ch/publications www.bcge.ch/publications-bcge	régulier

¹ Dans certains cas

Informations destinées aux actionnaires

Des communiqués de presse sont diffusés selon l'actualité et les besoins. Ils sont disponibles sur www.bcge.ch. Le groupe publie sa philosophie d'investissement et d'autres informations stratégiques sous la forme de brochures, également disponibles sur internet. Le groupe s'adresse aux journalistes romands et alémaniques, ainsi qu'aux analystes financiers, afin de leur présenter la marche des affaires et ses perspectives à l'occasion de conférences de presse et téléphoniques, notamment lors de la publication des résultats annuels et semestriels. Le groupe entretient des relations régulières avec les collectivités publiques genevoises, notamment par le biais d'exposés et de séminaires organisés en ses locaux ou en les leurs. Les actionnaires sont invités à adresser leurs questions au conseil d'administration ou à la direction générale, en particulier par le biais de l'adresse e-mail actionnaires@bcge.ch. Les documents publiés par la Banque Cantonale de Genève sont disponibles dans les agences BCGE, dans ses filiales, ainsi que sur le site internet de la maison mère. Certains sont traduits en anglais et/ou en allemand.

PERSONNES DE CONTACT

Communication et relations investisseurs

Nicolas de Saussure
Tél: +41 (0)58 211 21 00
Fax: +41 (0)22 809 22 11
actionnaires@bcge.ch

Institutions financières

Yves Spörri
Tél: +41 (0)58 211 21 00
Fax: +41 (0)22 809 34 74
yves.spoerri@bcge.ch

Comptes consolidés 2008 et annexes

Groupe BCGE

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

A l'Assemblée générale de
Banque Cantonale de Genève, Genève

Rapport sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés (page 88 à 110) de la Banque Cantonale de Genève, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement et les annexes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux dispositions légales et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites en annexe, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008 sont conformes à la loi suisse et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites en annexes.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

DELOITTE SA



Alexandre Buga
Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé



Nicolas Heiniger
Expert-réviseur agréé

Le 19 mars 2009

Bilan groupe BCGE	88
Compte de résultat groupe BCGE	89
Opérations hors bilan groupe BCGE	90
Tableau de financement groupe BCGE	91
Justification des capitaux propres groupe BCGE	92
ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS	93
1. ACTIVITÉ ET EFFECTIF DU PERSONNEL	93
2. CONVENTIONS AVEC L'ACTIONNAIRE MAJORITAIRE	93
3. PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS	93
4. GESTION DES RISQUES	96
4.1 Surveillance consolidée	96
4.2 Risques de contrepartie	96
4.3 Risques de négoce international	96
4.4 Risques concentrés	96
4.5 Risques de marché	97
4.6 Risques opérationnels	97
4.7 Risques de compliance	97
4.8 Risques juridiques	97
5. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX COMPTES CONSOLIDÉS	98
5.1 Couvertures des prêts et des opérations hors bilan	98
5.2 Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	98
5.3 Immobilisations financières	99
5.4 Participations mises en équivalence	99
5.5 Périmètre de consolidation	99
5.6 Actif immobilisé	100
5.7 Autres actifs et passifs	100
5.8 Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi qu'actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété	101
5.9 Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle	102
5.10 Emprunts obligataires en cours	102
5.10.1 Emprunts obligataires et Centrale de lettres de gage (CLG) des banques cantonales suisses	102
5.10.2 Emprunts obligataires	103
5.11 Correctifs de valeurs et provisions, réserves pour risques bancaires généraux	103
5.12 Structure des échéances de l'actif circulant, des immobilisations financières et des fonds étrangers	104
5.13 Créances et engagements envers les sociétés liées et crédits aux organes	105
5.14 Répartition de l'actif et du passif entre la Suisse et l'étranger	106
5.15 Répartition de l'actif par pays ou par groupe de pays	106
5.16 Répartition de l'actif et du passif par monnaie	107
5.17 Répartition des instruments financiers dérivés ouverts à la fin de l'exercice	108
5.18 Produits des intérêts	108
5.19 Charges d'intérêts	108
5.20 Résultat des opérations de négoce	108
5.21 Charges de personnel	109
5.22 Autres charges d'exploitation	109
5.23 Amortissements sur l'actif immobilisé	109
5.24 Correctifs de valeurs, provisions et pertes	109
5.25 Produits extraordinaires	109
5.26 Charges extraordinaires	109
5.27 Répartition des produits et des charges de l'activité bancaire	110

Bilan groupe BCGE

Consolidé

88

	Notes	31.12.2008 en CHF 1'000	31.12.2007 en CHF 1'000	Variation en CHF 1'000
ACTIF				
Liquidités	5.12	175'891	171'482	4'409
Créances résultant de papiers monétaires	5.12	751'480	299'907	451'573
Créances sur les banques	5.12	1'739'142	965'575	773'567
Créances sur la clientèle	5.12	3'224'928	3'912'022	-687'094
<i>dont Fondation de valorisation</i>		297'822	1'187'931	-890'109
Créances hypothécaires	5.12	6'791'969	6'393'374	398'595
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	5.2	3'424	7'417	-3'993
Immobilisations financières	5.3	621'425	409'411	212'014
Participations mises en équivalence	5.4	18'093	21'238	-3'145
Immobilisations corporelles	5.6	221'474	205'526	15'948
Valeurs immatérielles	5.6	11'183	9'422	1'761
Comptes de régularisation		36'373	36'868	-495
Autres actifs	5.7	94'940	66'220	28'720
Total de l'actif		13'690'322	12'498'462	1'191'860
Total des créances de rang subordonné		306	2'908	-2'602
Total des créances sur les participations non consolidées et les participations qualifiées		245'855	148'168	97'687
<i>dont total des créances sur le Canton</i>		175'855	3'168	172'687
PASSIF				
Engagements résultant de papiers monétaires	5.12	1'280	666	614
Engagements envers les banques	5.12	512'529	245'427	267'102
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	5.12	4'997'441	4'438'333	559'108
Autres engagements envers la clientèle	5.12	4'213'995	3'893'750	320'245
Obligations de caisse	5.12	156'646	106'339	50'307
Prêts de la Centrale de lettres de gage et emprunts	5.12	2'704'050	2'768'980	-64'930
Comptes de régularisation		83'859	84'602	-743
Autres passifs	5.7	104'496	66'529	37'967
Correctifs de valeurs et provisions	5.11	3'555	5'599	-2'044
Réserves pour risques bancaires généraux	5.11	75'000	85'100	-10'100
Capital social		360'000	360'000	-
Réserves issues du capital		312'141	311'524	617
Réserves issues du bénéfice		126'825	75'645	51'180
Propres titres de participation		-26'514	-23'394	-3'120
Ecart de conversion des monnaies étrangères		-3'102	2'262	-5'364
Bénéfice de l'exercice		68'121	77'100	-8'979
Total du passif		13'690'322	12'498'462	1'191'860
Total des engagements de rang subordonné		120'000	240'000	-120'000
Total des engagements envers les participations non consolidées et les participants qualifiés		207'315	193'021	14'294
<i>dont total des engagements sur le Canton</i>		180'616	154'974	25'642

Compte de résultat groupe BCGE

Consolidé

	Notes	31.12.2008 en CHF 1'000	31.12.2007 en CHF 1'000	Variation en CHF 1'000
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'INTÉRÊTS				
Produits des intérêts et des escomptes	5.18	424'748	415'869	8'879
Produits des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce	5.18	78	540	-462
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	5.18	15'965	9'949	6'016
Charges d'intérêts	5.19	-227'985	-225'269	-2'716
<i>Sous-total résultat des opérations d'intérêts</i>		212'806	201'089	11'717
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE COMMISSIONS ET DES PRESTATIONS DE SERVICE				
Produits des commissions sur les opérations de crédit		33'129	34'358	-1'229
Produits des commissions sur les opérations de négoce, de titres et les placements		50'113	50'461	-348
Produits des commissions sur les autres prestations de service		17'825	21'662	-3'837
Charges de commissions		-8'360	-8'739	379
<i>Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service</i>		92'707	97'742	-5'035
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE				
<i>Sous-total résultat des opérations de négoce</i>	5.20	16'632	17'095	-463
AUTRES RÉSULTATS ORDINAIRES				
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		2'112	1'080	1'032
Produits des participations		-206	1'362	-1'568
<i>dont participations mises en équivalence</i>		-206	1'362	-1'568
Résultat des immeubles		683	1'829	-1'146
Autres produits ordinaires		7'355	7'780	-425
Autres charges ordinaires		-13'446	-6'184	-7'262
<i>Sous-total autres résultats ordinaires</i>		-3'502	5'867	-9'369
Total des produits d'exploitation		318'643	321'793	-3'150
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	5.21	-122'676	-120'135	-2'541
Autres charges d'exploitation	5.22	-94'901	-89'797	-5'104
<i>Total des charges d'exploitation</i>		-217'577	-209'932	-7'645
Bénéfice brut		101'066	111'861	-10'795
Amortissements sur l'actif immobilisé	5.23	-13'972	-10'766	-3'206
Correctifs de valeurs, provisions et pertes	5.24	-25'104	-	-25'104
Résultat intermédiaire		61'990	101'095	-39'105
Produits extraordinaires	5.25	11'763	5'865	5'898
Charges extraordinaires	5.26	-1'015	-26'100	25'085
Impôts		-4'617	-3'760	-857
Bénéfice de l'exercice		68'121	77'100	-8'979

Opérations hors bilan groupe BCGE

Consolidé

90

	Notes	31.12.2008 en CHF 1'000	31.12.2007 en CHF 1'000	Variation en CHF 1'000
OPÉRATIONS HORS BILAN				
Garanties irrévocables		96'303	108'059	-11'756
Engagements irrévocables résultant d'accréditifs		410'411	467'468	-57'057
Engagements conditionnels		506'714	575'527	-68'813
Engagements irrévocables		365'500	272'925	92'575
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires		39'011	39'011	-
Engagements résultant de paiements différés		30'166	15'248	14'918
Crédits par engagement		30'166	15'248	14'918
Placements fiduciaires auprès de tiers		345'744	403'188	-57'444
Prêts fiduciaires		-	8'033	-8'033
Opérations fiduciaires		345'744	411'221	-65'477
Instruments financiers dérivés				
• valeurs de remplacement positives	5.17	47'620	60'062	-12'442
• valeurs de remplacement négatives	5.17	61'509	24'816	36'693
• sous-jacents	5.17	2'368'644	5'053'584	-2'684'940

Tableau de financement groupe BCGE

Consolidé

	2008	2008	2007	2007
	Source de fonds en CHF 1'000	Emploi de fonds en CHF 1'000	Source de fonds en CHF 1'000	Emploi de fonds en CHF 1'000
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)				
• bénéfice de l'exercice	68'121	–	77'100	–
• amortissement sur l'actif immobilisé	12'853	–	9'791	–
• amortissement du <i>goodwill</i>	1'119	–	975	–
• attribution aux réserves issues du capital	617	–	3'641	–
• attribution écart de conversion des monnaies étrangères	–	5'364	1'402	–
• correctifs de valeurs et provisions	–	2'044	–	3'134
• réserves pour risques bancaires généraux	–	10'100	25'100	–
• comptes de régularisation actifs	495	–	–	5'124
• comptes de régularisation passifs	–	743	10'548	–
• autres rubriques	9'247	–	–	9'727
• dividende de l'exercice précédent	–	21'600	–	18'000
• attribution spéciale à l'Etat de Genève	–	4'320	–	3'600
<i>Solde</i>	<i>48'281</i>	<i>–</i>	<i>88'972</i>	<i>–</i>
Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé				
• autres participations	3'145	–	1'386	–
• immobilisations corporelles	–	28'801	–	19'847
• valeurs immatérielles	–	2'880	–	–
<i>Solde</i>	<i>–</i>	<i>28'536</i>	<i>–</i>	<i>18'461</i>
Flux de fonds de l'activité bancaire				
Opérations à moyen et long terme (> 1 an)				
• engagements envers les banques	–	–	–	96'557
• engagements envers la clientèle	–	17'723	–	12'077
• obligations de caisse	27'551	–	9'208	–
• prêts de la Centrale de lettres de gage et emprunts	–	229'860	–	348'975
• créances sur les banques	–	30'000	–	–
• créances sur la clientèle	–	327'270	423'050	–
• créances hypothécaires	–	305'411	288'931	–
• immobilisations financières	–	204'313	–	9'091
Opérations à court terme				
• engagements envers les banques	267'102	–	–	91'137
• engagements envers la clientèle	897'076	–	349'748	–
• obligations de caisse	22'756	–	22'325	–
• prêts de la Centrale de lettres de gage et emprunts	164'930	–	11'980	–
• attribution propres titres de participation	–	3'120	–	11'296
• engagements résultant de papiers monétaires	614	–	202	–
• créances résultant de papiers monétaires	–	451'573	–	1'626
• créances sur les banques	–	743'567	86'507	–
• créances sur la clientèle	1'014'364	–	–	162'862
• créances hypothécaires	–	93'184	–	492'986
• immobilisations financières	–	7'701	–	19'773
• portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	3'993	–	16'463	–
Etat des liquidités				
• liquidités	–	4'409	–	32'545
<i>Solde</i>	<i>–</i>	<i>19'745</i>	<i>–</i>	<i>70'511</i>

Justification des capitaux propres groupe BCGE

Consolidé

92

en CHF 1'000

Capitaux propres au 1^{er} janvier 2008

Capital social libéré	360'000
Réserves issues du capital	311'524
Réserves pour risques bancaires généraux	85'100
Réserves issues du bénéfice	152'745
Ecart de conversion des monnaies étrangères	2'262
Propres titres de participation	-23'394
Total des capitaux propres au 1^{er} janvier 2008	888'237

Dividende prélevé sur le bénéfice de l'exercice précédent	-21'600
Attribution spéciale à l'Etat de Genève (20% du dividende payé)	-4'320
Dissolution des réserves pour risques bancaires généraux	-10'100
Bénéfice de l'exercice	68'121
Achats de propres titres (au coût d'acquisition)	11'533
Ventes de propres titres (au coût d'acquisition)	-14'653
Gains ou pertes d'aliénation et dividendes de propres titres de participation	617
Ecart de conversion des monnaies étrangères	-5'364

Total des capitaux propres au 31 décembre 2008

912'471

Dont

<i>Capital social libéré</i>	360'000
<i>Réserves issues du capital</i>	312'141
<i>Réserves pour risques bancaires généraux</i>	75'000
<i>Réserves issues du bénéfice</i>	126'825
<i>Bénéfice de l'exercice</i>	68'121
<i>Ecart de conversion des monnaies étrangères</i>	-3'102
<i>Propres titres de participation</i>	-26'514

Propres titres de participation (titres au porteur)

En unités

Situation au 1 ^{er} janvier 2008	90'842
Achats	47'902
Ventes	34'164
Situation au 31 décembre 2008	104'580

Prix de transaction moyen (valeur vénale moyenne) en CHF	253.53
Engagements conditionnels en relation avec des propres actions aliénées ou acquises	-
Actions au porteur détenues par son institution de prévoyance professionnelle	15'000
Propres actions réservées pour objectif déterminé	-
Instruments de capitaux propres détenus par des personnes proches	-
Dérivés sur propres actions	-

1. ACTIVITÉ ET EFFECTIF DU PERSONNEL

Le groupe Banque Cantonale de Genève offre les prestations de service d'une banque universelle de proximité et a notamment pour mission de contribuer au développement économique du canton et de la région.

L'activité comprend des affaires de crédits hypothécaires, crédits commerciaux et privés ainsi que des crédits dans le domaine du négoce international. Le groupe est également actif en gestion de patrimoines, ainsi qu'en matière d'opérations d'émissions et de placements sur les marchés financiers.

Au 31 décembre 2008, l'effectif du groupe s'établissait à 845 personnes ; 788.6 après conversion en emplois à temps complet (783.6 en 2007).

Le 1^{er} mars 2008, la banque a intégré sa filiale Synchrony Asset Management en son sein, créant une unité d'affaires spécialisée dénommée BCGE Asset Management. Elle a permis de réunir, sous le nom BCGE, les activités de gestion institutionnelle, ainsi que les études financières et la gestion centralisée du groupe.

Le 1^{er} juillet 2008, la BCGE a décidé d'intégrer la filiale Anker Bank dans la maison mère afin de projeter, sur des horizons plus vastes, le succès actuel de la BCGE dans le private banking. Ce regroupement permet de réduire les coûts d'infrastructure, de simplifier l'organisation interne du groupe et de mieux capitaliser sur les facteurs de succès de la banque.

La banque poursuit une stratégie d'externalisation de son système de technologies de l'information, afin de se concentrer sur les activités à forte valeur ajoutée dans son domaine d'activité. Le mandat confié à IBM (Suisse), Prilly, concerne principalement l'exploitation du système informatique central, son hébergement, le stockage des données, l'impression ainsi que l'envoi des documents bancaires de masse. La relation est réglée par des contrats de service (SLA), conformément à la Circulaire FINMA 2008/7 sur l'*outsourcing*-banques.

En 2008, la banque a adopté la plateforme informatique élaborée par Finnova SA Bankware, Lenzbourg. La migration a eu lieu le 1^{er} octobre 2008. Ce changement permet d'augmenter la capacité de traitement et d'intégrer l'évolution des exigences du marché bancaire. Il vise également à réduire les charges informatiques.

Autre application de la stratégie d'externalisation, la banque confie, depuis le 1^{er} octobre 2008, ses opérations de paiement à Sourcag AG, une filiale des banques cantonales de Bâle-Ville et Bâle-Campagne. Cette évolution permet d'assurer la compétitivité et l'indépendance concurrentielle de la BCGE tout en assurant une qualité de service conforme à celle des meilleurs établissements bancaires suisses.

2. CONVENTIONS AVEC L'ACTIONNAIRE MAJORITAIRE

Par convention tripartite du 27 juillet 2000 et son avenant signé le 19 novembre 2001, la République et canton de Genève, la Banque Cantonale de Genève et la Fondation de valorisation des actifs de la Banque cantonale de Genève ont réglé les principes généraux du transfert de certains actifs à la fondation par la banque.

Cette convention règle en particulier la cession desdits actifs, la fixation des modalités de financement et de remboursement entre la fondation et la banque.

De par la Loi 8194 du 19 mai 2000, la banque doit, dans le cadre de la répartition de son bénéfice annuel, après constitution des provisions et des réserves nécessaires pour répondre aux exigences de fonds propres, effectuer, immédiatement après l'assemblée générale, le remboursement des frais encourus par la fondation, à savoir :

- les frais financiers,
- les frais de fonctionnement,
- les frais de réalisation (hors impôts de liquidation).

La banque a signé un règlement financier avec l'Etat et la fondation qui exige, notamment, un accord tripartite avant que le caractère éligible des décomptes de ces frais ne soit avéré.

L'Etat se substitue à la banque pour la part des frais susmentionnés, non payés par celle-ci à la fondation. De par ses statuts, la banque les rembourse proportionnellement aux dividendes distribués aux actionnaires (20 % des dividendes payés).

Le prêt octroyé à la fondation est garanti par une caution simple de la République et canton de Genève d'un montant maximal de CHF 5 milliards. La rémunération de cette caution simple est prévue par la convention tripartite. Une rémunération d'un montant de CHF 1 million a été versée au titre de l'exercice 2008 (CHF 1 million en 2007).

Le Conseil d'Etat a décidé de dissoudre la fondation en raison de l'activité restreinte, consécutive à la vente des biens immobiliers, et afin de diminuer les coûts de fonctionnement de celle-ci. La liquidation de la fondation est entrée en vigueur le 1^{er} juin 2008 comme prévu.

3. PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Normes de référence

Les comptes du groupe sont conformes au Code des obligations suisse, à la Loi fédérale sur les banques et caisses d'épargne, à l'ordonnance d'exécution y relative, ainsi qu'aux directives de la Finma (anc. Commission Fédérale des Banques) sur les dispositions régissant l'établissement des comptes.

Les comptes du groupe sont préparés conformément au principe de l'image fidèle.

Date de clôture des comptes

La date de clôture des comptes est le 31 décembre de chaque année.

Périmètre de consolidation

Les banques, ainsi que les sociétés financières et immobilières, dont la consolidation présente une importance significative, sont comprises dans le périmètre de consolidation, selon les méthodes décrites ci-dessous.

Total du bilan	en CHF 1'000
Banque Cantonale de Genève SA, Genève	13'736'146
Banque Cantonale de Genève (France) SA, Lyon	351'290
ArcLem Capital Transmission (anc. Anker Bank), Zurich	40'200
Compagnie Foncière Franco-Suisse SAS, Lyon	21'023
Dixence SAS, Puteaux (France)	20'897
Investissements Fonciers SA, Lausanne	17'046
Capital Transmission SA (anc. Synchrony Asset Management), Genève	4'817
Swiss Public Finance Solutions SA, Genève	375

La banque détient d'autres participations permanentes non significatives. Suite à l'incorporation de ses activités dans BCGE Private Banking, Anker Bank a été rebaptisée ArcLem SA et opère en qualité de société financière. Les activités de Synchrony Asset Management ayant été intégrée à la maison mère, dans l'unité spécialisée BCGE Asset Management, Synchrony Asset Management a été rebaptisée Capital Transmission, société spécialisée dans le financement d'opérations de reprise ou d'expansion de sociétés.

• Modification du périmètre de consolidation:

Au cours de l'exercice, le périmètre de consolidation n'a pas subi de modification, deux sociétés du groupe ont changé de nom et de but. Leurs patrimoines et activités ont été transférés à la maison mère.

• Sociétés intégrées globalement:

Toutes les sociétés du groupe opérant dans le secteur bancaire, financier et immobilier, et détenues dans un but de placement permanent, dans lesquelles la maison mère détient une participation directe ou indirecte supérieure à 50 %, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

• Sociétés mises en équivalence:

Toutes les sociétés du groupe opérant dans le secteur bancaire, financier et immobilier, et détenues dans un but de placement permanent, dans lesquelles la maison mère détient une participation directe ou indirecte de 20 à 50 %, sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Méthode de consolidation

• Consolidation du capital:

Lors de l'acquisition d'une participation, la différence entre la valeur nette comptable des titres de participation dans la société consolidée et la part que ces titres représentent dans la situation nette de la société est répartie entre corrections de valeurs des éléments du bilan de la société consolidée et un écart d'acquisition. La consolidation du capital est faite selon la méthode anglo-saxonne ("purchase method"). Celle-ci prévoit que le prix d'achat des participations est compensé avec la part que détient le groupe dans les capitaux propres nouvellement évalués (valeur vénale des actifs nets) au moment de l'acquisition.

• Goodwill:

Le *goodwill* ainsi que l'écart de première consolidation sont inscrits à l'actif sous la rubrique "Valeurs immatérielles" et amortis par le biais du compte de résultat sur une durée de 5 ans ou 20 ans. L'amortissement sur 20 ans se justifie par la nature du *goodwill* (clientèle).

• Conversions de change

Les engagements et créances, ainsi que les produits et charges résultant d'opérations réciproques entre sociétés consolidées, sont éliminés. Les éléments du bilan et du compte de résultat des entités domiciliées hors de Suisse et établis en devises sont convertis en francs suisses aux cours en vigueur à la date de clôture. Les différences de change qui résultent de la conversion des capitaux propres sont comptabilisées directement dans les fonds propres sous la rubrique "Ecart de conversion".

Principes d'évaluation

Les comptes consolidés sont fondés sur les comptes individuels des sociétés du groupe établis selon des principes uniformes de comptabilisation et d'évaluation. Des retraitements spécifiques, pour se conformer au principe de l'image fidèle, sont effectués, principalement sur les propres titres de participation et de créance portés en déduction des positions passives correspondantes.

Principes de comptabilisation

Les opérations sont enregistrées dans les livres au jour de leur conclusion.

Devises, billets et métaux précieux

Les postes de l'actif et du passif libellés en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses aux cours en vigueur comme suit:

Principales monnaies	Unités monnaies	Cours au 31.12.2008	Cours au 31.12.2007
Dollar américain	1	1.056	1.1275
Euro	1	1.4885	1.6590
Livre sterling	1	1.5257	2.2490
Yen	100	1.1705	0.9980

Les charges et les produits sont convertis aux cours en vigueur à la date de transaction. Les gains et les pertes de cours résultant de cette conversion sont comptabilisés sous la rubrique "Résultat des opérations de négoce".

Liquidités et créances résultant de papiers monétaires

Les liquidités sont comptabilisées à leur valeur nominale, les créances comptables au prix de revient.

Créances et engagements sur les banques et sur la clientèle, créances hypothécaires

Les créances et les engagements sont comptabilisés à leur valeur nominale. Les créances figurent au bilan, au plus pour la valeur qu'elles représentent pour la banque. Les provisions, constituées pour couvrir les risques de pertes connus ou estimés à la date de clôture des comptes, sont portées en diminution des rubriques de l'actif correspondant. Les intérêts et les commissions correspondantes qui demeurent impayés 90 jours après leur échéance sont considérés en souffrance et sont comptabilisés directement sous "Correctifs de valeurs et provisions" en déduction de l'actif correspondant. L'enregistrement au compte de résultat n'intervient, dans ce cas, qu'au moment du paiement effectif.

Pour les portefeuilles de crédits à la consommation (crédits personnels et leasings), constitués d'un grand nombre de petites créances homogènes, les corrections individuelles sont déterminées de manière forfaitaire sur la base des données historiques.

Prêts/emprunts de titres et mises/prises en pension

Les opérations de prêts/emprunts de titres et les opérations de mises/prises en pension de titres (*Repurchase and Reverse Repurchase Agreements*) sont comptabilisées comme suit,

- les liquidités qui sont échangées sont portées au bilan,
- le transfert de titres n'implique pas une comptabilisation au bilan lorsque la partie cédante conserve économiquement le pouvoir de disposition sur les droits liés aux titres transférés,
- l'aliénation subséquente de titres reçus implique une comptabilisation au bilan. Il en découle l'enregistrement à la valeur de marché d'un engagement non monétaire.

Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce

Les valeurs en portefeuilles sont évaluées aux cours du marché à la date de clôture. Le résultat est comptabilisé sous la rubrique "Résultat des opérations de négoce".

Selon le principe de l'image fidèle, prescrit au niveau du groupe, les propres titres de créance ne sont pas évalués à la valeur de marché, mais à la valeur nominale, et sont comptabilisés en diminution des positions passives correspondantes.

Les propres titres de participation sont comptabilisés, au niveau du groupe, en déduction des capitaux propres à concurrence du coût d'acquisition, sous la forme d'une rubrique séparée "Propres titres de participation". Le paiement des dividendes et les résultats des aliénations ultérieures sont attribués aux "Réserves issues du capital".

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les valeurs détenues à long terme, ainsi que les sociétés acquises dans un but stratégique et qui devraient être revendues à moyen terme.

Les titres de créances et de participation sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse entre le prix du marché et la valeur d'acquisition, déduction faite des correctifs de valeurs estimés nécessaires. L'impact net des variations de valeur est enregistré dans les produits ou charges ordinaires. Les immeubles repris dans le cadre d'opérations de crédit et destinés à la revente sont portés au bilan au prix d'acquisition diminué, le cas échéant, des correctifs de valeurs et des coûts de liquidation économiquement nécessaires selon le principe de la valeur la plus basse.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à la valeur d'acquisition et sont amorties linéairement, sur leur durée de vie prévisible, mais au maximum comme suit, en 2007 et 2008:

Immeubles à l'usage de la banque	100 ans
Agencements	10 ans
Mobilier et aménagements	8 ans
Machines	5 ans
Logiciels et matériels informatiques	3 à 10 ans

Impôts

En fonction des résultats réalisés, une estimation des impôts dus au titre de l'exercice a été comptabilisée. L'impact de la délimitation des impôts du groupe est présenté dans les impôts différés. Les crédits d'impôt (pertes fiscales) n'ont pas été activés par principe de prudence.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers ouverts à la date du bilan sont évalués à leur valeur de marché. Les adaptations des valeurs de remplacement sont comptabilisées en fonction de l'intention qui préside à l'origine des opérations, à savoir:

- en cas d'opérations de négoce, au compte de résultat, au prix du marché,
- en cas d'opérations de couvertures, de manière analogue à l'opération de base couverte.

Dans ce dernier cas, la valorisation de la valeur de remplacement est comptabilisée dans les "Comptes de compensation" sous la rubrique "Autres actifs" ou "Autres passifs".

Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement par le débit des charges extraordinaires dans le but de couvrir les risques latents de l'activité. Ces réserves sont imposées fiscalement.

Changement de principes comptables

La banque n'a pas changé de principes comptables. Néanmoins, les immobilisations corporelles liées à la mise en place de la nouvelle plateforme informatique (logiciel Finnova) sont amorties sur 10 ans.

4. GESTION DES RISQUES

Le conseil d'administration fixe la politique des risques conformément aux dispositions légales. Elles sont appliquées dans toutes les entités du groupe selon la même méthodologie. La banque a mis en place différents comités des risques lui permettant de mesurer, de suivre et de gérer les risques pris. Le conseil d'administration a fait une analyse des risques principaux du groupe. Dans cette analyse, il a pris en compte le système de contrôle interne existant.

Principes fondamentaux

Des enveloppes de risques par type d'activité sont fixées par le conseil d'administration. Celles-ci permettent une allocation des fonds propres et une diversification des risques pris. De la même manière, le conseil d'administration fixe les limites pays et les limites banques en tenant compte des fluctuations financières et des risques géopolitiques.

Chaque membre de la direction générale est responsable des revenus et des coûts associés à la prise de risque qui peuvent survenir dans sa division et prend les dispositions préventives nécessaires pour leur maîtrise et leur réduction.

Le contrôle du risque est séparé des unités opérationnelles génératrices de revenus. Le département Contrôle des risques et compliance renforce les unités de front et les unités de contrôle. Son rôle est d'analyser, d'évaluer et d'informer les différents comités dédiés sur les impacts financiers, légaux et de compliance découlant de l'exposition aux risques.

4.1. Surveillance consolidée

L'organisation du contrôle des risques au sein du groupe s'inspire directement des principes de gestion de la banque, afin d'obtenir une exhaustivité, une compréhension et une maîtrise uniformisée des risques au niveau consolidé.

Le département Contrôle des risques et compliance, au sein de la division Finances et contrôle des risques, consolide les positions globales et leur analyse. La diffusion des rapports et leurs revues systématiques avec les divisions de front durant les comités de risques et ALM (*Asset and liability management*) permettent d'accroître l'efficacité de la démarche globale.

Les activités du groupe exposent la banque principalement aux risques de contrepartie, aux risques de marché, aux risques opérationnels, juridiques et de réputation.

4.2. Risques de contrepartie

Le risque de contrepartie ou de crédit représente les dommages que supporte le groupe en cas de défaillance d'une contrepartie.

Les crédits sont octroyés dans le cadre d'un système de délégation des compétences, basé sur le montant de l'engagement, et sont soumis à un système expert de cotation. Celui-ci prescrit des conditions différentes selon la capacité financière de l'emprunteur et selon la typologie de l'affaire.

Un comité des crédits examine les demandes et autorise les opérations en fonction des délégations ainsi que de la politique définie. Cette politique englobe les engagements des clients et correspondants du groupe résultant des activités de prêts, d'émissions de garantie, ainsi que des engagements dans le cadre des transactions de devises.

L'évaluation des risques est effectuée chaque année pour les crédits commerciaux. Pour les crédits hypothécaires, la périodicité de révision des sûretés est, notamment, définie par le taux d'avance et par la typologie des objets.

Le système expert de cotation attribue des *ratings* aux preneurs de crédits (10 notations de A+ à E-), il est tenu à jour sur des systèmes dédiés. Les *ratings* de F à I, pour les affaires en périmètre de risques, sont calculés par la banque grâce aux indications de son règlement des crédits. Toutes ces informations sont reprises pour le contrôle des risques. La détérioration significative du *rating* déclenche une procédure d'examen du risque et, cas échéant, la constitution d'une provision et le transfert du dossier dans le département Contentieux et workout.

Les créances en souffrance, ainsi que les créances compromises, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeurs est couverte par des correctifs de valeurs individuels. Les créances compromises, ainsi que les sûretés obtenues, sont évaluées à la valeur de liquidation, en tenant compte d'un correctif de valeur en fonction de la solvabilité du débiteur. Les opérations hors bilan sont aussi comprises dans cette évaluation.

4.3. Risques de négoce international

Les risques de négoce international font l'objet d'un suivi et d'une analyse constante. La connexion du système informatique dédié avec le système de contrôle des risques permet une analyse de situation où chaque client est présenté avec son *rating*, ses limites et ses encours. Les analyses par types de produits traités complètent cette image.

4.4. Risques concentrés

Les risques importants (gros risques selon l'art. 83 OFR) sont suivis régulièrement et sont présentés sur une base trimestrielle au conseil d'administration, ainsi qu'à l'organe de révision externe.

Le système informatique intégré de contrôle des risques permet de calculer les besoins en fonds propres pour chaque opération et de les agglomérer par groupes économiques. Dans un souci de prévention, une attention rigoureuse est portée aux concentrations possibles de crédit. La Fondation de valorisation fait l'objet d'une dérogation de la Finma dans ce domaine. Le suivi de ces positions est constant.

4.5. Risques de marché

Les risques de marché représentent le potentiel de pertes suite à des fluctuations des cours de change, taux d'intérêt et de valeurs mobilières sur l'ensemble des positions détenues par le groupe.

Le contrôle des risques de marché nécessite l'identification, la mesure et le contrôle des positions ouvertes. L'évaluation du portefeuille de négoce et la surveillance des limites sont effectuées sur un système unique, ce qui permet l'évaluation sans délai des risques encourus et un rapport est effectué sur une base journalière. Un département indépendant est chargé du suivi constant du respect des limites et du suivi des *stop-loss* de la salle des marchés. La connexion avec le système informatique de contrôle des risques permet, de plus, l'établissement synchronisé des rapports de consommation de fonds propres pour ces opérations de négoce. La banque a une politique d'exposition faible aux risques de marché dans le cadre de l'activité de négoce (*trading*).

Les principaux risques de marché auxquels le groupe est confronté sont :

Risques de taux

Les risques de taux concernent la fluctuation des valeurs des positions financières face aux variations des taux d'intérêt. La politique de risques de taux est approuvée par le conseil d'administration, qui en délègue le contrôle à la direction générale. Le comité *Asset liability management* (ALM) se réunit sur une base mensuelle. Ce comité contribue à l'aide à la décision pour le pilotage du bilan de la banque, selon les évolutions possibles de la marche des affaires, de la situation des marchés financiers et d'autres paramètres. Conformément aux prescriptions légales, l'effet sur les revenus (à court terme) et l'effet sur la valeur (à long terme) d'une fluctuation des taux d'intérêt y sont analysés et gérés à l'intérieur de limites définies par le conseil d'administration.

Risques de change

Les risques de change concernent les variations de valeur des positions libellées en monnaies étrangères, induites par des fluctuations de cours de change exprimées contre le franc suisse.

Risques de cours sur actions

Les risques de cours sur actions concernent les variations de valeurs des positions sur actions, ainsi que celles dont le comportement est semblable à celui des actions.

La politique des risques de cours sur actions est approuvée par le conseil d'administration, qui en délègue le contrôle à la direction générale. Le comité *Asset liability management* (ALM) se réunit sur une base mensuelle. Ce comité contribue à l'aide à la décision pour le pilotage des risques de cours sur actions.

4.6. Risques opérationnels

Les risques opérationnels sont définis comme étant le risque de pertes provenant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures internes, de personnes, de systèmes ou suite à des événements externes. Le niveau d'automatisation des processus ainsi que des mesures de contrôle interne permettent de limiter ces risques.

La banque a mis en place une modélisation des processus de production permettant de suivre les points de contrôle, de séparation de fonction et de validation dans le traitement des opérations. Le contrôle des risques opérationnels a été amélioré par la mise en place d'une section dédiée qui assure la cohérence de l'architecture de contrôle interne. Celle-ci permet de suivre et d'archiver les incidents dans le but d'améliorer les informations saisies dans la base de données, qui permettront une amélioration du dispositif de contrôle interne.

Les instructions administratives et autres directives internes sont constamment mises à jour et accessibles à tous les employés sur l'intranet de la banque. En outre, la banque possède une entité de contrôle interne veillant au respect des procédures, ainsi que de l'analyse des flux d'informations et une autre entité qui s'assure que l'adaptation des règles internes aux prescriptions légales soit bien effectuée.

4.7. Risques de compliance

Le risque de compliance correspond au risque de manquements aux prescriptions, normes et règles, sanctions légales et réglementaires, pertes financières ou atteintes à la réputation qui peuvent en découler.

La section Compliance, dépendant du département Contrôle des risques et compliance, a pour objectif de préserver la réputation de la banque en assurant une veille des réglementations en matière de lutte contre le blanchiment, le financement du terrorisme et de la fraude et aux dispositions réglementaires et légales. Elle s'assure que les activités de la banque, ainsi que ses directives internes, soient conformes à ces réglementations.

4.8. Risques juridiques

Le département Juridique dépend directement du président de la direction générale. Ses missions consistent notamment à identifier les risques juridiques, à assurer la défense des intérêts de la banque et à appuyer les gestionnaires dans les relations avec la clientèle. Il intervient ainsi dès qu'un risque potentiel est décelé, contrôle sa problématique et, le cas échéant, mandate un avocat externe avec lequel il traite le dossier.

Le provisionnement des risques juridiques est le résultat d'une analyse individuelle des dossiers. Les provisions nécessaires sont portées au passif sous "Correctifs de valeurs et provisions" (sous la rubrique "autres risques d'exploitation").

Actuellement, la banque est impliquée dans des procédures judiciaires, liées au passé, tant en qualité de défenderesse que demanderesse, dont les aboutissements ne sont pas prévisibles à ce jour.

5. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX COMPTES CONSOLIDÉS

5.1 Couvertures des prêts et des opérations

hors bilan (en CHF 1'000)	Nature des couvertures			
	Garanties hypothécaires	Autres		Total
		garanties	En blanc	
Prêts				
Créances sur la clientèle	434'169	1'113'004	1'677'755	3'224'928
Créances hypothécaires, dont :	6'772'833	19'136	–	6'791'969
• Immeubles d'habitation	5'504'806	19'136	–	5'523'942
• Immeubles commerciaux	966'311	–	–	966'311
• Artisans et industries	244'603	–	–	244'603
• Autres	57'113	–	–	57'113
Total des prêts 31.12.2008	7'207'002	1'132'140	1'677'755	10'016'897
Total des prêts 31.12.2007	6'713'627	2'239'004	1'352'765	10'305'396
Hors bilan				
Engagements conditionnels	–	–	506'714	506'714
• Cautions/garanties	–	–	96'303	96'303
• Crédits documentaires	–	–	410'411	410'411
Engagements irrévocables	118'961	128'568	117'971	365'500
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	–	–	39'011	39'011
Crédits par engagement	–	–	30'166	30'166
Total du hors bilan 31.12.2008	118'961	128'568	693'862	941'391
Total du hors bilan 31.12.2007	64'433	6	838'272	902'711

Prêts compromis en CHF 1'000	Valeur estimée de réalisation		Correctifs de valeurs	
	Montant brut	des sûretés	Montant net	individuels
31.12.2008	286'839	62'374	224'465	224'465
31.12.2007	242'037	19'859	222'178	222'178

5.2 Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce (en CHF 1'000)

	31.12.2008	31.12.2007
• Titres de créances		
- cotés (coté = négocié auprès d'une bourse reconnue)	178	3'633
• Titres de participation	472	1'325
• Métaux précieux	2'774	2'459
Total des portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	3'424	7'417

5.3 Immobilisations financières (en CHF 1'000)	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2008	31.12.2007	31.12.2008	31.12.2007
Immobilisations financières				
Titres de créance	584'776	373'752	593'330	373'855
<i>dont évalués selon le principe de "l'accrual method"</i>	–	–	–	–
<i>dont évalués selon le principe de la valeur la plus basse</i>	584'776	373'752	593'330	373'855
Titres de participation	30'059	30'982	41'807	43'370
<i>dont participations qualifiées*</i>	8'141	5'269	10'075	5'987
Immeubles	6'590	4'677	6'590	4'677
Total des immobilisations financières	621'425	409'411	641'727	421'902
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	584'776	373'531		

*au minimum 10 % du capital ou des voix

5.4 Participations mises en équivalence (en CHF 1'000)	31.12.2008	31.12.2007
Sans valeur boursière	18'093	21'238
Total des participations	18'093	21'238

5.5 Périmètre de consolidation

Nom, siège	Activité	Capital (en 1'000)	% de part.
Intégration globale			
Banque Cantonale de Genève (France) SA, Lyon	Banque	EUR 15'250	100
ArcLem Capital Transmission SA, Zurich	Investissements	CHF 20'000	100
Capital Transmission SA, Genève	Investissements	CHF 2'000	100
Intégration par mise en équivalence			
Compagnie Foncière Franco-Suisse SAS, Lyon	Opérations immobilières	EUR 2'088	33.3
Dixence SAS, Puteaux	Opérations immobilières	EUR 12'075	33.3
Investissements Fonciers SA, Lausanne	Direction de fonds de placement	CHF 1'000	42.0
Swiss Public Finance Solutions SA, Genève	Conseils financiers	CHF 400	50.0

La banque détient d'autres participations permanentes non significatives.

5.6 Actif immobilisé (en CHF 1'000)	31.12.2007			31.12.2008			
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable	Investis- sements	Désinvestis- sements	Amortis- sements	Valeur comptable
Participations							
Participations évaluées selon la méthode de la mise en équivalence	21'238	–	21'238	80	-3'225	–	18'093
Total des participations	21'238	–	21'238	80	-3'225	–	18'093
Immeubles							
Immeubles et installations à l'usage de la banque	149'127	-21'279	127'848	7'531	-	-3'861	131'518
Autres immeubles	40'179	-6'182	33'997	-	-6'839	-609	26'549
Total des immeubles	189'306	-27'461	161'845	7'531	-6'839	-4'470	158'067
Autres immobilisations corporelles	76'850	-33'169	43'681	28'109	-	-8'383	63'407
Total des immobilisations corporelles	266'156	-60'630	205'526	35'640	-6'839	-12'853	221'474
Valeurs immatérielles							
<i>Goodwill</i>	19'494	-10'072	9'422	2'880	–	-1'119	11'183
Valeur d'assurance incendie des immeubles			290'519				268'119
Valeur d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles			111'817				105'139
Engagements : terme de leasing futur résultant de leasing d'exploitation			–				–

5.7 Autres actifs et passifs (en CHF 1'000)	31.12.2008		31.12.2007	
	autres actifs	autres passifs	autres actifs	autres passifs
Valeurs de remplacement des instruments financiers	47'620	61'509	60'062	24'816
Comptes de compensation	35'747	–	–	9'969
Étalement gains <i>s/swaps</i>	–	4'281	–	7'432
Administration Fédérale des Contributions (AFC)	2'195	21'852	1'192	19'057
Titres et coupons	604	1'155	1'320	554
Frais d'émission/emprunts obligataires à amortir	1'366	–	2'135	–
Autres	7'408	15'699	1'511	4'701
Total	94'940	104'496	66'220	66'529

5.8 Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi qu'actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété (en CHF 1'000)	Situation au 31.12.2008	
	Valeur comptable des actifs mis en gage ou cédés à titre de garantie	Engagements effectifs
BNS		
Limite	100'000	–
Valeur nominale des titres et créances nantis	–	–
SIX Swiss Exchange		
Valeur nominale des titres bloqués	36'047	17'621
Centrale d'émission de lettres de gage des banques cantonales suisses (en CHF 1'000)	31.12.2008	31.12.2007
Valeur nominale des titres hypothécaires conservés séparément	3'797'679	3'486'422
Total des emprunts	2'385'000	2'331'000
Opérations de prêt et de pension effectuées avec des titres (en CHF 1'000)	31.12.2008	31.12.2007
Prétentions découlant de la mise en gage de "cash" lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension	1'044'920	445'000
Engagements découlant du "cash" reçu lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension	263'680	–
Titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres, ainsi que lors d'opérations de mise en pension	265'462	–
<i>dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction</i>	265'462	–
Titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	1'044'933	444'818
<i>dont titres ci-dessus aliénés ou remis à un tiers en garantie</i>	–	–

5.9 Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle (en CHF 1'000)	31.12.2008	31.12.2007
Au titre de la prévoyance professionnelle	–	–
En qualité de banque dépositaire	81'610	27'229

Réserve de cotisation de l'employeur (en CHF 1'000)

Valeur de la réserve de cotisations de l'employeur au 31.12.2007: 798 (2006: néant).

Avantage/engagement économique et charges de prévoyance (en CHF 1'000)	Institution de prévoyance avec excédent de couverture	
	31.12.2008	31.12.2007
<i>Montant de l'excédent de couverture dans les comptes de l'institution de prévoyance au 31.12.2007*: 0 (2006: 5'441)</i>		
Avantage économique	571	485
Variation de l'avantage économique ou de l'engagement économique	86	-5
Cotisations ajustées à la période (y.c. le résultat de la réserve de cotisations de l'employeur)	11'870	11'917
Cotisations extraordinaires en cas d'application de mesures limitées dans le temps en vue de résorber les découverts	–	–
Charges de prévoyance avec facteurs d'influence importants - en tant que partie des frais de personnel	11'784	11'922

* Les comptes annuels audités au 31 décembre 2008 de l'institution de prévoyance ne sont pas disponibles. Au 31.12.2008, l'institution de prévoyance a rapporté à son régulateur un degré de couverture de 105.7%.

La banque comptabilise comme avantage économique la part non affectée du versement unique au titre de modification du règlement de l'institution de prévoyance.

L'institution de prévoyance de la BCGE représente la principale caisse de pension du groupe et couvre l'ensemble des employés de la maison mère ainsi que des filiales suisses.

5.10 Emprunts obligataires en cours

5.10.1 Emprunts obligataires et Centrale de lettres de gage (CLG)

des banques cantonales suisses (en CHF 1'000)	31.12.2008	31.12.2007
Emprunts obligataires	319'050	437'980
CLG	2'385'000	2'331'000
Total	2'704'050	2'768'980

Taux moyen à la date de clôture	3.23 %	3.35 %
---------------------------------	--------	--------

5.10.2 Emprunts obligataires

Echéance anticipée / finale	Année d'émission	Taux %	Valeur	Titres détenus	Montant	Montant par échéance	
			nominale en CHF 1'000	en propre en CHF 1'000	en cours en CHF 1'000		
2009	1999	3.2500	100'000	340	99'660		
2009	1997	4.0000	100'000	610	99'390	199'050	2009
2014	2004	3.5000	120'000	–	120'000	120'000	2014
Total			320'000	950	319'050		
<i>dont de rang subordonné</i>			<i>120'000</i>	<i>–</i>	<i>120'000</i>		

* Emprunt obl. rang subordonné

5.11 Correctifs de valeurs et provisions, réserves pour risques bancaires généraux (en CHF 1'000)

	Etat à la fin 2007	Utilisations		Recouvrement, intérêts en souffrance		Etat à la fin 2008
		conformes à leurs buts	différence de change	Nouvelles constitutions	Dissolutions	
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrement et risques-pays)	251'477	-23'147	-1'564	44'324	-16'867	254'223
Correctifs de valeurs et provisions sur immobilisations financières	17'065	-1'530	-61	13'094	–	28'568
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation (opérationnels)	6'725	-192	-46	454	-3'391	3'550
Correctifs de valeurs et provisions pour impôts latents*	–	–	–	192	-187	5
Autres provisions	–	-584	–	584	–	–
Total des correctifs de valeurs et provisions	275'267	-25'453	-1'671	58'648	-20'445	286'346
Correctifs de valeurs compensés directement à l'actif	-269'668					-282'791
Total des correctifs de valeurs et provisions selon le bilan	5'599					3'555

Dans les comptes du groupe conformément au dispositif légal, les mouvements sont présentés de manière brute

Réserves pour risques bancaires généraux	85'100	–	–	–	-10'100	75'000
---	---------------	----------	----------	----------	----------------	---------------

* KCHF 187 pour impôts latents ont été reclassés en provenance des comptes de régularisation actif et passif au 31.12.2007.

5.12 Structure des échéances de l'actif circulant, des immobilisations financières et des fonds étrangers (en CHF 1'000)

	A vue	Dénouçable	Durée d'échéance résiduelle				Immobilisé	Total
			Jusqu'à 3 mois	De 3 à 12 mois	De 12 mois à 5 ans	De plus de 5 ans		
ACTIF CIRCULANT								
Liquidités	175'891	–	–	–	–	–	–	175'891
Créances résultant de								
papiers monétaires	1'085	–	750'000	395	–	–	–	751'480
Créances sur les banques	81'089	–	1'464'758	163'295	30'000	–	–	1'739'142
Créances sur la clientèle	–	1'185'166	622'816	299'396	622'197	495'353	–	3'224'928
Créances hypothécaires	–	1'485'706	479'717	639'275	2'400'154	1'787'117	–	6'791'969
Portefeuilles de titres et de métaux								
précieux destinés au négoce	3'424	–	–	–	–	–	–	3'424
Immobilisations financières	–	–	652	79'063	397'144	107'892	36'674	621'425
Total de l'actif circulant								
31.12.2008	261'489	2'670'872	3'317'943	1'181'424	3'449'495	2'390'362	36'674	13'308'259
31.12.2007	1'140'559	1'937'994	1'698'670	2'372'428	3'140'710	1'864'150	4'677	12'159'188
FONDS ÉTRANGERS								
Engagements résultant								
de papiers monétaires	–	–	1'280	–	–	–	–	1'280
Engagements envers les banques	194'652	–	214'704	103'173	–	–	–	512'529
Engagements envers la								
clientèle sous forme								
d'épargne et de placements	4'997'441	–	–	–	–	–	–	4'997'441
Autres engagements								
envers la clientèle	2'953'826	–	930'752	324'353	5'064	–	–	4'213'995
Obligations de caisse	–	–	15'538	30'592	102'509	8'007	–	156'646
Prêts de la Centrale								
de lettres de gage et emprunts	–	–	339'660	243'390	959'000	1'162'000	–	2'704'050
Total des fonds étrangers								
31.12.2008	8'145'919	–	1'501'934	701'508	1'066'573	1'170'007	–	12'585'941
31.12.2007	3'006'472	3'717'674	1'758'680	514'057	1'307'776	1'148'836	–	11'453'495

5.13 Créances et engagements envers les sociétés liées et crédits aux organes (en CHF 1'000)	31.12.2008	31.12.2007
Créances envers les sociétés liées	731'573	1'575'669
<i>dont Fondation de valorisation</i>	297'822	1'187'931
Engagements envers les sociétés liées	68'553	88'565
Créances provenant de crédits aux organes	2'042	5'920

Les créances envers les sociétés liées (hors Fondation de valorisation) sont constituées en majeure partie par des créances hypothécaires à des fondations immobilières de droit public liées à l'Etat de Genève. Les engagements envers les sociétés liées correspondent aux comptes courants des fondations de droit public. Les conditions octroyées à la Fondation de valorisation sont conformes à celles octroyées à des collectivités publiques.

Les crédits aux organes sont principalement constitués par des créances hypothécaires qui sont accordées aux administrateurs ainsi qu'aux membres de la direction générale. Les membres de la direction générale bénéficient des mêmes conditions que celles accordées aux employés de la banque.

Les créances et les engagements en relation avec les participants qualifiés, présentés en pied de bilan, découlent d'opérations bancaires exécutées aux conditions des collectivités publiques.

Enfin, la banque a versé CHF 4.3 mios à l'Etat de Genève au titre des rémunérations: de la caution simple sur les financements de la Fondation de valorisation (CHF 1 mio) et de la garantie accordée aux dépôts d'épargne (CHF 3.3 mios).

5.14 Répartition de l'actif et du passif entre la Suisse et l'étranger (en CHF 1'000)	31.12.2008		31.12.2007	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
ACTIF				
Liquidités	164'754	11'137	149'012	22'470
Créances résultant de papiers monétaires	751'480	–	298'041	1'866
Créances sur les banques	810'042	929'100	446'168	519'407
Créances sur la clientèle	2'288'445	936'483	2'921'815	990'207
Créances hypothécaires	6'650'843	141'126	6'337'375	55'999
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	3'240	184	7'373	44
Immobilisations financières	260'496	360'929	117'444	291'967
Participations mises en équivalence	7'097	10'996	8'143	13'095
Immobilisations corporelles	220'713	761	204'731	795
Valeurs immatérielles	11'183	–	9'422	–
Comptes de régularisation	35'164	1'209	34'740	2'128
Autres actifs	93'199	1'741	65'546	674
Total de l'actif	11'296'656	2'393'666	10'599'810	1'898'652
PASSIF				
Engagements résultant de papiers monétaires	1'280	–	666	–
Engagements envers les banques	376'031	136'498	70'523	174'904
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	4'485'027	512'414	3'936'674	501'659
Autres engagements envers la clientèle	3'623'894	590'101	3'572'507	321'243
Obligations de caisse	156'646	–	106'339	–
Prêts de la Centrale de lettres de gage et emprunts	2'704'050	–	2'768'980	–
Comptes de régularisation	80'442	3'417	80'635	3'967
Autres passifs	104'117	379	63'304	3'225
Correctifs de valeurs et provisions	3'555	–	5'599	–
Réserves pour risques bancaires généraux	75'000	–	85'100	–
Capital social	360'000	–	360'000	–
Réserves issues du capital	312'141	–	311'524	–
Réserves issues du bénéfice	126'825	–	75'645	–
Propres titres de participation	-26'514	–	-23'394	–
Ecart de conversion des monnaies étrangères	-3'102	–	2'262	–
Bénéfice de l'exercice	68'121	–	77'100	–
Total du passif	12'447'513	1'242'809	11'493'464	1'004'998

5.15 Répartition de l'actif par pays ou par groupe de pays (en CHF 1'000)	31.12.2008		31.12.2007	
	Montant	Part en %	Montant	Part en %
Europe • France	711'410	5.2	945'668	7.6
• Allemagne	326'079	2.4	159'775	1.3
• Danemark	212'004	1.5	–	0.0
• Autriche	131'730	1.0	31'813	0.3
• Royaume-Uni	110'024	0.8	147'631	1.2
• Autres pays européens	449'384	3.3	331'198	2.6
Etats-Unis	109'282	0.8	12'625	0.1
Autres	343'753	2.5	269'942	2.2
Actifs à l'étranger	2'393'666	17.5	1'898'652	15.3
Suisse	11'296'656	82.5	10'599'810	84.7
Total de l'actif	13'690'322	100.0	12'498'462	100.0

5.16 Répartition de l'actif et du passif par monnaie (en CHF 1'000 au 31.12.2008)	monnaies				
	CHF	USD	EUR	AUTRES	MÉTAUX
ACTIF					
Liquidités	124'018	2'062	48'293	1'518	–
Créances résultant de papiers monétaires	751'467	2	11	–	–
Créances sur les banques	1'170'733	367'559	119'818	66'726	14'306
Créances sur la clientèle	1'995'226	418'651	803'603	7'448	–
Créances hypothécaires	6'771'605	3'495	16'869	–	–
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	644	–	2	4	2'774
Immobilisations financières	621'201	–	224	–	–
Participations mises en équivalence	12'501	–	5'592	–	–
Immobilisations corporelles	220'713	–	761	–	–
Valeurs immatérielles	11'183	–	–	–	–
Comptes de régularisation	35'164	–	1'209	–	–
Autres actifs	92'740	19	2'181	–	–
Total des positions portées à l'actif	11'807'195	791'788	998'563	75'696	17'080
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	1'963'193	186'801	193'938	7'122	17'590
Total de l'actif	13'770'388	978'589	1'192'501	82'818	34'670
PASSIF					
Engagements résultant de papiers monétaires	860	106	227	87	–
Engagements envers les banques	200'089	172'088	128'184	12'168	–
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	4'938'239	–	59'202	–	–
Autres engagements envers la clientèle	3'368'735	299'964	480'292	48'035	16'969
Obligations de caisse	156'646	–	–	–	–
Prêts de la Centrale de lettres de gage et emprunts	2'704'050	–	–	–	–
Comptes de régularisation	80'442	–	3'417	–	–
Autres passifs	95'595	3'235	5'500	166	–
Correctifs de valeurs et provisions	3'555	–	–	–	–
Réserves pour risques bancaires généraux	75'000	–	–	–	–
Capital social	360'000	–	–	–	–
Réserves issues du capital	312'141	–	–	–	–
Réserves issues du bénéfice	126'825	–	–	–	–
Propres titres de participation	-26'514	–	–	–	–
Ecart de conversion des monnaies étrangères	-3'102	–	–	–	–
Bénéfice de l'exercice	68'121	–	–	–	–
Total des positions portées au passif	12'460'682	475'393	676'822	60'456	16'969
Engagements de livraisons découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	1'362'936	505'603	461'547	21'528	17'590
Total du passif	13'823'618	980'996	1'138'369	81'984	34'559
Position nette par devise	-53'230	-2'407	54'132	834	111

5.17 Répartition des instruments financiers dérivés ouverts à la fin de l'exercice (en CHF 1'000)	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Montants des sous-jacents	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Montants des sous-jacents
	Instruments de taux					
Contrats à terme, y.c. FRA	-	-	-	-	-	-
Swaps	217	2'779	135'884	103	37'205	881'679
Futures	-	-	-	-	-	-
Options (OTC)	50	182	3'476	3'405	2'571	223'037
Total instruments de taux	267	2'961	139'360	3'508	39'776	1'104'716
Devises/métaux précieux						
Contrats à terme	3'201	3'739	188'560	-	-	-
Swaps combinés d'intérêts et de devises	6'817	7'204	287'527	30'656	4'655	608'540
Options (OTC)	3'171	3'174	39'941	-	-	-
Total devises/métaux précieux	13'189	14'117	516'028	30'656	4'655	608'540
Titres de participation/indices						
Futures	-	-	-	-	-	-
Options (<i>exchange traded</i>)	-	-	-	-	-	-
Total titres de participation/indices	-	-	-	-	-	-
Total au 31.12.2008	13'456	17'078	655'388	34'164	44'431	1'713'256
Total au 31.12.2007	40'619	17'342	3'109'087	19'443	7'474	1'944'497

La banque n'a pas conclu de contrat spécifique de *netting*.

5.18 Produits des intérêts (en CHF 1'000)	31.12.2008	31.12.2007
Banques	32'586	11'903
Clientèle	387'147	397'767
Effets de change et papiers monétaires	5'015	6'199
Intérêts et dividendes des immobilisations financières	15'965	9'949
Intérêts et dividendes des portefeuilles négoce	78	540
Total	440'791	426'358

5.19 Charges d'intérêts (en CHF 1'000)	31.12.2008	31.12.2007
Banques	7'052	13'618
Clientèle	115'905	87'102
Emprunts obligataires et CLG	87'531	102'705
Emprunts obligataires de rang subordonné	8'750	12'428
Autres	8'747	9'416
Total	227'985	225'269

5.20 Résultat des opérations de négoce (en CHF 1'000)	31.12.2008	31.12.2007
Commerce de devises et de billets de banque, y compris produits dérivés	16'637	16'894
Négoce de métaux précieux	311	-14
Négoce de titres	-316	215
Total	16'632	17'095

5.21 Charges de personnel (en CHF 1'000)	31.12.2008	31.12.2007
Salaires et gratifications	96'598	94'503
AVS, AI, APG et autres contributions légales	9'408	7'922
Contributions à l'institution de prévoyance	11'784	12'480
Autres frais de personnel	4'886	5'230
Total	122'676	120'135
5.22 Autres charges d'exploitation (en CHF 1'000)	31.12.2008	31.12.2007
Locaux	12'817	13'701
Informatique	41'141	33'224
Machines, mobilier et véhicules	255	203
Autres charges d'exploitation	40'688	42'669
Total	94'901	89'797
5.23 Amortissements sur l'actif immobilisé (en CHF 1'000)	31.12.2008	31.12.2007
Installations permanentes	3'147	2'950
Installations, agencements, sécurité et télécommunications, matériel et logiciels informatiques	6'687	4'662
Matériel, mobilier et véhicules	3'019	2'179
Valeurs immatérielles	1'119	975
Total	13'972	10'766
5.24 Correctifs de valeurs, provisions et pertes (en CHF 1'000)	31.12.2008	31.12.2007
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de recouvrement sur créances	27'457	–
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation (opérationnel)	-2'937	–
Autres provisions	584	–
Total	25'104	–
5.25 Produits extraordinaires (en CHF 1'000)	31.12.2008	31.12.2007
Reprise nette de provisions	–	1'823
Réserve pour risques bancaires généraux	10'100	–
Ventes d'actifs immobilisés	1'592	3'820
Autres	71	222
Total	11'763	5'865
5.26 Charges extraordinaires (en CHF 1'000)	31.12.2008	31.12.2007
Commission liée à la caution simple de l'Etat sur le prêt à la Fondation de valorisation	1'000	1'000
Réserves pour risques bancaires généraux	–	25'100
Autres charges extraordinaires	15	–
Total	1'015	26'100

5.27 Répartition des produits et des charges de l'activité bancaire (en CHF 1'000)	31.12.2008		31.12.2007	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Résultat des opérations d'intérêts	203'030	9'776	191'846	9'243
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	88'622	4'085	92'135	5'607
Résultat des opérations de négoce	16'632	-	17'095	-
Autres résultats ordinaires	-2'816	-686	6'282	-415
Charges d'exploitation	-208'788	-8'789	-202'434	-7'498
Bénéfice brut	96'680	4'386	104'924	6'937

Comptes annuels 2008 et annexes

Maison mère

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

A l'Assemblée générale de
Banque Cantonale de Genève, Genève

Rapport sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision nous avons effectué l'audit des comptes annuels (page 116 à 124) de la Banque Cantonale de Genève, comprenant le bilan, le compte de résultat et les annexes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

DELOITTE SA



Alexandre Boga
Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé



Nicolas Heiniger
Expert-réviseur agréé

Le 19 mars 2009

Bilan avant répartition maison mère	116
Compte de résultat maison mère	117
Justification des capitaux propres maison mère	118
ANNEXES AUX COMPTES MAISON MÈRE	119
1. ACTIVITÉ ET EFFECTIF DU PERSONNEL	119
2. PRINCIPES COMPTABLES ET D'ÉVALUATION DES COMPTES ANNUELS	119
3. GESTION DES RISQUES	119
4. ANNEXES AUX COMPTES MAISON MÈRE	119
4.1 Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi qu'actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété	119
4.2 Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle	120
4.3 Créances, engagements envers les sociétés liées et crédits aux organes	120
4.4 Amortissements sur l'actif immobilisé	120
4.5 Produits extraordinaires	120
4.6 Charges extraordinaires	120
4.7 Capital social	120
4.8 Crédits, prêts, rémunérations et participations des organes	121
4.9 Propriétaires importants de capital et groupes de propriétaires de capital liés par des conventions de vote	122
4.10 Correctifs de valeurs et provisions, réserves pour risques bancaires généraux	122
4.11 Opérations hors bilan	122
4.12 Résultat des opérations de négoce selon les secteurs d'activité	123
4.13 Autres actifs et passifs	123
Proposition de répartition du bénéfice	124

Bilan avant répartition

Maison mère

116

	31.12.2008 Notes en CHF 1'000	31.12.2007 en CHF 1'000	Variation en CHF 1'000
ACTIF			
Liquidités	164'755	146'679	18'076
Créances résultant de papiers monétaires	751'480	299'865	451'615
Créances sur les banques	2'028'658	1'311'118	717'540
Créances sur la clientèle	2'889'479	3'507'717	-618'238
<i>dont Fondation de valorisation</i>	297'822	1'187'931	-890'109
Créances hypothécaires	6'791'969	6'306'523	485'446
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	27'387	32'710	-5'323
Immobilisations financières	621'230	407'045	214'185
Participations	91'470	93'260	-1'790
Immobilisations corporelles	241'233	193'112	48'121
Comptes de régularisation	35'362	34'276	1'086
Autres actifs	4.13 93'123	65'961	27'162
Total de l'actif	13'736'146	12'398'266	1'337'880
Total des créances de rang subordonné	15'935	20'328	-4'393
Total des créances sur les sociétés du groupe et les participations qualifiées	553'586	523'152	30'434
<i>dont total des créances sur le Canton</i>	175'855	3'168	172'687
PASSIF			
Engagements résultant de papiers monétaires	1'280	662	618
Engagements envers les banques	541'691	299'142	242'549
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	4'997'441	4'413'571	583'870
Autres engagements envers la clientèle	4'223'784	3'765'154	458'630
Obligations de caisse	156'646	106'509	50'137
Prêts de la Centrale de lettres de gage et emprunts	2'705'000	2'771'000	-66'000
Comptes de régularisation	80'624	78'593	2'031
Autres passifs	4.13 103'453	63'043	40'410
Correctifs de valeurs et provisions	4.10 3'239	5'246	-2'007
Réserves pour risques bancaires généraux	4.10 75'000	85'000	-10'000
Capital social	4.7 360'000	360'000	-
Réserve légale générale	419'851	369'851	50'000
Bénéfice reporté	4'575	4'879	-304
Bénéfice de l'exercice	63'562	75'616	-12'054
Total du passif	13'736'146	12'398'266	1'337'880
Total des engagements de rang subordonné	120'000	240'000	-120'000
Total des engagements envers les sociétés du groupe et les participants qualifiés	305'298	284'939	20'359
<i>dont total des engagements sur le Canton</i>	180'616	154'974	25'642
OPÉRATIONS HORS BILAN			
Engagements conditionnels	506'819	567'950	-61'131
Engagements irrévocables	365'500	271'929	93'571
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	39'011	39'011	-
Crédits par engagement	30'166	15'248	14'918
Instruments financiers dérivés:			
- sous-jacents	2'368'644	5'065'542	-2'696'898
- valeurs de remplacement positives	47'620	60'595	-12'975
- valeurs de remplacement négatives	61'509	25'512	35'997
Opérations fiduciaires	4.11 345'744	218'968	126'776

Compte de résultat

Maison mère

	Notes	31.12.2008 en CHF 1'000	31.12.2007 en CHF 1'000	Variation en CHF 1'000
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'INTÉRÊTS				
Produits des intérêts et des escomptes		410'400	398'635	11'765
Produits des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce		688	745	-57
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		15'957	10'144	5'813
Charges d'intérêts		-226'613	-224'047	-2'566
<i>Sous-total résultat des opérations d'intérêts</i>		<i>200'432</i>	<i>185'477</i>	<i>14'955</i>
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE COMMISSIONS ET DES PRESTATIONS DE SERVICE				
Produits des commissions sur les opérations de crédit		30'816	31'172	-356
Produits des commissions sur les opérations de négoce, de titres et les placements		46'206	40'028	6'178
Produits des commissions sur les autres prestations de service		15'961	13'828	2'133
Charges de commissions		-8'179	-8'116	-63
<i>Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service</i>		<i>84'804</i>	<i>76'912</i>	<i>7'892</i>
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE				
<i>Sous-total résultat des opérations de négoce</i>	4.12	<i>11'329</i>	<i>18'198</i>	<i>-6'869</i>
AUTRES RÉSULTATS ORDINAIRES				
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		2'112	1'080	1'032
Produits des participations		1'741	1'967	-226
Résultat des immeubles		659	1'727	-1'068
Autres produits ordinaires		7'583	8'697	-1'114
Autres charges ordinaires		-13'446	-6'241	-7'205
<i>Sous-total autres résultats ordinaires</i>		<i>-1'351</i>	<i>7'230</i>	<i>-8'581</i>
Total des produits d'exploitation		295'214	287'817	7'397
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel		-114'577	-105'098	-9'479
Autres charges d'exploitation		-88'797	-78'484	-10'313
<i>Sous-total d'exploitation</i>		<i>-203'374</i>	<i>-183'582</i>	<i>-19'792</i>
Bénéfice brut		91'840	104'235	-12'395
Amortissements sur l'actif immobilisé	4.4	-13'076	-8'459	-4'617
Correctifs de valeurs, provisions et pertes		-22'992	-	-22'992
Résultat intermédiaire		55'772	95'776	-40'004
Produits extraordinaires	4.5	12'140	7'642	4'498
Charges extraordinaires	4.6	-1'000	-26'000	25'000
Impôts		-3'350	-1'802	-1'548
Bénéfice de l'exercice		63'562	75'616	-12'054

Justification des capitaux propres

Maison mère

118

en CHF 1'000

CAPITAUX PROPRES AU 1^{ER} JANVIER 2008

Capital social libéré	360'000
Réserve légale générale	369'851
Réserves pour risques bancaires généraux	85'000
Bénéfice au bilan	80'495
Total des capitaux propres au 1^{er} janvier 2008	895'346

Attribution à la réserve légale générale prélevée sur le bénéfice de l'exercice précédent	-50'000
Dividende prélevé sur le bénéfice de l'exercice précédent	-21'600
Attribution spéciale à l'Etat de Genève (20% du dividende payé)	-4'320
Autres attributions	50'000
Dissolution des réserves pour risques bancaires généraux	-10'000
Bénéfice de l'exercice	63'562
Total des capitaux propres au 31 décembre 2008	922'988

dont

<i>Capital social libéré</i>	<i>360'000</i>
<i>Réserve légale générale</i>	<i>419'851</i>
<i>Réserves pour risques bancaires généraux</i>	<i>75'000</i>
<i>Bénéfice au bilan</i>	<i>68'137</i>

1. ACTIVITÉ ET EFFECTIF DU PERSONNEL

L'activité de la banque ainsi que l'externalisation de son système de technologies de l'information sont décrites dans les annexes aux comptes consolidés.

Effectif du personnel	31.12.2008	31.12.2007
En équivalent plein temps	752.6	686.3
Effectif	809	748

2. PRINCIPES COMPTABLES ET D'ÉVALUATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes de la maison mère sont présentés conformément aux principes du groupe, à l'exception des retraitements spécifiques de présentation selon le principe de l'image fidèle des comptes consolidés, soit principalement le traitement des propres titres de créance et de participation. Par ailleurs, les sociétés faisant partie du périmètre de consolidation, présentées à l'annexe 3 des annexes aux comptes consolidés, sont comptabilisées à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements jugés nécessaires.

3. GESTION DES RISQUES

Pour les commentaires relatifs au contrôle des risques, se référer à l'annexe 4 des annexes aux comptes consolidés.

4. ANNEXES AUX COMPTES MAISON MÈRE

4.1 Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi qu'actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété (en CHF 1'000)

Valeur comptable des actifs mis en gage ou cédés à titre de garantie Engagements effectifs

BNS

Limite	100'000	–
Valeur nominale des titres et créances nantis	–	–

SIX Swiss Exchange

Valeur nominale des titres bloqués	36'047	17'621
------------------------------------	--------	--------

Centrale d'émission de lettres de gage des banques cantonales suisses (en CHF 1'000)

	31.12.2008	31.12.2007
Valeur nominale des titres hypothécaires conservés séparément	3'797'679	3'486'422
Total des emprunts	2'385'000	2'331'000

Opérations de prêt et de pension effectuées avec des titres (en CHF 1'000)

	31.12.2008	31.12.2007
Prétentions découlant de la mise en gage de <i>cash</i> lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension	1'044'920	445'000
Engagements découlant du <i>cash</i> reçu lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension	263'680	–
Titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension	265'462	–
<i>dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction</i>	265'462	–
Titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	1'044'933	444'818
<i>dont titres ci-dessus aliénés ou remis à un tiers en garantie</i>	–	–

4.2 Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle (en CHF 1'000)	31.12.2008	31.12.2007
Engagements envers la Fondation de prévoyance, au titre de la prévoyance professionnelle	–	–
Engagements envers la Fondation de prévoyance, en qualité de banque dépositaire	81'610	27'229

Se référer au chapitre "Annexes aux comptes consolidés 2008", point 5.9, page 102.

4.3 Créances, engagements envers les sociétés liées et crédits aux organes (en CHF 1'000)	31.12.2008	31.12.2007
Créances sur les sociétés liées	731'573	1'575'669
<i>dont Fondation de valorisation</i>	297'822	1'187'931
Engagements envers les sociétés liées	68'553	88'565
Créances provenant de crédits aux organes	2'042	4'951

Se référer au chapitre "Annexes aux comptes consolidés 2008" point 5.13, page 105.

4.4 Amortissements sur l'actif immobilisé (en CHF 1'000)	31.12.2008	31.12.2007
Installations permanentes	2'556	2'770
Installations, agencements, sécurité, télécommunications et logiciels informatiques	6'672	4'040
Matériel, mobilier et véhicules, valeurs immatérielles	3'848	1'649
Total	13'076	8'459

4.5 Produits extraordinaires (en CHF 1'000)	31.12.2008	31.12.2007
Vente d'actifs immobilisés	1'592	3'503
Vente de participations	513	619
Fonds divers prescrits	35	106
Dissolution des réserves pour risques bancaires généraux	10'000	–
Dissolution de provisions	–	3'371
Autres	–	43
Total	12'140	7'642

4.6 Charges extraordinaires (en CHF 1'000)	31.12.2008	31.12.2007
Commission liée à la caution simple de l'Etat sur le prêt à la Fondation de valorisation	1'000	1'000
Attribution aux réserves pour risques bancaires généraux	–	25'000
Total	1'000	26'000

4.7 Capital social	31.12.2008			31.12.2007		
	Valeur		Capital	Valeur		Capital
	nominale	Nombre	donnant droit	nominale	Nombre	donnant droit
	totale	de titres	au dividende	totale	de titres	au dividende
	en CHF		en CHF	en CHF		en CHF
Capital-actions/capital social						
Actions nominatives "A"	132'551'600	2'651'032	132'551'600	132'551'600	2'651'032	132'551'600
Actions nominatives "B"	79'531'000	1'590'620	79'531'000	79'531'000	1'590'620	79'531'000
Actions au porteur	147'917'400	1'479'174	147'917'400	147'917'400	1'479'174	147'917'400
Total du capital social	360'000'000	5'720'826	360'000'000	360'000'000	5'720'826	360'000'000

4.8 Crédits, prêts, rémunérations et participations des organes	Rémunération (avant impôts)			Prêts**	Nombre d'actions***	Actions détenues par des proches
	Fixe	Variable*	Total			
Membres du conseil d'administration						
Mattacchini Michel, président	214'003	68'053	282'056	–	52	10
Bals Ion	25'000	25'540	50'540	–	22	–
Benelmouffok Asma	28'000	32'540	60'540	–	22	–
Clerc Bernard	25'000	24'040	49'040	–	32	–
Grobet-Wellner Mariane	26'000	15'000	41'000	–	110	–
Knapp Fabienne	25'000	35'500	60'500	–	70	–
Mage Patrick	27'000	37'540	64'540	–	12	–
Rivollet Jean-Claude, vice-président	34'000	28'500	62'500	341'346	60	–
Schurink Ton	25'000	31'540	56'540	–	532	–
Sekkiou Mourad	25'000	24'540	49'540	–	6	–
Terrier Michel, secrétaire	25'000	24'500	49'500	–	60	–
Total du conseil d'administration	479'003	347'293	826'296	341'346	978	10
Direction générale						
Goetschin Blaise, CEO	608'700	600'220	1'208'920	100'000		
Total de la direction générale	2'415'760	1'781'960	4'197'720	1'296'000		
<i>dont le crédit le plus élevé</i>				<i>756'000</i>		
Participation de la direction générale						
Goetschin Blaise					2'056	40
Bourgeaux Eric					1'838	40
Bagnoud Claude					587	20
Kroon Johan Bernard Alexander					684	20
Platteau Jean-Louis					0	0
Rausis Emile					1'206	39
Joris Jean-Marc					443	20
Total de la direction générale					6'814	179

* La rémunération variable inclut les actions BCGE valorisées au cours du marché

** Prêts lombards, contre titres ou avec garanties hypothécaires

*** Nombre d'actions de la Banque Cantonale de Genève détenues au 31 décembre 2008

Rémunérations attribuées aux membres de la direction générale en qualité d'administrateurs et versées directement à la banque

Goetschin Blaise	102'970
Total de la direction générale	195'349

Les principes de rémunération sont expliqués en page 79. Aucune indemnité n'est versée indirectement aux membres de la direction générale. Aucune indemnité n'a été versée directement ou indirectement, durant l'exercice 2008, à des anciens membres du conseil d'administration ni à des personnes proches des organes.

Il n'y a pas, au 31 décembre 2008, d'indemnités non conformes à la pratique du marché qui auraient été consenties à des proches des membres du conseil d'administration ou de la direction générale.

Il n'y a pas, au 31 décembre 2008, de prêts et autres crédits en cours non conformes à la pratique du marché qui auraient été consentis aux proches des membres du conseil d'administration ou de la direction générale. Deux proches de membres de la direction générale ont bénéficié de conditions collaborateurs, du fait de la conclusion d'un prêt hypothécaire par leur conjoint, membre de la direction générale. Un proche d'un membre de la direction générale, également collaborateur, a bénéficié de ce fait des conditions collaborateurs pour son prêt hypothécaire.

4.9 Propriétaires importants de capital et groupes de propriétaires de capital liés par des conventions de vote	31.12.2008		31.12.2007	
	Nominal		Nominal	
	en CHF	%	en CHF	%
Actions nominatives avec droit de vote				
Etat de Genève	125'522'150	34.87	125'522'150	34.87
Ville de Genève	60'405'300	16.78	60'405'300	16.78
44 communes genevoises	26'155'150	7.27	26'155'150	7.27
Actions au porteur avec droit de vote				
Etat de Genève	53'863'600	14.96	53'863'600	14.96
Ville de Genève	14'727'000	4.09	14'727'000	4.09
Divers actionnaires	79'326'800	22.03	79'326'800	22.03

Au 31 décembre 2008, l'Etat de Genève détient 49.83 % des actions de la banque (au porteur et nominatives) et dispose de 53.30 % des droits de vote.

4.10 Correctifs de valeurs et provisions, réserves pour risques bancaires généraux (en CHF 1'000)

	Etat au 31.12.2007	Modifications de		Recouvrement		Nouvelles constitutions	Dissolutions	Etat au 31.12.2008
		Utilisations conformes à leurs buts	l'affectation (nouvelles affectations)	intérêts en souffrance, différences de change				
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrement et risques-pays)	240'683	-22'734	589	-505	31'458	-5'838	243'653	
Correctifs de valeurs et provisions sur immobilisations financières	16'445	-1'530	1	1	13'088	-	28'005	
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation (opérationnel)	6'371	-204	303	-32	100	-3'299	3'239	
Autres provisions	-	-571	-	-	571	-	-	
Total des correctifs de valeurs et provisions	263'499	-25'039	893	-536	45'217	-9'137	274'897	
Correctifs de valeurs compensés directement à l'actif	-258'253						-271'658	
Total des correctifs de valeurs et provisions selon le bilan	5'246						3'239	
Réserves pour risques bancaires généraux	85'000	-	-	-	-	-10'000	75'000	

Dans les comptes de la maison mère et conformément au dispositif légal, les mouvements sont présentés de manière nette.

4.11 Opérations hors bilan (en CHF 1'000)

	31.12.2008	31.12.2007
Opérations fiduciaires		
Placements fiduciaires auprès de tiers	345'744	210'935
Prêts fiduciaires	-	8'033
Total opérations fiduciaires	345'744	218'968

4.12 Résultat des opérations de négoce selon les secteurs d'activité (en CHF 1'000)	31.12.2008	31.12.2007
Commerce de devises et billets de banque (y compris dérivés)	16'152	15'384
Négoce de métaux précieux	304	-22
Négoce de titres	-5'127	2'836
Total opérations de négoce	11'329	18'198

4.13 Autres actifs et passifs (en CHF 1'000)	31.12.2008		31.12.2007	
	Autres actifs	Autres passifs	Autres actifs	Autres passifs
Valeurs de remplacement des instruments financiers	47'620	61'509	60'595	25'512
Compte de compensation	35'747	-	-	9'969
Étalement gains <i>s/swaps</i>	-	4'281	-	7'432
Administration Fédérale des Contributions (AFC)	2'119	21'506	1'105	18'117
Titres et coupons	604	1'086	1'300	554
Frais d'émission/empr. oblig. à amortir	1'366	-	2'135	-
Autres	5'667	15'071	826	1'459
Total	93'123	103'453	65'961	63'043

PROPOSITION DE RÉPARTITION DU BÉNÉFICE (en CHF 1'000)

Le conseil d'administration propose à l'Assemblée générale des actionnaires, convoquée le 21 avril 2009, la répartition du bénéfice au bilan comme suit:

	31.12.2008	31.12.2007
Bénéfice de l'exercice	63'562	75'616
Bénéfice reporté	4'575	4'879
Bénéfice disponible	68'137	80'495
Attribution à la réserve légale générale	-37'000	-50'000
Dividende de 5 % sur les actions nominatives ("A" et "B") et au porteur	-18'000	-18'000
Dividende supplémentaire de 1 % sur les actions nominatives ("A" et "B") et au porteur	-3'600	-3'600
Attribution spéciale à l'Etat de Genève (20 % des dividendes payés)	-4'320	-4'320
Bénéfice reporté	5'217	4'575

Impressum

Conception et réalisation
alternative – www.alternative.ch

Photographies

Couverture et pages 6, 7, 20, 21, 28, 29, 36, 37, 50, 51, 58, 59, 64 et 65
Jean-Daniel Meyer – www.le-studio.ch

Pages 4, 14, 16, 17, 19, 72, 73, 76, 77 et 78
Loris von Siebenthal – www.myimage.ch

Pages 2, 14, 72 et 73
Fred Merz – www.rezo.ch

Photolitho
rs solutions

Impression
ATAR Roto Presse SA

*Imprimé sur papier certifié PEFC
(Programme for the Endorsement of Forest Certification schemes)*

Banque Cantonale de Genève SA

Téléphone: +41 (0)58 211 21 00

E-mail: info@bcge.ch

www.bcge.ch

23 agences à Genève

Siège:

Quai de l'Île 17

CP 2251 - 1211 Genève 2

Agences principales:

Île, Servette-Wendt, Trois-Chêne, Grand-Lancy

Private banking en Suisse

Quai de l'Île 17

CP 2251 - 1211 Genève 2

Avenue de la Gare 50

CP 159 - 1001 Lausanne

Lintheschergasse 19

CP 4068 - 8001 Zurich

Piazza Rezzonico 6

CP 5833 - 6900 Lugano

Banque Cantonale de Genève (France) SA

Place Louis-Pradel 20

F - 69001 Lyon

Téléphone: +33 (0)4 72 07 31 50

Avenue Gambetta 46

F - 74000 Annecy

Téléphone: +33 (0)4 50 66 03 06

www.bcgef.fr

SPFS

Rue Céard 12

1204 Genève

Téléphone: +41(0)22 750 12 12

info@public-finance.ch

